

Alexis de Tocqueville
(2007)

Notes sur le Coran et autres textes sur les religions

Introduits et commenté par Jean-Louis Benoît

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : mabergeron@videotron.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.
courriel : mailto : marcelle.bergeron@uqac.ca

Alexis de TOCQUEVILLE

Notes sur le Coran et autres textes sur les religions, introduits et commentés par **Jean-Louis Benoît**. Paris : Les Éditions Bayard, 2007, 175 pp.

[Ce livre est diffusé, en version numérique, dans Les Classiques des sciences sociales, avec l'autorisation conjointe de M. Jean-Louis Benoît et des Éditions Bayard, accordée respectivement les 8 et 29 mai 2008.]

Courriels :

Jean-Louis Benoît : jeanlouis.benoit0612@orange.fr

Mme Béatrice Bouniol, Les Éditions Bayard : Beatrice.Bouniol@bayard-presse.com

Site web : [Les Éditions Bayard](http://LesÉditionsBayard.com), Paris.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 2 juin 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Remerciements à l'éditeur



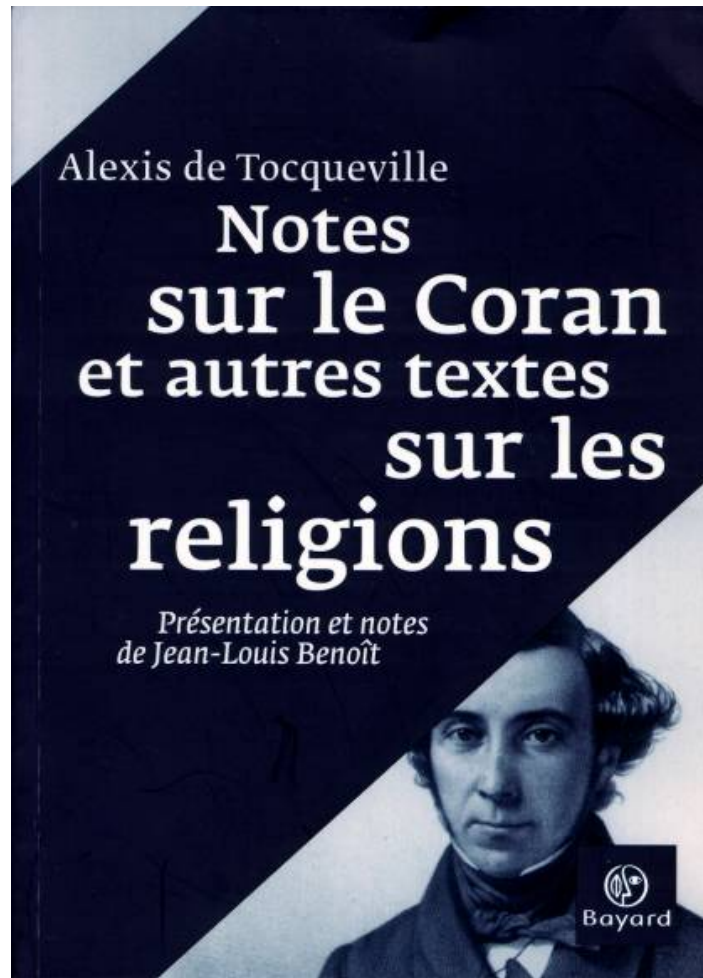
Vous voulons témoigner notre reconnaissance à l'éditeur, [Les Éditions Bayard](#), pour nous avoir accordé, le 28 mai 2008, conjointement avec celle de M. Jean-Louis Benoît, le 8 mai 2008, la permission de diffuser, en version électronique, en accès libre et gratuit à tous et en texte intégral, sur le portail des Classiques des sciences sociales, ce livre d'Alexis de Tocqueville, présenté et introduit par M. Jean-Louis Benoît. Ce livre est toujours en circulation commerciale et l'on peut se le procurer auprès de l'éditeur. N'hésitez pas à le commander si vous pouvez le faire.



courriels : [Jean-Louis Benoît](#);
[Béatrice Bouniol](#), [Les Éditions Bayard](#), Paris.

Jean-Marie Tremblay,
Fondateur, président-directeur général,
[Les Classiques des sciences sociales](#).
Le 2 juin 2008.

Alexis de Tocqueville
(2007)



Du même auteur

Tocqueville, un destin paradoxal, Bayard, mai 2005.

Alexis de Tocqueville, textes économiques, anthologie critique, en collaboration avec E. Keslassy, éditions Pocket, « Agora », mars 2005.

Comprendre Tocqueville, Armand Colin, « Cursus », août 2004.

Tocqueville moraliste, éditions Champion, mai 2004.

Alexis de Tocqueville, textes essentiels, anthologie critique, éditions Pocket, « Agora », juin 2000, prix littéraire du Cotentin, novembre 2000.

Tome XIV des *Œuvres complètes* de Tocqueville, *Correspondance familiale*, appareil critique, notes et introduction, éditions Gallimard, mai 1998, prix de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, décembre 1998.

Quatrième de couverture

C'est lors de son voyage aux États-Unis que Tocqueville découvre l'importance de la religion dans une société démocratique. En France, la Révolution, qui tente au même moment de remplacer les formes religieuses par des formes séculières et idéologiques, lui semble un remède pire que le mal.

Tocqueville n'aura alors de cesse de s'intéresser aux liens qui unissent dans le destin d'un peuple, le social et le politique d'un côté, le fait religieux de l'autre. Il n'aura de cesse d'étudier et de comparer les religions dans leur relation aux sociétés où elles se développent. Cette approche résolument sociologique des religions demeure radicalement moderne.

On ne peut que s'étonner que ces textes, sur l'islam, le bouddhisme, le christianisme, n'aient pas été réunis plus tôt et soient restés, pour certains, très peu accessibles. Il est vrai qu'ils sont parfois dérangement, et souvent en désaccord avec quelques idées reçues sur le philosophe et son œuvre. Qu'on prenne le temps de les lire, et on découvrira un pan entier de la réflexion de Tocqueville, d'une troublante actualité.

Textes réunis, introduits et commentés par Jean-Louis Benoît.

Agrégé de philosophie et docteur ès lettres, Jean-Louis Benoît est l'auteur de nombreux ouvrages sur Tocqueville, dont une biographie Tocqueville. Un destin paradoxal aux éditions Bayard.

À Étienne Charpentier, bibliste – *in memoriam* –
Et Pierre Gibert, bibliste et tocquevillien émérite,
mes amis.

Table des matières

[Avant-propos](#)

[Éditions de référence et abréviations](#)

[Notes sur le texte](#)

[Introduction](#)

[Lettre à madame de Swetchine](#)

[Lettre au philosophe Bouchitté](#)

[Le fait religieux et la démocratie](#)

[La religion est nécessaire à toutes les sociétés, plus encore aux sociétés démocratiques](#)

[I. L'islam](#)

[Notes sur le Coran \(mars 1838\)](#)

[Notes sur l'islam \(1839-1840\)](#)

[Extraits du rapport de 1847 concernant les établissements charitables, les écoles et le culte musulman](#)

[II. L'hindouisme](#)

[Les castes](#)

[Notes sur l'Inde et l'hindouisme](#)

[L'hindouisme est la première cause de la soumission de l'Inde aux envahisseurs successifs](#)

[Notes sur la religion et la société indoues](#)

[Notes prises, en 1841, sur le livre de Barchou](#)

[III. Le christianisme](#)

[La correspondance avec Gobineau](#)

[Christianisme et démocratie : état social, état politique et religion](#)

[Le christianisme, religion des temps démocratiques](#)

[La séparation de l'Église et de l'État : l'exemple des États-Unis](#)

[La religion aux États-Unis : christianisme, sectes protestantes et catholicisme](#)

[Une société qui préfère l'hypocrisie et le conformisme à l'affirmation de l'incroyance](#)

[L'esprit de liberté du protestantisme](#)

[Ce système favorise la multiplicité des sectes, avec leurs défauts, qu'il faut tolérer malgré leur ridicule](#)
[L'économie du pari : le choix de l'intérêt bien entendu](#)
[Un catholicisme démocratique adapté aux temps nouveaux](#)

IV. Le catholicisme

[La question de la liberté de l'enseignement Tocqueville dénonce la guerre scolaire](#)
[L'Église et le pouvoir politique](#)
[Lettre à Monseigneur Daniel, évêque de Coutances](#)
[Au risque de se perdre](#)

[Bibliographie](#)

[Biographies](#)
[Articles, communications et études sur Tocqueville](#)
[Sites Internet](#)

[Repères chronologiques](#)

Avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

Le texte que je présente aujourd'hui au lecteur fait suite à la biographie intellectuelle de Tocqueville publiée en 2005 pour le bicentenaire de sa naissance. Les textes de Tocqueville sur le Coran et l'hindouisme sont aujourd'hui difficiles à trouver, ils n'ont été publiés que dans le tome III, volume 1 des *Œuvres complètes* Gallimard, qui est aujourd'hui épuisé ; le texte sur les sectes n'a, lui, été publié que dans l'édition Vrin de *La démocratie*, en 2000. Les responsables de la collection et moi-même avons donc considéré qu'il était nécessaire de mettre à la disposition des lecteurs, sinon l'intégralité, du moins l'essentiel des textes les plus importants que Tocqueville a consacrés au fait religieux afin de sortir d'une vulgate tocquevillienne dans laquelle la glose a, trop souvent, pris le pas sur le texte lui-même aux dépens de la vérité qui était celle de l'auteur.

Tocqueville, beaucoup seront surpris de l'apprendre, fut essentiellement agnostique – au sens premier du terme ¹ – mais il était, dans le même temps, spiritualiste. « *La religion que je professe* », disait-il en parlant du catholicisme, alors même qu'il était très critique vis-à-vis du parti catholique, de la hiérarchie et de Pie IX, en particulier, et qu'il manifestait une réticence quasi viscérale envers les dogmes, ceux, notamment, du péché originel et de l'Immaculée Conception...

Ainsi Tocqueville fut-il un être paradoxal en matière de religion comme il le fut dans sa vie, son œuvre et son engagement politique. Nous livrons donc ici, à l'intelligence de l'honnête homme du moment, les textes à partir desquels il portera son jugement ; quant au chercheur, il disposera des références qui lui permettront de se reporter au reste du *corpus* s'il désire approfondir de façon exhaustive la problématique tocquevillienne en ce qui concerne la question religieuse.

Tocqueville est, en effet, un analyste attentif du fait religieux dont il nous présente une conception très moderne, sociologique, mais comme toujours chez lui sans jargon. Il envisage donc le fait religieux aussi bien dans sa dimension sociétale et politique que morale et existentielle.

¹ Le lecteur trouvera ici les pièces du dossier qui reste, au moins en partie, ouvert en ce qui concerne ses tout derniers jours.

Pascalien sans la foi, sans nuit du *Mémorial*, il connaît le prix du doute ; il sait, pour l'avoir vécu, que c'est là un des principaux maux qui rongent l'individu et nuisent à la société. Ni celle-ci ni l'homme n'ont rien à attendre du matérialisme, incapables qu'ils sont d'assumer la mort de Dieu et le désenchantement du monde ; quant aux idéologies séculières de remplacement dont la Révolution a livré les prémices avec le culte rendu à la déesse Raison, et qui ont fait florès au XX^e siècle qui vient de s'achever, n'est-ce pas un sinistre remède ?

Le jugement que Tocqueville porte sur l'hindouisme est sévère ; n'est-ce pas la nature même de cette religion qui a favorisé la soumission de l'Inde aux envahisseurs successifs ? Mais, en 1980¹, alors que des philosophes indiens et français confrontaient deux visions l'une historique, l'autre non, de l'Histoire, Indira Gandhi affirmait aux Occidentaux que son pays était prêt à entrer dans la modernité de plain-pied ; l'avenir lui a donné raison.

Les textes que Tocqueville a consacrés à l'islam sont plus nombreux et plus variés que les simples notes rédigées sur l'hindouisme, et cette fois le jugement porté est ambivalent². Alors même qu'un certain nombre de ses proches disent leur

¹ Je fais allusion ici à une réunion qui eut lieu à Paris-IV Sorbonne, au séminaire de 3^e cycle de Claude Bruaire, avec lequel j'entamais ma thèse de doctorat.

² En ce qui concerne la question de l'Algérie, l'attitude de Tocqueville est constamment ambivalente comme l'ont souligné avec pertinence les trois principaux universitaires des États-Unis qui ont étudié cette question (Melvin Richter, Cheryl Welch et Jennifer Pitts – voir bibliographie *infra*). En France, en revanche, Tzvetan Todorov, Olivier Le Cour Grandmaison, Nourredine Saadi, par exemple, ont instruit un curieux procès – exclusivement à charge – contre Tocqueville, qui, tel l'âne de la fable, se voit chargé de tous les maux et assimilé à Bigeard et Aussarès (rien de moins !). Comme Todorov, qui ne retient que moins d'un tiers des textes de Tocqueville sur l'Algérie (ceux qui vont dans le sens de la thèse développée), Grandmaison recourt à un montage de citations tronquées et/ou décontextualisées ; l'un et l'autre font fi de la dimension diachronique (les jugements de Tocqueville sur la colonisation ne sont pas les mêmes en 1837, 1840-1841, 1846-1847, comme ceux que de Gaulle porte sur l'Algérie sont totalement différents en 1945, 1958, 1960-1961 et 1962), ce qui ôte à leur argumentation toute pertinence. Ils établissent également une identification totalement fallacieuse : Bugeaud/Tocqueville, alors que ce dernier dresse un réquisitoire sans concessions contre la conception de la colonisation du général qui conduit, pour Tocqueville à l'échec, en 1846-1847, et à la catastrophe pour la suite si rien ne change.

Pour se faire une idée exacte, objective et personnelle, le lecteur se reportera au texte authentique et complet de Tocqueville (O.C., III, 1 & V, 2). Il pourra également lire le remarquable texte-testament – dénonçant « *la simplification idéologique* » – que Pierre Vidal-Naquet (anticolonialiste fervent, partisan très tôt de l'indépendance de l'Algérie et soucieux de dénoncer l'instrumentalisation des textes par des auteurs peu scrupuleux) a publié dans la revue *Esprit* (in *Repères, Controverse*, avec Gilbert Meynier, en décembre 2005 ; et à celui de Marc-Olivier Baruch : « L'effet poubelle », in *Le banquet*, n° 23, 2006/1 [<http://www.revuelabanquet.com>]). Le lecteur pourra en outre consulter l'article Tocqueville sur l'encyclopédie Wikipedia en français et en anglais [fr.wikipedia.org/wiki/] [en.wikipedia.org/wiki/], ainsi que la réponse que j'avais adressée à l'article de Grandmaison paru en juin 2001, dans *Le monde diplomatique* : « Quand Tocqueville légitimait les boucheries en Algérie ». Le journal ayant refusé de publier mon texte, ce qui prouve son sens aigu de l'éthique journalistique, j'en adressai deux versions, l'une à la revue *Le Banquet*, n° 16, 2001, l'autre à *Res publica*, qui parurent en

admiration pour cette religion, à laquelle quelques-uns ont envisagé de se convertir ¹, Tocqueville qui a pris soin de lire le Coran, la plume à la main, porte un jugement très sévère à l'encontre de la religion musulmane. Mais au-delà d'une critique que certains peuvent considérer comme injuste, maladroite ou fausse, Tocqueville prend des positions claires quant au respect que les colonisateurs doivent aux musulmans et à l'islam. Il dénonce sans restriction ce qui est de l'ordre du viol des consciences et des atteintes aux mœurs des personnes : « Deux fois la visite du médecin a été imposée aux musulmans et deux fois retirée sur leur plainte (les Arabes disaient que la liberté de conscience leur avait été assurée et que cette liberté était violée par les visites en question). Enfin, dit avec une joie fort imbécile le compte rendu, "les maisons murées des Maures s'ouvrent devant le médecin". Voilà un beau triomphe ². »

Il condamne avec une très grande sévérité, devant la Chambre, la spoliation des biens des fondations religieuses musulmanes par l'administration française et insiste avec fermeté pour que les autorités françaises aident les musulmans à relever leurs écoles et leurs mosquées, à former et rémunérer convenablement leur « clergé ³ ».

Enfin, l'attitude de Tocqueville vis-à-vis du christianisme est également ambivalente. Il admire profondément le message des Évangiles et le renversement de valeurs opéré par le christianisme originel, qui est déjà porteur d'un système axiologique démocratique. Il y a bien là, pour lui, une part de mystère et de sacré, mais le mystère de l'incarnation semble lui demeurer étranger ; en ce sens, il n'a pas la foi, le *Credo* lui échappe. Quant à sa position vis-à-vis du catholicisme, elle relève d'une sorte de dépit amoureux.

Il souhaiterait que la religion de ses pères puisse se mettre en phase avec le monde qui vient ; sa rencontre avec les prêtres catholiques des États-Unis et du Canada lui a prouvé qu'une telle évolution serait possible. En France, il se sent proche de la démarche de Lamennais et du premier Lacordaire, celui d'avant le ralliement aux positions vaticanes et la condamnation de Lamennais. On le voit tracer les contours de ce que serait un christianisme et/ou un catholicisme réconcilié (et non rallié) au monde moderne, qui resterait fermement attaché à la doctrine et surtout au message des Évangiles, qui prendrait de la distance par rapport au lourd appareil dogmatique. Enfin, le fait religieux étant par nature lié à l'état social et politique, au *hic et nunc* de la société, aurait à se réconcilier avec les mœurs du temps. La conception du religieux qui est la sienne suppose qu'une distinction essentielle soit établie entre ce qui est le fond du message et ce qui n'est

décembre de la même année et que le lecteur peut consulter sur les sites : http://www.revue-lebanquet.com/docs/a_0000292.html et <http://premiumwanadoo.com/lippi.christian/>

¹ Voir le détail *infra*.

² O.C., III, 1, p. 175.

³ Bien que ce mot soit, Tocqueville le dit, impropre ; sur tous ces points, voir *infra*.

qu'accessoire et lié au temps. Les mœurs évoluent, la vérité demeure au-delà des épiphénomènes, mais la religion s'incarne, *in situ*, dans un temps, une histoire et une société.

Éditions de référence et abréviations

[Retour à la table des matières](#)

Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville, publiées par Mme de Tocqueville (en fait par Gustave de Beaumont), 9 vol., Michel Lévy frères, 1864-1866 (les références à cette édition sont indiquées O.C., Bmt, et le numéro du volume en chiffres romains).

Édition des *Œuvres complètes*, Gallimard (commencée en 1951). C'est l'édition de référence de ce travail ; elle est désignée par le sigle O.C. ; elle est constituée de 18 tomes contenant d'un à trois volumes ¹ (29 volumes sont déjà parus). Les références indiquent en chiffres romains la tomaison et en chiffres arabes le volume dans la tomaison (O.C., XV, 1, par exemple).

On trouvera également D.A. I, D.A. II (De la démocratie en Amérique) ; A.R. I, A.R. II (L'Ancien Régime et la Révolution).

Archives départementales de la Manche, Archives Tocqueville, MI 516, AT 2791-2792, textes sur l'Inde, AT 2752-2753 & 3472, textes sur l'Algérie et l'islam, AT 2710-2714, notes de lecture.

¹ Le tome XVII est actuellement en préparation par Françoise Mélonio, il devrait paraître dans les mois qui viennent et comportera deux ou trois volumes.

Notes sur le texte

[Retour à la table des matières](#)

L'ensemble de l'ouvrage est composé en romain pour les textes et titres de Tocqueville et en italique quand il s'agit de mes analyses et commentaires ou des titres que j'ai introduits pour la clarté du propos.

Lorsque le texte comporte des variantes, j'ai le plus souvent choisi la forme qui m'a semblé la meilleure. Lorsque Tocqueville a fait figurer des notes en bas de page, je les ai reproduites en indiquant leur origine. J'ai également reporté les indications de pagination de lecture qui figurent dans les manuscrits. J'ai en outre modernisé et unifié l'orthographe.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Le présent ouvrage n'a pas pour fonction de traiter de la religion de Tocqueville lui-même, c'est là l'affaire des biographies ; maints ouvrages et articles ont traité de cette question. Le propos n'est pas non plus de présenter une analyse approfondie de ce qu'on pourrait appeler « le christianisme de Tocqueville », ni de relever de façon exhaustive les relations qu'il entretenait avec l'Église catholique.

Pour Tocqueville, la réflexion sur la démocratie moderne en contrepoint des autres systèmes politiques, comme l'étude historique qui conduit la France de l'Ancien Régime à la Révolution, suppose l'analyse du fait religieux notamment dans sa dimension sociologique et historique.

Lors de son voyage aux États-Unis, en compagnie de Beaumont ¹, Tocqueville a découvert avec surprise comment une société démocratique pouvait être très religieuse tout en établissant une séparation très nette entre les Églises et l'État. La situation américaine contrastait singulièrement avec celle de la société française qui avait vu la montée progressive de l'incroyance, la remise en cause du fait religieux par une « révolution politique [procédant elle-même] à la manière d'une révolution religieuse ² ».

¹ Tocqueville fit la connaissance de Gustave de Beaumont (1802-1866) au tribunal de Versailles où celui-ci était substitut ; l'amitié qui les lia aussitôt devait durer jusqu'au dernier jour, malgré un refroidissement qui dura plusieurs mois. Les deux magistrats appartenaient au même milieu légitimiste et leur évolution politique fut comparable. C'est avec Beaumont que Tocqueville effectua son voyage aux États-Unis, son second voyage en Angleterre et son premier voyage en Algérie. À la mort d'Alexis, c'est avec Beaumont que Marie de Tocqueville entreprit la première édition des œuvres inédites de Tocqueville, de 1861 à 1864.

² Cette réflexion est développée dans le chapitre 3 du Livre I de L'Ancien Régime et la Révolution, que Tocqueville publia en 1856 ; le titre complet de ce chapitre est : « Comment la Révolution française a été une révolution politique qui a procédé à la manière d'une révolution religieuse et pourquoi. »

Un pan entier de la réflexion tocquevillienne porte donc sur les liaisons dynamiques, les interréactions¹ entre le social et le politique d'un côté et le fait religieux de l'autre.

Pour Tocqueville, il n'est pas concevable, de penser une société dans son développement historique sans prendre en compte le rôle joué par le fait religieux dans cette société même, fût-ce la religiosité séculière de substitution d'un régime qui traque la religion pour mieux imposer une idéologie de remplacement qui se constitue, en tant que telle, comme « religieuse », ou comme un ersatz du religieux².

Avant d'aller plus loin, il importe de mettre en garde le lecteur contre les dérives de la vulgate tocquevillienne, qui, comme toutes les autres, fausse les perspectives. Tocqueville a été victime de nombreuses « lectures » fantaisistes, partielles, parfois partiales ; il a été victime également d'une forme de « canonisation libérale³ ». Raymond Aron a eu l'immense mérite de relancer la lecture et l'analyse de Tocqueville, mais nul n'est, heureusement, responsable de ses épigones et Aron n'est pas comptable de certaines errances qui ont présenté l'auteur de La démocratie en Amérique comme le père spirituel du néolibéralisme, ou le responsable de bien d'autres turpitudes. Les travaux sérieux rétablissent la vérité, mais chacun sait que les vieilles erreurs ont la vie tenace, c'est le cas en ce qui concerne le lien unissant Tocqueville à la foi et à la religion. Tocqueville a perdu non seulement la foi de son enfance, mais toute foi religieuse, au sens vrai du terme, à seize ans, en 1821, pour ne jamais la retrouver⁴. Il n'est pas pour autant athée, encore moins athée militant, mais spiritualiste : il croit en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'âme. Il n'est pas éloigné, bien qu'il ne connaisse

¹ On peut également employer l'expression « circularité des causes et des effets » (F. Mélonio) ; A. Antoine utilise le terme « dialectique » qui est à mon sens moins pertinent pour caractériser ces actions-réactions successives (*feed-back*) du religieux sur le politique et du politique sur le religieux, comparables à celles qui existent entre démocratie et égalité.

² Tocqueville a consacré un chapitre de *L'Ancien Régime et la Révolution* à l'analyse de ce processus pendant la Révolution de 1789 ; on pourrait rappeler l'approche eschatologique du texte de Marx, ou le caractère « religieux » de la pratique idéologico-politique de l'URSS, avec ses orthodoxes et ses schismatiques/déviotionnistes, ses procès d'une nouvelle Inquisition qui peupla le Goulag, son culte rendu au Petit Père des peuples et son exhibition religieuse de la dépouille de Lénine, autre père fondateur dans le mausolée de la Place Rouge.

³ Cette expression est le titre de l'ouvrage publié par Claire Le Strat et Willy Pelletier aux éditions Syllapse.

⁴ Tocqueville est mort à Cannes, le 16 avril 1859. Une discussion s'est ouverte pour savoir si Tocqueville a, ou non, retrouvé la foi dans les jours précédant sa mort. Il accepta de recevoir, le 6 avril, la communion avec sa femme après s'être confessé, démarche à laquelle il s'était violemment opposé quelques jours plus tôt. Beaumont qui était présent en ces jours-là affirme que Tocqueville est mort plein de doutes. Qu'en est-il exactement ? C'est là une chose qui relève du mystère de chacun au moment ultime. Le lecteur pourra consulter sur ce point : *Tocqueville un destin paradoxal*, pp. 22 & 347-350, et ma communication : *Foi, providence et religion chez Tocqueville*, in *Les actes du colloque : L'actualité de Tocqueville*, Saint-Lô, 1990, Cahiers de philosophie politique et juridique de l'université de Caen, n° 19, pp. 117-134, 1991.

que médiocrement, et par raccroc, la philosophie de Kant, de souscrire aux postulats de la raison pratique.

Dans une lettre écrite, quelques mois avant sa mort, à Mme de Swetchine ¹, Alexis confesse comment, au terme d'une gigantesque crise existentielle, il a vu disparaître toutes ses certitudes ; dans une autre lettre adressée, celle-ci, à son ami le philosophe Bouchitté ², il déplore le caractère vague et incertain de ses croyances.

Lettre à madame de Swetchine

[Retour à la table des matières](#)

Je ne sais si je vous ai jamais raconté un incident de ma jeunesse qui a laissé dans ma vie une profonde trace ; comment renfermé dans une sorte de solitude durant les années qui suivirent immédiatement l'enfance, livré à une curiosité insatiable qui ne trouvait que les livres d'une grande bibliothèque ³ pour se satisfaire, j'ai entassé pêle-mêle dans mon esprit toutes sortes de notions et d'idées qui d'ordinaire appartiennent plutôt à un autre âge. Ma vie s'était écoulée jusque-là dans un intérieur plein de foi qui n'avait pas même laissé pénétrer le doute dans mon âme. Alors le doute y entra, ou plutôt s'y précipita avec une violence inouïe, non pas le doute de ceci ou de cela, mais le doute universel. J'éprouvais tout à coup la sensation dont parlent ceux qui ont assisté à un tremblement de terre, lorsque le sol s'agite sous leurs pieds, les murs autour d'eux, les plafonds sur leurs têtes, les meubles dans leurs mains, la nature entière devant leurs yeux. Je fus saisi de la mélancolie la plus noire, pris d'un extrême dégoût de la vie sans la connaître, et comme accablé de trouble et de terreur à la vue du chemin qui me restait à faire

¹ Mme de Swetchine (1782-1857) émigrée russe et femme de lettres avait dû quitter Saint-Pétersbourg pour s'être convertie au catholicisme. Tocqueville avait fait sa connaissance sans doute en 1853 ; entre elle et lui s'établit une relation de confiance qui le poussa à des confidences que nous ne trouvons pas ailleurs. Leur correspondance, qui s'étend sur deux années : juillet 1855-juillet 1857, a été présentée dans *Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Francisque de Corcelle – Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Madame Swetchine*, édition de Pierre Gibert, avec la collaboration de Claude Bressolette et André Jardin, tome XV, vol. 2, des O.C., Gallimard, pp. 247-324. © Gallimard, 1983.

² Louis Bouchitté (1795-1861) philosophe catholique, ami de Tocqueville, avait publié un ouvrage sur les preuves de l'existence de Dieu.

³ En avril 1820, Hervé de Tocqueville avait fait venir près de lui, à Metz où il était préfet, son fils Alexis afin qu'il pût recevoir un véritable enseignement. Il découvrit alors dans la bibliothèque de la préfecture non seulement les livres des philosophes des Lumières, que son vieux précepteur jansénisant et ultra, l'abbé Lesueur, lui avait cachés, mais encore les trois volumes que Boissy d'Anglas avait consacrés à la mémoire de Malesherbes, l'illustre bisaïeul d'Alexis (*Essai sur la vie, les opinions et les écrits de M. de Malesherbes adressé à mes enfants*). Tocqueville découvrit ainsi que son illustre bisaïeul, avant d'être guillotiné sous la Terreur pour avoir défendu le roi devant le tribunal révolutionnaire, avait été l'ami et le protecteur des philosophes, que, sans lui, l'*Émile* n'aurait pas été publié et qu'il avait sauvé l'*Encyclopédie* en cachant sous son toit les exemplaires qu'il avait pour mission de détruire.

dans le monde. Des passions violentes me tirèrent de cet état de désespoir ¹ ; elles me détournèrent de la vue de ces ruines intellectuelles pour m'entraîner vers les objets sensibles ; mais de temps à autre, ces impressions de ma première jeunesse (J'avais seize ans alors) reprennent possession de moi ².

Lettre au philosophe Bouchitté

[Retour à la table des matières](#)

J'aurais eu un goût passionné pour les études philosophiques [...] [mais] j'en suis toujours arrivé à ce point de trouver que toutes les notions que me fournissaient sur ce point les sciences ne me menaient pas plus loin, et souvent me menaient moins loin que le point où j'étais arrivé du premier coup par un petit nombre d'idées très simples, et que tous les hommes, en effet, ont plus ou moins saisies. Ces idées conduisent aisément jusqu'à la croyance d'une cause première, qui reste tout à la fois évidente et inconcevable ; à des lois fixes que le monde physique laisse voir et qu'il faut supposer dans le monde moral ; à la providence de Dieu ³, par conséquent à sa justice ; à la responsabilité des actions de l'homme, auquel on a permis de connaître qu'il y a un bien et un mal, et, par conséquent, à une autre vie. Je vous avoue qu'en dehors de la révélation je n'ai jamais trouvé que la plus fine métaphysique me fournît sur tous ces points-là des notions plus claires que le plus gros bon sens ⁴...

¹ Tocqueville fait ici allusion à la liaison qu'il entame alors avec Rosalie Malye, le premier grand amour de sa vie, liaison qui débuta en 1821 et ne s'acheva qu'en 1828, un an après le mariage, quasi forcé, de Rosalie.

² O.C., XV, 2, p. 315, lettre à Mme de Swetchine du 26 février 1857. Après la mort d'Alexis, sa femme n'eut de cesse que Beaumont et Falloux retrouvent et lui redonnent cette fameuse missive pour la détruire. Heureusement Clémentine de Beaumont avait pris soin de faire – en cachette – une copie de cette lettre.

³ Quand on étudie en détail l'ensemble du *corpus* tocquevillien, il apparaît clairement que cette croyance à la « Providence » est diffuse ; Tocqueville est bien éloigné du providentialisme de Bossuet ou des penseurs contre-révolutionnaires : Bonald et Joseph de Maistre, contrairement à ce que peut penser le lecteur. Il est vrai que Tocqueville a fait le nécessaire, dans l'introduction de la première *Démocratie* pour égarer son lecteur ; pour combattre l'idéologie maistrienne (qui est celle de sa famille politique originelle, les légitimistes proches des ultras), il a recours à une stratégie argumentative. Il retourne l'argumentation maistrienne en prouvant que les voies de la Providence à l'œuvre dans le développement de l'Histoire ont conduit la société de la féodalité à la démocratie. Respecter les desseins de la Providence revient donc à accepter la démocratie et à s'y rallier pour pouvoir agir sur elle. S'il insiste si fort sur la Providence, c'est parce que l'idéologie providentialiste est encore présente et prégnante sous la Restauration ; c'est lui-même qui l'affirme à son lecteur, vingt ans plus tard, lorsque, évoquant le rôle des physiocrates à la veille de la Révolution, il affirme que ceux-ci avaient : « un [tel] goût naturel pour l'égalité des conditions et pour l'uniformité des règles [...] [qu']ils l'auraient appelée providentielle, s'il avait été de mode, alors comme aujourd'hui, de faire intervenir la Providence à tout propos » (O.C., II, 1, 4, p. 127).

⁴ O.C., Bmt, t. VII, 1864, pp. 475-477, « Quarto », p. 1279.

Tocqueville vécut sans retrouver la foi mais il lui arriva à maintes reprises d'en éprouver du regret et d'évoquer ceux qui comme lui aimeraient retrouver la croyance assurée de leur enfance :

« Hélas ! [la voie de la foi] n'est pas ouverte à tous les esprits et beaucoup qui la cherchent sincèrement n'ont pas eu jusqu'ici le bonheur de la rencontrer * . »

« Si vous connaissez une recette pour croire en Dieu, donnez-moi-la. [...] S'il ne suffisait que de le vouloir pour croire, il y a longtemps que je serais dévot **¹ . »

L'homme est naturellement religieux ; la foi – ou la pratique de la religion – éloigne de lui le doute qui constitue l'un des trois maux principaux auquel il se trouve confronté : « Je considère ce doute comme une des plus grandes misères de notre nature ; je le place immédiatement après les maladies et la mort », écrit Tocqueville à son ami Charles Stöffels² . La religion éloigne en outre l'homme du matérialisme philosophique³ qui constitue un mal absolu, un péché contre l'esprit puisqu'il abaisse l'homme en rompant le lien qui le rattache, fût-ce comme un manque, à la transcendance, et le ramène au niveau le plus bas de l'humanité puisque plus rien ne l'appelle à se surpasser :

« Il faut donc que les législateurs des démocraties et tous les hommes honnêtes et éclairés qui y vivent s'appliquent sans relâche à y soulever les âmes et à les tenir dressées vers le ciel. Il est nécessaire que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des sociétés démocratiques s'unissent, et que tous, de concert, fassent de continuels efforts pour répandre dans le sein de ces sociétés le goût de l'infini, le sentiment du grand et l'amour des plaisirs immatériels. [...] »

¹ * O.C. IX, p. 276, lettre à Gobineau du 24 janvier 1857 ; ** O.C., XV, 2, p. 29, lettre à Francisque Corcelle, août 1850. Claude-François-Philibert Tircuy de Corcelle (communément appelé Francisque) [1802-1892], ancien carbonaro entra à la Chambre avec Tocqueville en 1839. En 1849, Tocqueville le nomma ambassadeur auprès du Vatican, lors de l'affaire de Rome. Cette nomination fut peu judicieuse parce que Corcelle, néoconverti, servit plus les intérêts de Pie IX – refusant de libéraliser son régime et de faire une large amnistie – que ceux de son ministre. L'amitié des deux hommes en souffrit un temps mais survécut néanmoins à cette défection.

² O.C., Bmt, VII, p. 83. La lecture de Pascal a sans doute renforcé chez Tocqueville sa forte propension au doute existentiel, thème récurrent dans son œuvre et sa correspondance, voir par exemple *Voyage en Amérique*, cahier portatif n° 3, O.C., V, 1, p. 183 : « Si j'étais chargé de classer les misères humaines, je le ferais dans cet ordre : 1° Les maladies, 2° La mort, 3° Le doute. » Pendant son séjour à Metz, Tocqueville s'était lié d'amitié avec Charles (1809-1886) et surtout Eugène Stöffels avec lequel il entretint une correspondance régulière jusqu'à sa mort, en 1852. Eugène était né en 1805, la même année qu'Alexis.

³ Tocqueville a bien vu également la forme nouvelle du matérialisme vulgaire qui allait s'emparer de la société des États-Unis, et de toutes les sociétés nées de la révolution industrielle.

Il y a bien des choses qui me blessent dans les matérialistes. Leurs doctrines me paraissent pernicieuses, et leur orgueil me révolte. Si leur système pouvait être de quelque utilité à l'homme, il me semble que ce serait en lui donnant une modeste idée de lui-même. Mais ils ne font pas voir qu'il en soit ainsi ; et quand ils croient avoir suffisamment établi qu'ils ne sont que des brutes, ils se montrent aussi fiers que s'ils avaient démontré qu'ils étaient des dieux. Le matérialisme est chez toutes les nations une maladie dangereuse de l'esprit humain ; mais il faut particulièrement le redouter chez un peuple démocratique ¹. »

La religion est aussi nécessaire à la société qu'elle l'est au citoyen ; non seulement parce qu'elle relie les hommes entre eux comme elle relie à la croyance, mais encore parce qu'elle joue un rôle essentiel dans la régulation et le contrôle social.

Le fait religieux et la démocratie ²

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville est un analyste particulièrement attentif à l'importance du fait religieux pour l'homme et la société, ce que lui a vivement reproché Marcel Gauchet dans son long article « Tocqueville, l'Amérique et nous ³ » ; pour lui, à ce moment de son parcours, l'analyse des rapports du religieux et du politique constituait le « point aveugle de la vision tocquevillienne ⁴ ».

Concernant la place du religieux dans la société, Tocqueville est aux antipodes de Nietzsche ⁵, héraut de « la mort de Dieu » ; même s'il s'agit moins, pour l'un comme pour l'autre, de juger de l'existence concrète de Dieu dont on ne sait ou

¹ D.A., II, chap. 15.

² Le texte qui suit est emprunté au chapitre V de la première partie de la seconde *Démocratie*, qui porte pour titre : « Comment, aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques. »

³ In *Libre*, Éditions Payot, 1980, n° 371, pp. 43-120, texte repris dans *La condition politique*, Gallimard, « Tel », 2005, pp. 305-384, et complété par une mise en perspective : *La dérive des continents*, pp. 385-404, dans laquelle l'auteur entend se justifier en expliquant comment et pourquoi les faits ont résisté à son analyse.

⁴ Les conceptions, que Gauchet développe désormais, par exemple dans *La religion dans la démocratie – parcours de la laïcité*, remettent largement en cause la thèse qu'il défendait initialement. Il absout, d'une certaine façon, Tocqueville d'un crime... qu'il n'avait pas vraiment commis ; mieux (si l'on peut dire), Gauchet évoque un « renversement copernicien de la conscience religieuse », métaphore de son propre retournement copernicien puisqu'il se trouve désormais, bien qu'il ne le dise pas explicitement, sur des positions largement « tocquevilliennes » (voir à ce sujet *Tocqueville moraliste*, pp. 433-435 et *Lectures de Tocqueville*, communication au colloque d'Anvers, décembre 2005, à paraître).

⁵ On peut, à l'inverse, dans une autre perspective, rapprocher et comparer l'analyse du « despotisme doux » comme générateur d'une médiocrité absolue mais apparemment agréable – « aurea mediocritas » – chez Tocqueville du prologue 5 du Zarathoustra de Nietzsche qui présente au lecteur : « Le dernier homme ».

dont on ne peut rien savoir : Dieu étant – ou n'étant pas – au-delà de toute expérience humaine, l'absolument autre, ou l'absolument rien. Il ne s'agit, à ce stade, que de juger de la nécessité morale du postulat de l'existence de Dieu.

Pour Nietzsche, la mort de Dieu est une nécessité morale pour que l'homme puisse devenir, se transcender – « l'homme [n'étant] qu'un pont entre l'animal et le surhomme » – il faut en finir avec le discours d'aliénation des « visionnaires de l'au-delà » ! Pour Tocqueville, au contraire, ni l'homme ni la société ne peuvent se passer de la croyance en Dieu ; l'expérience de la Révolution française établit clairement que le remplacement des formes religieuses authentiques par des formes séculières et idéologiques est un remède pire que le mal. L'homme vit mieux en donnant à l'appel qui existe en lui, à l'insatisfaction existentielle de sa finitude, une dimension transcendantale – quelque irrationnelle qu'elle soit – et à celle-ci la place qui lui revient. Il en va de même pour la société.

L'homme est, pour Tocqueville comme pour Pascal, un être métaphysique, que l'infini et la mort effraient ; le refus de cette dimension existentielle et la négation ontologique qui accompagnent le matérialisme, tout comme la perte de la dimension transcendantale qui résulte de l'aliénation dans l'objet du matérialisme simpliste, ne constituent pas un progrès mais une perte, pour l'individu comme pour la société.

Certes la religion implique une part d'aliénation, de passion inquisitoriale¹ mais elle apporte aux individus les réponses aux questions qui sont les leurs et leur offre les certitudes dogmatiques dont ils ont besoin. Par conséquent, toute religion, vraie ou fausse (à ce stade, dans la perspective de l'analyse tocquevillienne, le jugement de vérité ou de fausseté n'a pas sa place, mais il la retrouve ensuite), et quel que soit son degré d'irrationalité, vaut mieux que l'absence de religion. À ce niveau, toutes les religions possèdent, chacune, une vérité pleine et entière et une valeur éthique : en même temps qu'elles contraignent l'individu en lui imposant des croyances et des pratiques, elles le libèrent. Rassuré et délivré de ses inquiétudes et de ses doutes, il est moralement, mentalement, existentiellement disponible pour agir.

Cependant, si, en un sens, toutes les religions sont vraies et utiles, elles ne le sont pas de la même façon et ce qui a été concédé en un premier temps est vite repris. En profondeur, elles n'ont ni la même vérité ni la même valeur. Pour

¹ Dans la première Démocratie, Tocqueville note que l'opinion publique constitue, en démocratie, le premier pouvoir non institutionnel et, de facto, le pouvoir « politiquement » le plus important ; il souligne comment, aux États-Unis, une opinion publique, marquée par la religiosité, contraint les citoyens avec plus de force que ne le faisait l'Inquisition : « L'Inquisition n'a jamais pu empêcher qu'il ne circulât en Espagne des livres contraires à la religion du plus grand nombre. L'empire de la majorité fait mieux aux États-Unis : elle a ôté jusqu'à la pensée d'en publier. On rencontre des incrédules en Amérique, mais l'incrédulité n'y trouve pour ainsi dire pas d'organe » (D.A., I, deuxième partie, chap. 7).

Tocqueville, le christianisme est une religion du respect de l'individu et de l'universalité qui est – ou sera – d'autant mieux adaptée à la démocratie qu'elle évitera de surcharger inutilement son appareil dogmatique et d'aller sans nécessité à rebours des mœurs.

Les religions ont, par nature, une dimension éminemment sociétale dont Tocqueville fait une approche sociologique, ethnologique et politique : le fait religieux – la forme que prend la religion dans un pays ou une région du monde – est fonction de l'organisation politique (en donnant à cette expression son sens le plus large) d'un pays ou d'une région entière, Empire romain ou Europe médiévale, par exemple.

Tocqueville met en évidence les interrétions entre le politique – la structure du pouvoir, l'implantation hic et nunc dans un donné géographique et historique – et le religieux. Ainsi, les origines pastorales de l'islam, religion qui naît au sein de peuplades nomades, expliquent-elles aussi bien le peu de rituels que l'absence de clergé dans le monde musulman. Le texte ci-dessous établit la nature ambivalente, pour Tocqueville, de la religion : elle trace autour de l'individu un cercle magique qui l'enclot dans ses croyances et obligations religieuses en même temps qu'elle le libère pour tout le reste.

La religion est nécessaire à toutes les sociétés, plus encore aux sociétés démocratiques

[Retour à la table des matières](#)

La plupart des religions ne sont que des moyens généraux, simples et pratiques, d'enseigner aux hommes l'immortalité de l'âme. C'est là le plus grand avantage qu'un peuple démocratique retire des croyances, et ce qui les rend plus nécessaires à un tel peuple qu'à tous les autres.

Lors donc qu'une religion quelconque a jeté de profondes racines au sein d'une démocratie, gardez-vous de l'ébranler ; mais conservez-la plutôt avec soin comme le plus précieux héritage des siècles aristocratiques ; ne cherchez pas à arracher aux hommes leurs anciennes opinions religieuses pour en substituer de nouvelles, de peur que, dans le passage d'une foi à une autre, l'âme se trouvant un moment vide de croyances, l'amour des jouissances matérielles ne vienne à s'y étendre et à la remplir tout entière. [...]

La croyance à un principe immatériel et immortel, uni pour un temps à la matière, est [...] nécessaire à la grandeur de l'homme. [...] C'en est assez pour donner un certain tour élevé à leurs idées et à leurs goûts, et pour les faire tendre

sans intérêt, et comme d'eux-mêmes, vers les sentiments purs et les grandes pensées ¹.

J'ai établi, dans un des chapitres précédents, que les hommes ne peuvent se passer de croyances dogmatiques, et qu'il était même très à souhaiter qu'ils en eussent de telles. J'ajoute ici que, parmi toutes les croyances dogmatiques, les plus désirables me semblent être les croyances dogmatiques en matière de religion : cela se déduit très clairement, alors même qu'on ne veut faire attention qu'aux seuls intérêts de ce monde.

Il n'y a presque point d'action humaine, quelque particulière qu'on la suppose, qui ne prenne naissance dans une idée très générale que les hommes ont conçue de Dieu, de ses rapports avec le genre humain, de la nature de leur âme et de leurs devoirs envers leurs semblables. L'on ne saurait faire que ces idées ne soient pas la source commune dont tout le reste découle.

Les hommes ont donc un intérêt immense à se faire des idées bien arrêtées sur Dieu, leur âme, leurs devoirs généraux envers leur Créateur et leurs semblables ; car le doute sur ces premiers points livrerait toutes leurs actions au hasard et les condamnerait en quelque sorte au désordre et à l'impuissance.

C'est donc la matière sur laquelle il est le plus important que chacun de nous ait des idées arrêtées, et malheureusement c'est aussi celle dans laquelle il est le plus difficile que chacun, livré à lui-même, et par le seul effort de sa raison, en vienne à arrêter ses idées.

Il n'y a que des esprits très affranchis des préoccupations ordinaires de la vie, très pénétrants, très déliés, très exercés, qui, à l'aide de beaucoup de temps et de soins, puissent percer jusqu'à ces vérités si nécessaires.

Encore voyons-nous que ces philosophes eux-mêmes sont presque toujours environnés d'incertitudes , qu'à chaque pas la lumière naturelle qui les éclaire s'obscurcit et menace de s'éteindre, et que, malgré tous leurs efforts, ils n'ont encore pu découvrir qu'un petit nombre de notions contradictoires, au milieu desquelles l'esprit humain flotte sans cesse depuis des milliers d'années, sans pouvoir saisir fermement la vérité ni même trouver de nouvelles erreurs. De pareilles études sont fort au-dessus de la capacité moyenne des hommes, et, quand même la plupart des hommes seraient capables de s'y livrer, il est évident qu'ils n'en auraient pas le loisir.

Des idées arrêtées sur Dieu et la nature humaine sont indispensables à la pratique journalière de leur vie, et cette pratique les empêche de pouvoir les acquérir.

¹ Seconde *Démocratie*, deuxième partie, chap. 17.

Cela me paraît unique. Parmi les sciences, il en est qui, utiles à la foule, sont à sa portée ; d'autres ne sont abordables qu'à peu de personnes et ne sont point cultivées par la majorité, qui n'a besoin que de leurs applications les plus éloignées ; mais la pratique journalière de celle-ci est indispensable à tous, bien que son étude soit inaccessible au plus grand nombre.

Les idées générales relatives à Dieu et à la nature humaine sont donc, parmi toutes les idées, celles qu'il convient le mieux de soustraire à l'action habituelle de la raison individuelle, et pour laquelle il y a le plus à gagner et le moins à perdre en reconnaissant une autorité.

Le premier objet, et l'un des principaux avantages des religions, est de fournir sur chacune de ces questions primordiales une solution nette, précise, intelligible pour la foule et très durable.

Il y a des religions très fausses et très absurdes ; cependant l'on peut dire que toute religion qui reste dans le cercle que je viens d'indiquer et qui ne prétend pas en sortir, ainsi que plusieurs l'ont tenté, pour aller arrêter de tous côtés le libre essor de l'esprit humain, impose un joug salutaire à l'intelligence ; et il faut reconnaître que, si elle ne sauve point les hommes dans l'autre monde, elle est du moins très utile à leur bonheur et à leur grandeur dans celui-ci.

Cela est surtout vrai des hommes qui vivent dans les pays libres.

Quand la religion est détruite chez un peuple, le doute s'empare des portions les plus hautes de l'intelligence et il paralyse à moitié toutes les autres. Chacun s'habitue à n'avoir que des notions confuses et changeantes sur les matières qui intéressent le plus ses semblables et lui-même ; on défend mal ses opinions ou on les abandonne, et, comme on désespère de pouvoir, à soi seul, résoudre les plus grands problèmes que la destinée humaine présente, on se réduit lâchement à n'y point songer.

Un tel état ne peut manquer d'énerver les âmes ; il détend les ressorts de la volonté et il prépare les citoyens à la servitude.

Non seulement il arrive alors que ceux-ci laissent prendre leur liberté, mais souvent ils la livrent.

Lorsqu'il n'existe plus d'autorité en matière de religion, non plus qu'en matière politique, les hommes s'effrayent bientôt à l'aspect de cette indépendance sans limites. Cette perpétuelle agitation de toutes choses les inquiète et les fatigue. Comme tout remue dans le monde des intelligences, ils veulent, du moins, que tout soit ferme et stable dans l'ordre matériel, et, ne pouvant plus reprendre leurs anciennes croyances, ils se donnent un maître.

Pour moi, je doute que l'homme puisse jamais supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique ; et je suis porté à penser que, s'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et, s'il est libre, qu'il croie.

Je ne sais cependant si cette grande utilité des religions n'est pas plus visible encore chez les peuples où les conditions sont égales, que chez tous les autres.

Il faut reconnaître que l'égalité, qui introduit de grands biens dans le monde, suggère cependant aux hommes, ainsi qu'il sera montré ci-après, des instincts fort dangereux ; elle tend à les isoler les uns des autres, pour porter chacun d'eux à ne s'occuper que de lui seul.

Elle ouvre démesurément leur âme à l'amour des jouissances matérielles.

Le plus grand avantage des religions est d'inspirer des instincts tout contraires. Il n'y a point de religion qui ne place l'objet des désirs de l'homme au-delà et au-dessus des biens de la terre, et qui n'élève naturellement son âme vers des régions fort supérieures à celles des sens. Il n'y en a point non plus qui n'impose à chacun des devoirs quelconques envers l'espèce humaine, ou en commun avec elle, et qui ne le tire ainsi, de temps à autre, de la contemplation de lui-même. Ceci se rencontre dans les religions les plus fausses et les plus dangereuses.

Les peuples religieux sont donc naturellement forts précisément à l'endroit où les peuples démocratiques sont faibles ; ce qui fait bien voir de quelle importance il est que les hommes gardent leur religion en devenant égaux.

Je n'ai ni le droit ni la volonté d'examiner les moyens surnaturels dont Dieu se sert pour faire parvenir une croyance religieuse dans le cœur de l'homme. Je n'envisage en ce moment les religions que sous un point de vue purement humain ; je cherche de quelle manière elles peuvent le plus aisément conserver leur empire dans les siècles démocratiques où nous entrons.

J'ai fait voir comment, dans les temps de lumières et d'égalité, l'esprit humain ne consentait qu'avec peine à recevoir des croyances dogmatiques, et n'en ressentait vivement le besoin qu'en fait de religion. Ceci indique d'abord que, dans ces siècles-là, les religions doivent se tenir plus discrètement qu'en tous les autres dans les bornes qui leur sont propres, et ne point chercher à en sortir ; car, en voulant étendre leur pouvoir plus loin que les matières religieuses, elles risquent de n'être plus crues en aucune matière. Elles doivent donc tracer avec soin le cercle dans lequel elles prétendent arrêter l'esprit humain, et au-delà le laisser entièrement libre de l'abandonner à lui-même ¹.

¹ Seconde *Démocratie*, première partie, chap. 5. Tocqueville établit ensuite une comparaison entre le Coran et l'Évangile. Voir infra, p. 69.

I

L'islam

[Retour à la table des matières](#)

Dès la première Démocratie ¹, en 1835, Tocqueville s'est vivement intéressé à la religion musulmane qu'il évoque par la suite aussi bien dans ses textes sur l'Algérie que dans sa correspondance avec Gobineau ². Il écrit à celui-ci le 22 octobre 1843 : « J'ai beaucoup étudié le Coran à cause surtout de notre position vis-à-vis des populations musulmanes en Algérie et dans tout l'Orient ³. »

En juin et septembre 1837, Tocqueville avait fait paraître deux lettres sur l'Algérie, dans La presse de Seine-et-Oise, à l'intention de ses électeurs potentiels ⁴. Ensuite, dès mars 1838, il lit et annota le Coran ⁵ afin de tenter de comprendre l'esprit et la lettre de l'islam, conscient de la nécessité, pour qui entreprend de coloniser un pays musulman, de connaître les fondements de cette religion, notamment les liens qui l'unissent au sociétal et au politique. Il éprouve dès lors le besoin de se rendre sur place et fera deux voyages en Algérie, en 1841 et en 1846.

¹ Sous le même titre : *De la Démocratie en Amérique*, Tocqueville a rédigé deux livres différents et complémentaires, le premier publié en 1835 et le second en 1840 ; mais il s'agit bien, pour lui, d'un seul ouvrage. *La démocratie* de 1835 et celle de 1840 constituent les deux volets d'un diptyque, on emploie désormais les expressions « première » et « seconde » *Démocratie*.

² Arthur de Gobineau (1816-1882) fut collaborateur de Tocqueville, en 1843, lorsqu'il devait établir, pour l'Académie des sciences morales et politiques, les progrès des systèmes moraux depuis la Révolution, avant d'être son chef de cabinet au ministère des Affaires étrangères en 1849 ; il est curieux et amusant de constater qu'en tous points, quand il s'agit de morale, de politique, de religion ou de considérations sur les races, leurs choix idéologiques furent toujours diamétralement opposés.

³ O.C., IX, p. 69, lettre de Tocqueville à Gobineau, 22 octobre 1843.

⁴ En se lançant, en 1837, dans la carrière politique, Tocqueville avait envisagé la possibilité d'être candidat aux élections législatives en Seine-et-Oise, son père ayant été préfet de Versailles en 1826-1827, il pensait pouvoir disposer de certains appuis. Le *Mémoire sur le paupérisme* présenté, en 1835, à l'Académie de Cherbourg à l'intention des électeurs potentiels du Cotentin correspondait à la même démarche, Tocqueville hésitant alors entre plusieurs circonscriptions possibles.

⁵ Ce livre figure encore aujourd'hui dans la bibliothèque du château, il s'agit de : *Le Coran, traduit de l'Arabe, accompagné de notes et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet tiré des écrivains orientaux les plus estimés* (édition en 2 volumes, traduction de Savary).

De la lecture du Coran, il retire, comme on le voit dans ses notes, l'idée que la religion de Mahomet possède non seulement une fâcheuse propension à multiplier les appels à la guerre et au meurtre des infidèles, mais encore qu'elle laisse peu de place réelle à la liberté et aux libertés, notamment dans la mesure où elle nie l'existence d'« ordres » différents puisqu'elle régit simultanément les domaines de l'éthique, du politique, du juridique et du sociétal !

Chacun est libre, en fonction de sa connaissance, approfondie ou non, ou de sa propre lecture du Coran, de contester la justesse de cette analyse comme le fait Gobineau, le 18 novembre 1843. Il écrit à Tocqueville ce jour-là : « Je ne peux pas m'empêcher de vous trouver injuste contre l'islamisme ; [...] il est vrai que j'ai été autrefois son amoureux et très bon musulman ¹. »

Gobineau qui s'intéressait fort à l'Orient avait alors une grande sympathie pour l'islam, sans aller – semble-t-il – jusqu'à se convertir véritablement puisqu'il précise : « J'ose m'en flatter ; mais cela est fini depuis longtemps, et je crains de n'avoir jamais recours à vous pour me poser, en cérémonie, le turban sur la tête, ce qui, je dois l'avouer, me flatterait singulièrement ; quant à la circoncision, j'étais de tout temps résolu à me pourvoir d'une dispense ². »

On le voit, l'humour du propos révèle la vérité du fond ; ajoutons également que dans l'entourage proche de Tocqueville, lorsqu'il se rend en Algérie, l'un de ses amis – officier saint-simonien et cadre administratif de la colonie – s'est converti à l'islam : « Vous me paraissez avoir un certain faible pour l'islamisme. Cela me rappelle un autre de mes amis que j'ai retrouvé en Afrique devenu mahométan », écrit-il encore à Gobineau ³. L'attrait pour la religion musulmane était alors un courant, certes très minoritaire, mais bien réel.

La première réaction véritablement construite de Tocqueville à la lecture du Coran se trouve dans une lettre qu'il adresse à son cousin Louis de Kergorlay le 21 mars 1838.

Je lis la vie de Mahomet et le Coran. Cette dernière lecture est une des plus impatientantes choses et des plus instructives qui se puissent imaginer parce que l'œil y découvre facilement en y regardant de fort près tous les fils à l'aide desquels le prophète tenait et tient encore ses sectateurs. C'est un cours complet d'art prophétique que cette lecture-là et je t'engage fortement à la faire. Je ne conçois pas comment Lamoricière ⁴ a pu dire que ce livre-là était un progrès sur l'Évangile. Il n'y a nulle comparaison quelconque à faire suivant moi et je trouve que sa seule

¹ O.C., IX, p. 71.

² O.C., IX, p. 71.

³ O.C., IX, p. 69.

⁴ Louis Juchault de Lamoricière (1805-1865) qui servait en Algérie et reçut la reddition d'Abd el-Kader, en 1847, proche des saint-simoniens, était un ami de Tocqueville et de Kergorlay.

lecture indique merveilleusement les différentes destinées des musulmans et des chrétiens. Le Coran ne me paraît être qu'un compromis assez habile entre le matérialisme et le spiritualisme. Mahomet a fait la part du feu, comme on dit, aux plus grossières passions humaines pour pouvoir faire pénétrer avec elles un certain nombre de notions fort épurées afin que les premières maintenant les secondes, l'humanité marchât passablement, suspendue entre le ciel et la terre. Voilà la vue philosophique et désintéressée du Coran ; quant à la partie égoïste, elle est bien plus visible encore. La doctrine *que la foi sauve, que le premier de tous les devoirs religieux est d'obéir aveuglément au prophète ; que la guerre sainte est la première de toutes les bonnes œuvres...* toutes ces doctrines dont le résultat pratique est évident se retrouvent à chaque page et presque à chaque mot du Coran. Les tendances *violentes* et *sensuelles* du Coran frappent tellement les yeux que je ne conçois pas qu'elles échappent à un homme de bon sens. Le Coran est un progrès sur le polythéisme en ce qu'il contient des notions plus nettes et plus vraies de la divinité et qu'il embrasse d'une vue plus étendue et plus claire certains devoirs généraux de l'humanité. Mais il passionne et sous ce rapport je ne sais s'il n'a pas fait plus de mal aux hommes que le polythéisme, qui n'étant un ni par sa doctrine ni par son sacerdoce ne serrait jamais les âmes de fort près et leur laissait prendre assez librement leur essor. Tandis que Mahomet a exercé sur l'espèce humaine une immense puissance que je crois, à tout prendre, avoir été plus nuisible que salutaire ¹.

Notes sur le coran (mars 1838)

[Retour à la table des matières](#)

Choses qui reviennent sans cesse. Esprit général ²

Lors de cette lecture, Tocqueville procède comme à son habitude, prenant des notes succinctes sur la totalité du premier volume et sur une cinquantaine de pages seulement du second. Quand il veut se documenter sur une question ou sur un auteur, il choisit les sources disponibles, se renseigne sur celles qui sont les plus à jour ou qui passent, au moment, pour être les plus sûres. Le 25 mai 1841, visitant un collègue d'Alger, il s'enquiert de la meilleure traduction du Coran et apprend de son interlocuteur qu'il existe une meilleure traduction, mais qu'à proprement parler il n'en existe pas véritablement une qui soit satisfaisante : « parce qu'il faudrait traduire en même temps et en regard les cinq à six principaux commentaires qui aident à entendre le texte. Le Coran est, à vrai dire, un recueil d'ordres du jour et de proclamations auxquelles on ne comprend rien si les petits faits qui les ont motivés ne sont pas expliqués. Le Coran est la source des lois, des

¹ O.C., Bmt, V, p. 354 ; O.C., XIII, 2, pp. 28-29.

² Ces notes, qui sont accessibles aux Archives départementales de la Manche, ont été reproduites dans l'édition Gallimard : O.C., III, 1, pp. 154-162.

idées, des mœurs de toute cette population musulmane à laquelle nous avons affaire ¹. »

Les propos de son interlocuteur confirment également à Tocqueville quelques-uns des points qu'il avait relevés dans les notes qu'il avait prises en 1838 dont voici le texte :

Chapitre I

Encouragement, préceptes pour la guerre sainte.

Nécessité d'obéir au Prophète, de lui obéir comme à Dieu.

Magnifique récompense pour ceux qui meurent les armes à la main.

Grandeur, horreur des peines futures. Abomination de l'apostasie.

Peinture toute physique du paradis.

Les violences du langage de Mahomet principalement dirigées contre les idolâtres et les juifs.

La foi constamment au-dessus des bonnes œuvres.

Magnifiques images de Dieu qui trouvent à tout moment (*sic*).

Il accable sans cesse les juifs et ménage les chrétiens.

Comme le christianisme, le Coran se rattache sans cesse à toutes les idées de l'Ancien Testament dont il ne se présente que comme une suite. Il fait remonter ainsi l'islamisme jusqu'au commencement du monde, premier besoin de toutes les religions.

Le Coran contient à peu près tous les principes généraux de morale renfermés dans toutes les religions.

Chapitre II

Unité de Dieu, ubiquité, toute-puissance, miséricorde. Immortalité de l'âme.

Récompenses et châtiments éternels.

Immortalité particulièrement promise à ceux qui meurent les armes à la main pour la foi.

Mahomet complément des prophéties juives et chrétiennes. Racines de l'islamisme dans le judaïsme.

On se tourne vers La Mecque et non plus vers Jérusalem pour prier.

Interdiction pour nourriture des animaux morts, du porc, du sang.

L'aumône, la bienfaisance, la patience, élevées au rang de préceptes.

La foi nécessaire pour être sauvé.

¹ O. C., V, 2, p. 207.

Peine du talion pour le meurtre.
Jeûne du Ramadan.
Sainteté de la guerre sainte, encouragée à la fois avec énergie et violence.
Pèlerinage de La Mecque ordonné.
Prohibition du vin.
Prohibition des mariages mixtes.
Prohibition de s'approcher de ses femmes dans certains temps.
Règles sur le divorce.
Règles sur l'allaitement des enfants, sur la position et les droits de la femme dans la maison du mari, sur leur dot.
Nécessité de la prière.
Utilité de soutenir de ses biens la guerre sainte.
L'usure proscrite.
Forme des contrats.

Chapitre III

Il prévoit les schismes.
Jugement dernier indiqué.
Peinture du paradis : des jardins arrosés par des fleuves, et des houris.
Jésus Christ reconnu comme un prophète ses miracles admis ; sa naissance racontée à peu près comme dans l'Évangile. Sa divinité seule niée.
Influence du repentir.
Il rattache habilement l'islamisme à Abraham, père des Arabes, qui, dit-il, a bâti pour premier temple celui de La Mecque.
L'amour, le pardon, la bienfaisance recommandés.
Le terme des jours de l'homme écrit [70]¹.
Bonheur de ceux qui meurent en combattant pour la foi exalté de mille manières.

Chapitre IV

Commandement de ne pas épouser plus de quatre femmes.
Règlements généraux sur les tutelles.
Lois de succession, avantage des mâles [81]. Mahomet a soin de dire que ces prescriptions sont émanées de Dieu et de promettre le paradis à ceux qui y obéiront.

¹ Les chiffres entre crochets indiquent les références aux pages du livre de Savary, relevées par Tocqueville.

Peine de mort portée contre l'adultère.

Punition de la fornication.

Le repentir inutile au dernier jour. Inutile aux infidèles.

Règles des dots des femmes en cas de répudiation.

Règles sur les degrés où l'on peut épouser.

On ne peut épouser une femme mariée que lorsque la guerre vous la livre.

Permission d'épouser des esclaves dans certains cas.

Prohibition du suicide.

Devoirs des femmes. La femme inférieure à l'homme [82].

Permission et commandement de tuer les infidèles. Défense de tuer les croyants.

Chapitre V

Défense de manger du porc, du sang, des animaux étouffés, assommés, tués par quelque chute [106].

Ablutions avant la prière [107].

Coupez les pieds et les mains à ceux qui combattent Dieu et le Prophète [111].

Coupez les mains aux voleurs, c'est le commandement de Dieu [112].

Les chrétiens seront jugés d'après l'Évangile [114].

Les fidèles, les juifs et les chrétiens qui croiront en Dieu au jour dernier et pratiquent la vertu seront exempts de la crainte et des tourments [117]. Les strophes suivantes permettent de croire que c'est ceux d'entre eux qui abandonnent leurs croyances pour croire ces choses.

Le vin, les jeux de hasard et les statues sont des abominations inventées par Satan, abstenez-vous-en [120]. Le ministère du Prophète se borne à la prédication [122].

Forme des testaments [123].

Chapitre VI

Ne mangez point des animaux sur lesquels on n'a pas invoqué le nom de Dieu [141].

Les animaux morts, le sang et le porc sont immondes [145]. Pour les juifs, nous leur avons interdit tous les animaux qui n'ont pas la corne du pied fendue et la graisse des bœufs et moutons excepté celle du dos, des entrailles et celle qui est mêlée avec les os. Cette défense est la peine de leurs crimes [*id.*].

Ne tuez point vos enfants par crainte de pauvreté. Nous vous donnerons la nourriture pour vous et eux. Évitez le crime en public et en secret [146].

Chapitre VII

Le terme de la vie est fixé. Nul ne saurait le prévenir ni le différer d'un instant [153].

Ma mission est divine, elle embrasse tout le genre humain [172].

Ce chapitre très long ne contient presque aucun précepte ; ce sont des histoires de l'Ancien Testament un peu altérées et des apostrophes aux juifs et aux païens.

Il y parle des génies comme d'êtres presque semblables aux hommes. C'est la seconde fois que cela se trouve. Mais c'est obscur.

Chapitre VIII

Le butin pris sur l'ennemi appartient à Dieu et à son envoyé. Craignez le Seigneur [180].

Quiconque tournera le dos au jour du combat aura pour demeure l'enfer [181].

Tous les infidèles seront réunis dans l'enfer [184].

Combattez les infidèles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de schisme et que la religion sainte triomphe universellement [184].

Ô croyants ! Lorsque vous marcherez à l'ennemi, soyez inébranlables, obéissez à Dieu et au Prophète, craignez la discorde qui éteint le feu du courage. Soyez fermes [185].

L'incrédule qui refuse de croire à l'islamisme est plus abject que la brute aux yeux de l'Éternel [187].

Si le sort des armes fait tomber entre tes mains ceux qui violent le pacte qu'ils ont contracté avec toi, effraye par leur supplice ceux qui les suivent [187].

Dieu veut adoucir votre tâche : vingt braves croyants terrasseront deux cents infidèles, cent en mettront en fuite mille. Aucun prophète n'a jamais fait de prisonniers qu'après avoir versé le sang d'un grand nombre d'ennemis. Nourrissez-vous des biens enlevés aux ennemis [188].

Vous n'aurez point de société avec les fidèles qui sont restés dans leurs maisons, jusqu'à ce qu'ils aient marché au combat. Les croyants qui ont quitté leur patrie pour combattre sous l'étendard de la foi et ceux qui ont donné du secours au Prophète sont les vrais fidèles. Le paradis est leur partage.

Chapitre IX

Gardez fidèlement l'alliance contractée avec les idolâtres s'ils l'observent eux-mêmes [191].

Les mois sacrés écoulés ¹ mettez à mort les idolâtres partout où vous les rencontrerez. S'ils se convertissent, accomplissent les prières, paient le tribut sacré, laissez-les en paix. Le Seigneur est miséricordieux [191].

Le feu sera la demeure éternelle des idolâtres [192].

Les croyants, qui s'arracheront du sein de leur famille pour suivre l'étendard de [Mahomet ²], sacrifiant leurs biens et leurs vies, auront les premières places dans le royaume des cieux. Ils seront l'objet des complaisances de Dieu, ils habiteront des jardins de délices et goûteront d'éternels plaisirs [193].

Cessez d'aimer vos pères, vos frères, s'ils préfèrent l'incrédulité à la foi [193].

Ceux qui entassent l'or dans leur coffre et refusent de l'employer pour la foi subiront des tourments douloureux. Cet or rougi dans le feu de l'enfer sera appliqué sur leurs fronts, leurs côtés et leurs reins, et on leur dira : « Jouissez maintenant de votre trésor » [195].

Le Tout-Puissant forma l'année de douze mois ³. Quatre de ces mois sont sacrés. Fuyez ces jours l'iniquité, mais combattez les idolâtres en tout temps [195].

Jeunes et vieux, montez au combat, sacrifiez vos richesses et vos vies pour la défense de la foi, il n'est point pour vous de plus glorieux avantage [196].

Certains croyants ont laissé partir le Prophète, ils ont dit : « N'allons pas combattre pendant la chaleur ! » Le feu de l'enfer sera plus terrible que la chaleur [202].

Les riches qui te demandent des exemptions sont coupables [203].

Ceux qui font pénitence servent le Seigneur, l'adorent, jeûnent, commandent la justice, respectent et gardent les commandements divins seront heureux [206] ⁴.

Il ne faut point intercéder pour les idolâtres, fussent-ils vos parents, parce qu'ils sont ensevelis dans l'enfer (*id.*).

Craignez le Seigneur et exercez la justice [207].

Ô Croyants ! Combattez vos voisins infidèles. Qu'ils trouvent des ennemis implacables [208].

¹ « Il paraît que, pendant quatre mois, la guerre n'était pas licite parmi les tribus arabes, c'était une sorte de paix de Dieu analogue à celle des temps féodaux » (note de Tocqueville).

² Mot omis dans le texte.

³ « L'année arabe est lunaire » (note de Tocqueville).

⁴ « Tout ce qui tient à la guerre est précis, tout ce qui tient à la morale, excepté l'aumône, est général et confus ainsi que dans le verset précité » (note de Tocqueville).

Chapitre X

Le Coran confirme la vérité des écritures qui le précèdent. Il en est l'explication [214].

Noé fut traité d'imposteur. Ceux qui ne le croyaient point furent noyés dans les eaux. Voyez quelle est la fin des incroyants ! [218].

Chapitre XI

Tout est écrit dans le livre de l'évidence [224].

Celui qui souffrira avec patience et pratiquera la vertu recevra une récompense glorieuse.

Si on exigeait que tu fisses des miracles, ne t'afflige pas. Ton ministère se borne à la prédication.

Diront-ils : le Coran est son ouvrage ? Réponds : Apportez dix chapitres semblables à ceux qu'il renferme [225] ¹.

La plupart des hommes persisteront dans l'incrédulité [226].

Dieu rendra à chacun suivant ses œuvres ; rien n'échappe à sa connaissance [237].

Faites la prière au commencement du jour, au coucher du soleil et dans la nuit [*id.*].

L'objet principal du onzième chapitre est de faire connaître aux Arabes tous les prophètes que les peuples ont refusé de croire et d'écouter, et de les effrayer de la peinture des horribles punitions dont Dieu a frappé leur incrédulité. Comme dans presque tout l'Alcoran, Mahomet s'occupe bien plus à se faire croire qu'à donner des règles de morale. Et il emploie la terreur plus que tout autre mobile. Mahomet a évidemment beaucoup pris au Nouveau et à l'Ancien Testament, mais bien plus à l'Ancien qu'au Nouveau. On reconnaît Moïse à chaque instant. Il ne sort guère du Décalogue. Il n'y a ajouté que de plus grandes prescriptions de l'aumône.

Chapitre XII

Ce chapitre n'est autre chose que l'histoire de Joseph, fils de Jacob, avec quelques variantes, peu importantes.

Chapitre XIII

Ceux que l'espoir de voir Dieu rend constants dans l'adversité, qui font la prière, qui donnent en secret ou en public une portion des biens que nous leur avons dispensés et qui effacent leurs fautes par de bonnes œuvres, seront les hôtes du

¹ Tocqueville ajoute en marge : « Mahomet tire là très habilement d'affaire le *prophète* en tirant parti du grand écrivain. »

Paradis. Ils seront introduits dans les jardins d'Éden : leurs pères, leurs épouses et leurs enfants qui auront été justes jouiront du même avantage [258].

Quand le Coran ferait mouvoir les montagnes, partagerait la terre en deux, ferait parler les morts, ils ne te croiraient pas [259] ¹.

Les jardins de délices arrosés par des fleuves, où l'on trouvera une nourriture éternelle et des ombrages toujours verts, seront le prix de la piété. Les incroyables auront les flammes pour récompense [260].

Chapitre XIV

Rien de nouveau ; toujours les mêmes peintures des châtiments qui attendent ceux qui refusent de croire aux prophètes.

Chapitre XV

Peinture de la grandeur de Dieu. Menace contre ceux qui ne croient pas les prophètes. Rien de particulier ni de pratique.

Chapitre XVI

Grandeur, bonté de Dieu envers l'homme. Attaque violente contre le polythéisme.

Nous t'avons envoyé le Coran pour éclaircir les dogmes contestés et pour conduire les fidèles [2.16] ².

Dieu commande la justice, la bienfaisance, la libéralité envers les parents. Il défend le crime, l'injustice et la calomnie [2.19]. Évitez le parjure. Quiconque aura exercé la bienfaisance et professé la foi jouira d'une vie semée de plaisirs [2.20].

Abraham est le chef des croyants. Il adore l'unité de Dieu et refuse à encenser les idoles. Nous t'avons inspiré d'embrasser la religion d'Abraham qui reconnut l'unité de Dieu [2.24].

Si vous vous vengez, que la vengeance ne passe pas l'offense. Ceux qui souffriraient avec patience feraient une action plus méritoire [*id.*].

¹ « Des infidèles demandaient à Mahomet de faire des miracles pour prouver sa mission. C'est ainsi qu'il se tire ordinairement de ce mauvais pas : "Dieu pourrait me les faire faire, mais vous ne croiriez pas davantage" » (note de Tocqueville).

² « On voit que Mahomet se rattache toujours aux religions juive et chrétienne et par elles au commencement du monde » (note de Tocqueville qui travaille maintenant sur le volume 2).

Chapitre XVII

L'homme porte son sort attaché au cou [2. 27].

Dieu te commande la bienfaisance pour tes parents. Ne leur parle qu'avec respect. Sois pour eux tendre et soumis. Rends à tes proches ce que tu leur dois. Fais l'aumône aux pauvres et aux voyageurs [2.28].

Que la crainte de l'indigence ne vous fasse pas tuer vos enfants. C'est un crime horrible. Nous pourvions à leurs besoins et aux vôtres.

Évitez la débauche, c'est un crime et le chemin de l'enfer.

Ne versez point le sang humain. Le meurtrier sera en la puissance des héritiers du défunt, mais ils ne doivent pas excéder les bornes en demandant sa mort.

Ne touchez pas aux biens de l'orphelin.

Gardez vos engagements.

Ne cherchez pas à pénétrer ce que vous ne pouvez savoir [2.29].

Chapitre XVIII

La vérité vient de Dieu. L'homme est libre de croire ou de persister dans l'erreur. Nous avons allumé des brasiers pour les méchants. Possesseur du jardin d'Éden où coulent des fleuves, paré de bracelets d'or, vêtu d'habits verts tissés en soie et en or, rayonnant de gloire, le croyant reposera sur le lit nuptial dans le séjour de délices [2.42].

Un jour la terre sera aplanie ; nous rassemblerons tous les hommes : aucun ne sera oublié ; ils paraîtront chacun à leur tour devant le tribunal de Dieu [2.44].

Les œuvres de ceux qui ont nié l'islamisme et la résurrection seront vaines. Le mensonge présidait à ces œuvres. Elles seront sans poids au jour du jugement [2.51].

Dans une lettre qu'il adresse à Corcelle, ce même mois de mars 1838, Tocqueville écrit : « [Le Coran] est une lecture très fatigante mais très instructive. [...] Ce prophète-là ne me séduit pas et pourtant je vous réponds que c'est un habile homme au milieu de toutes ses divagations. Il est difficile de faire une transaction plus habile entre le spiritualisme et le matérialisme, l'ange et la bête. Le Coran n'est que cela ¹. »

Les notes prises par Tocqueville sur le Coran s'arrêtent ici mais deux ans plus tard, en septembre-octobre 1840, il consulte le Tableau de la situation des établissements français en Algérie dont les trois premiers tomes étaient parus respectivement en février 1838, juin 1839 et juin 1840 ainsi que les Actes du

¹ O.C., XV, 1, p. 98.

gouvernement ¹ et rédige un ensemble de notes dont je ne retiens ici que ce qui a trait, directement ou indirectement à l'islam, en premier lieu l'absence de sacerdoce et le culte musulman.

En raison de ses origines historiques, géographiques et sociales, l'islam, religion des pasteurs, ne pouvait avoir qu'un culte et des pratiques aussi simples que possible. L'absence de corps sacerdotal aurait pu être un bien, estime Tocqueville très réservé vis-à-vis de toute forme de cléricisme, mais la plus grande faiblesse de cette religion réside dans la confusion d'« ordres » différents ce qui a pour conséquence de figer la société musulmane, de lui interdire l'accès à la modernité et de l'entraîner vers une décadence qu'il juge inéluctable.

Notes sur l'islam (1839-1840)

Pourquoi on ne rencontre pas de sacerdoce chez les musulmans

[Retour à la table des matières](#)

Prêtre, culte, sacerdoce dans le mahométisme.

Mahomet a prêché sa religion à des peuples peu avancés, nomades et guerriers ; cette religion avait elle-même pour but la guerre ; de là le petit nombre de pratiques et la simplicité du culte. Un culte compliqué et chargé de pratiques suppose des temples, une population sédentaire, des habitudes assez paisibles.

Le culte étant presque nul, le prêtre a été peu nécessaire. Mais il y a une raison plus puissante pour expliquer l'absence presque complète de sacerdoce régulier parmi les musulmans, fait qui en lui-même paraît au premier abord très singulier, car toutes les religions, et surtout toutes celles qui ont agi fortement sur l'imagination des hommes, ont acquis ou conservé leur influence à l'aide d'un corps sacerdotal très séparé du reste de la nation et très fortement constitué.

Le mahométisme est la religion qui a le plus complètement confondu et entremêlé les deux puissances ; de telle sorte que le grand prêtre est nécessairement le prince, et le prince le grand prêtre, et que tous les actes de la vie civile et politique se règlent plus ou moins sur la loi religieuse.

¹ Ces notes, qui sont accessibles aux Archives départementales de la Manche, ont été reproduites dans l'édition Gallimard des O.C., III, 1, pp. 163-208, je n'ai retenu ici que celles qui ont trait à l'islam.

Cela étant, l'existence d'un corps à part placé, comme dans le catholicisme par exemple, à côté de la société civile et politique pour diriger la société religieuse, l'existence d'un tel corps était impossible.

Cela a été un bien au milieu de tous les maux que la religion musulmane a fait naître. Car un corps sacerdotal est en lui-même la source de beaucoup de malaise social, et quand la religion peut être puissante sans le secours d'un pareil moyen, il faut s'en louer.

Mais si cette concentration et cette confusion établies par Mahomet entre les deux puissances a produit ce bien particulier, d'une autre part, elle a été la cause première du despotisme et surtout de l'immobilité sociale qui a, presque toujours, fait le caractère des nations musulmanes et qui les fait enfin succomber toutes devant les nations qui ont embrassé le système contraire.

Comme le Coran est la source commune dont sont sorties la loi religieuse, la loi civile et même en partie la science profane, la même éducation est donnée à ceux qui veulent devenir ministres du culte, docteurs de la loi, juges et même savants. Le souverain prend indistinctement dans cette classe de lettrés les ministres du culte ou imans, les docteurs de la loi ou muphtis et les juges ou cadis. Ces différentes professions ne donnent aucun caractère indélébile à celui qui en est revêtu. Il y a donc une religion, mais, à vrai dire, il n'y a pas de sacerdoce. Tout cela est d'autant plus vrai que la population musulmane ressemble plus aux Arabes du Prophète, qu'elle est plus nomade et plus divisée en tribus. Il paraît que, dans les tribus arabes de l'Algérie, la trace même d'un corps clérical est à peine visible, tandis qu'à Constantinople il y a quelque chose qui ressemble plus à une hiérarchie religieuse. Le mot même de clergé n'existe pas en arabe. L'influence temporelle que donne la religion à certains hommes, car cela arrive toujours quoi qu'on fasse, est exercée par les marabouts, pouvoir indéfini et irrégulier, assez semblable à celui qu'exerçaient les saints et les anachorètes à la fin de l'Empire romain et au milieu de l'invasion des Barbares. La seule différence, c'est que chez les Arabes cette sainteté est souvent héréditaire, combinaison bizarre du pouvoir qu'un individu peut accidentellement acquérir par ses vertus et du principe aristocratique qui lui est le plus opposé.

Tocqueville se penche ensuite sur la pratique du culte musulman en Algérie, notamment dans les villes, et il juge que l'intrusion de l'administration française de la colonie dans le système juridique musulman constitue une faute grave et lourde de conséquences pour la bonne gouvernance et l'avenir de la colonisation.

Culte musulman

Les cérémonies en sont très simples ; il consiste en prières et sermons.

La khotba, qui est tout à la fois une profession de foi et une prière pour le chef des croyants, est récitée tous les vendredis.

Les mosquées ne doivent être bâties qu'au milieu d'une population agglomérée.

Un certain nombre de prêtres nommés scheikhs, khatebs, imans, muezzins sont attachés à chaque mosquée. À la tête de tout ce personnel est le muphti.

Les frais du culte sont couverts par des fondations et un casuel recueilli par les imans.

Au-dehors des villes, le culte musulman n'existe pas. Il n'y a ni mosquée, ni ministre du culte. Les populations sont abandonnées aux marabouts [...], personnages sans caractère que celui que leur prêche la multitude.

Justice

Constitution de la justice dans les pays musulmans et en particulier à Alger.

La religion et la justice ont toujours été mêlées dans les pays musulmans, comme les tribunaux ecclésiastiques avaient essayé de le faire dans l'Europe chrétienne du Moyen Âge. La justice n'est pas un droit régalien, elle se rend au nom de Dieu bien plus qu'à celui du prince. Ses règles ne sont pas contenues dans la loi civile, mais dans le Coran et ses commentaires. C'est ce qui fait que, toutes les fois que des parties s'entendent pour s'adresser même à un juge étranger, le jugement est bien rendu et valable.

C'est le même corps qui fournit : 1° les imans (ministres du culte) ; 2° les muphtis (docteurs de la loi) ; 3° les cadis ou juges. Ce corps est celui des oulémas, dans lequel on n'entre qu'après avoir fait certaines études et subi certains examens.

Le muphti a une supériorité reconnue sur les deux autres ordres. À Alger, il y avait plusieurs cadis et un cadi pour chaque outan ou canton.

Le tribunal du cadi est composé d'un seul juge, qui prononce sans appel et fait exécuter l'arrêt, excepté en matière criminelle où il livre le délinquant à l'autorité séculière.

De ce que la justice et la religion se trouvent mêlées, il s'ensuit que les musulmans obéissent aux arrêts avec un respect religieux qu'on ne trouve pas ailleurs.

Les cadis étaient institués à Alger par le dey. Ils le sont par nous. Mais je crois que nous soumettons leur jugement à l'appel, ce qui doit être profondément contraire à l'esprit de l'institution ¹.

Garanties musulmanes

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en même temps qu'on ôtait aux Français les garanties de la loi française, on enlevait aux musulmans les garanties de la loi musulmane.

À Alger, comme dans tous les pays mahométans, c'était le chef du gouvernement qui nommait aux fonctions judiciaires et même à toutes les hautes fonctions religieuses. Mais il était obligé de ne prendre ceux qu'il choisissait que dans certaines catégories et après qu'ils avaient subi certains examens et reçu une certaine éducation. Maintenant c'est le gouverneur français qui nomme également le cadi et les muphtis, mais il peut prendre le premier venu, de manière que non seulement nous n'avons pas apporté en Afrique nos institutions libérales, mais que nous y avons ôté aux indigènes les seules choses qui ressemblaient à des institutions de cette espèce.

En résumé, soit instinct grossier soit erreur de raisonnement, nous avons fait en Afrique ce qu'on nous a vus faire partout ailleurs.

Le mélange du politique et du religieux est, aux yeux de Tocqueville, la cause première de la décadence du monde musulman et de la civilisation musulmane qui, après avoir été la civilisation la plus brillante – avec celle de Byzance dans la Méditerranée aux X^e et XI^e siècles – poussa son avantage jusqu'à la prise de Constantinople en 1453, avant de connaître de sérieux revers avec la défaite de Lépante en 1571 et de prendre ensuite du retard par rapport au monde occidental.

Pour réussir une colonisation aisée, équilibrée et à peu de frais, il aurait fallu, estime Tocqueville dans sa seconde lettre sur l'Algérie, en 1837, chasser le pouvoir turc mais conserver son administration qui gérait le pays à son profit ; agir comme les Normands en Sicile ² et prendre exemple sur les Turcs eux-mêmes

¹ « Cet amalgame de la justice musulmane et indigène a été fait par l'ordonnance du 4 août 1834 » (note de Tocqueville).

² En 1827, Tocqueville avait fait, avec son frère Édouard, un voyage en Italie et en Sicile qui lui donna l'occasion de sérieuses réflexions politiques. Les Siciliens gardaient et gardent aujourd'hui encore la période normande comme l'âge d'or de leur civilisation, or cette conquête n'a été le fait que de quelques centaines tout au plus de chevaliers normands désargentés qui eurent l'intelligence d'utiliser un complexe réseau d'alliances avec les uns contre les autres, en faisant preuve de tolérance culturelle et religieuse. Voir à ce sujet *Les actes des colloques normands* de Cerisy-la-Salle : *Les Normands en Méditerranée*, Presses universitaires de Caen, 1994, *De la Normandie à la Sicile*, édition des Archives départementales de la Manche, 2004, et *Les Normands en Sicile*, 5 Continents, éditions Milan, 2006, et ma communication : *Tocqueville*

qui faisaient preuve de respect vis-à-vis des religieux algériens mais leur interdisaient absolument tout rôle et tout pouvoir politiques.

Les accords de la Tafna, signés par Bugeaud le 24 mai 1837, constituent par conséquent, estime à juste titre Tocqueville, une erreur majeure, lourde de conséquences pour l'avenir. Ils reconnaissent, en effet, à Abd el-Kader – « Émir-el-mouminin » – c'est-à-dire « chef des croyants », la souveraineté sur une partie du pays¹ sans lui imposer, en contrepartie d'obligations vis-à-vis de la France. Abd el-Kader n'allait pas tarder à étendre son autorité sur le Beylik de Constantine symbolisant ainsi, à juste titre, pour son peuple la résistance à l'occupant et l'union retrouvée du politique et du religieux.

Les origines familiales d'Abd el-Kader

La principale aristocratie arabe tire son origine de la religion. [...] Il y a des hommes qui jadis par leur piété et leur savoir se sont acquis une réputation de sainteté extraordinaire. Ces hommes qu'on nomme marabouts ont été environnés du respect public pendant leur vie et ont en général exercé une grande influence sur l'esprit des populations environnantes ; et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'ils ont transmis tout cela à leurs descendants. Dans chaque famille de marabout, il ne manque point de naître à chaque génération nouvelle un homme saint et érudit, qui maintient la bonne renommée et le pouvoir de ses prédécesseurs. Il n'y a guère de tribus où l'on ne rencontre un ou plusieurs marabouts qui habitent en général près du tombeau de leur plus célèbre ancêtre et y donnent fort généreusement l'hospitalité à ceux qui viennent y faire des pèlerinages, car, en général, ils sont riches. Ces marabouts [...] [doivent être] considérés comme les membres les plus influents de la société arabe. Ils sont l'intelligence de ce grand corps dont l'aristocratie militaire forme le cœur et les membres. Ce sont en général les marabouts qui rétablissent la paix entre les tribus et qui dirigent en secret les principaux ressorts de leur politique.

Notez bien, Monsieur, qu'Abd el-Kader, dont vous avez tant entendu parler, appartient à l'une des premières familles de marabouts de la Régence et qu'il est marabout lui-même. Ceci explique bien des choses. [...]

Les Turcs avaient éloigné l'aristocratie religieuse des Arabes de l'usage des armes et de la direction des affaires publiques. Les Turcs détruits, on la vit presque aussitôt redevenir guerrière et gouvernante. L'effet le plus rapide et le plus certain de notre conquête fut de rendre aux marabouts l'existence politique qu'ils avaient

et la Normandie, au colloque sur *La Normandie constitutionnelle*, au CCIC de Cerisy-la-Salle, en juin 2006.

¹ Le traité de la Tafna reconnaissait la souveraineté d'Abd el-Kader sur la province d'Oran et sur le Tittery, région bordée par les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine.

perdue. Ils reprirent le cimetière de Mahomet pour combattre les infidèles et ils ne tardèrent pas à s'en servir pour gouverner leurs concitoyens. [...]

À l'ouest de la province d'Alger, près des frontières de l'empire du Maroc, était fixée depuis longtemps une famille de marabouts très célèbre. Elle descendait de Mahomet lui-même, et son nom était vénéré dans toute la Régence. Au moment où les Français prirent possession du pays, le chef de cette famille était un vieillard appelé Mahiddin. À l'illustration de la naissance, Mahiddin joignit l'avantage d'avoir été à La Mecque et de s'être longtemps et énergiquement opposé aux exactions des Turcs. Sa sainteté était en grand honneur et son habileté connue. Lorsque les tribus des environs commencèrent à sentir ce malaise insupportable que cause aux hommes l'absence du pouvoir, elles vinrent trouver Mahiddin et lui proposèrent de prendre la direction de leurs affaires. Le vieillard les réunit toutes dans une grande plaine ; là, il leur dit qu'à son âge il fallait s'occuper du ciel et non de la terre, qu'il refusait leur offre, mais qu'il les pria de reporter leur suffrage sur un de ses plus jeunes fils qu'il leur montra. Il énuméra longuement les titres de celui-ci à gouverner ses compatriotes : sa piété précoce, son pèlerinage aux Lieux saints, sa descendance du Prophète ; il fit connaître plusieurs indices frappants dont le ciel s'était servi pour le désigner au milieu de ses frères et il prouva que toutes les anciennes prophéties qui annonçaient un libérateur aux Arabes s'appliquaient manifestement à lui. Les tribus proclamèrent d'un commun accord le fils de Mahiddin émir-el-mouminin, c'est-à-dire chef des croyants.

Ce jeune homme qui n'avait alors que vingt-cinq ans et était d'une chétive apparence s'appelait Abd el-Kader.

Telle est l'origine de ce chef singulier : l'anarchie fit naître son pouvoir, l'anarchie l'a développé sans cesse et, avec la grâce de Dieu et la nôtre, après lui avoir livré la province d'Oran et celle de Tittery, elle mettra entre ses mains Constantine et le rendra bien plus puissant que ne le fut jamais le gouvernement turc qu'il remplace. [...]

Les Turcs avaient été plus sages...

Les Turcs avaient, dans toutes [les] parties de la Régence qu'ils occupaient, adopté uniformément une maxime politique fort profonde et que je dois vous faire connaître.

Ces Turcs qui étaient des gens peu déliés, mais de bon sens, avaient compris que les marabouts, qui avaient déjà pour eux l'avantage de la naissance et celui de la religion, deviendraient aisément des adversaires très dangereux, si on les laissait se mêler du gouvernement.

Les Turcs honoraient donc fort les marabouts, ils baisaient le bas de la tunique de chacun d'eux et allaient dévotement prier au tombeau de ses ancêtres. Mais ils ne souffraient pas qu'aucun d'eux se mêlât ostensiblement aux affaires publiques.

Ils ne les employaient jamais eux-mêmes et ne permettaient [pas] qu'ils reprissent les armes qu'ils avaient quittées lorsqu'on avait cessé de faire la guerre aux chrétiens. [...] Les Turcs étaient cependant mahométans comme les Arabes, ils avaient des habitudes analogues aux leurs et ils étaient parvenus à écarter des affaires l'aristocratie religieuse ¹.

Tocqueville juge Abd el-Kader

Abd el-Kader, qui est évidemment un esprit de l'espèce la plus rare et la plus dangereuse, mélange d'un enthousiasme sincère et d'un enthousiasme feint, espèce de Cromwell musulman, Abd el-Kader, dis-je, a merveilleusement compris cela. Dans tous ses actes extérieurs, le prince se montre bien moins que le saint : il se cache sans cesse derrière l'intérêt de la religion pour laquelle, dit-il, il agit ; c'est comme interprète du Coran et le Coran à la main qu'il enjoint et qu'il condamne, c'est la réforme qu'il prêche autant que l'obéissance ; son humilité croît avec sa puissance. La haine religieuse que nous inspirons l'a créé, elle l'a grandi, elle le maintient ; l'éteindre, c'est renoncer à son pouvoir. Il ne l'éteindra donc pas, mais la ravivera sans cesse, et il nous fera toujours soit sourdement soit ostensiblement la guerre, parce que la paix, rendant les tribus à leurs instincts naturels, dissoudrait bientôt le faisceau sur lequel il s'appuie.

Il n'est pas possible d'ailleurs qu'Abd el-Kader ou tout autre prince qui rangerait sous son pouvoir les tribus de l'Algérie puisse se satisfaire de la condition que nous lui faisons et en jouir en paix ².

Cette dernière remarque est caractéristique de la visée colonisatrice qui s'impose par la contrainte et la force alors qu'Abd el-Kader est totalement fondé à se lever contre la violence qui lui est faite. Tocqueville ne justifie d'ailleurs jamais la colonisation par l'argument de la mission civilisatrice de la France ; s'il est pour la colonisation, c'est pour des raisons exclusivement géopolitiques et géostratégiques, mais il espère que les deux populations pourront vivre ensemble en partageant des intérêts communs : « Il n'y a donc point de raisons de croire que le temps ne puisse parvenir à amalgamer les deux races. Dieu ne l'empêche point ; les fautes seules des hommes pourraient y mettre obstacle ³. »

Le colonisateur face à l'islam

L'ensemble des textes et des prises de position de Tocqueville vis-à-vis de la façon dont la colonisation est engagée est, d'un bout à l'autre, très critique. En 1833, il avait écrit quelques pages dans lesquelles il relevait : « Quelques idées sur les raisons qui s'opposent à ce que les Français aient de bonnes colonies » ; de

¹ Tous les passages cités ici sont empruntés aux deux *Lettres sur l'Algérie*.

² *Travail sur l'Algérie*, 1841.

³ *Seconde lettre sur l'Algérie*, 1837.

1837 à 1849, date de sa dernière intervention sur l'Algérie, il lui apparaît de plus en plus nettement que décidément la France n'est pas douée pour la colonisation. Pour que la colonie puisse vivre, il faudrait la débarrasser des turpitudes de l'armée et de l'oppression bornée d'une administration centralisatrice, incapable de comprendre et d'admettre qu'un pays puisse être autre ; il faudrait également, pour que le colonisateur et le colonisé puissent vivre en paix l'un à côté de l'autre, que les deux communautés tirent avantage de la situation ¹.

Pour Tocqueville, l'attitude vis-à-vis des musulmans doit être faite de justesse et de rigueur. Le gouvernement français ou son armée n'ont pas à se charger du transport des pèlerins à La Mecque : « Chaque année, le gouvernement français (faisant ce que le prince musulman qui nous a précédés à Alger ne faisait pas lui-même) transporte sans frais jusqu'en Égypte les pèlerins qui veulent aller honorer le tombeau du prophète », écrit-il en 1847 ² ; mais en revanche, l'administration doit absolument cesser de spolier les fondations charitables de l'islam.

Tocqueville juge en outre, après son premier voyage en Algérie, que pour que les deux communautés puissent vivre ensemble il importe non d'assimiler les Arabes et les Kabyles, mais de respecter leurs mœurs, leur civilisation et leurs biens et de permettre le développement économique de la colonie qui devra bénéficier aux colonisateurs comme aux colonisés. Ensuite les intérêts communs permettront, peut-être, de les rapprocher davantage.

Contre la spoliation des fondations pieuses

Tocqueville intervient, le 9 juillet 1847, lors de la discussion du budget général de l'Algérie pour 1848, pour dénoncer, avec virulence, la spoliation des fondations pieuses musulmanes par l'administration coloniale. Il juge que le colonisateur doit, pour des raisons aussi bien morales que pour des considérations d'intelligence politique, aider les musulmans à relever leurs écoles et veiller à ce qu'ils puissent pratiquer leur culte dans les meilleures conditions et en permettant le recrutement et la formation de religieux de qualité ; c'était là, estimait-il, le moyen d'éviter le développement du fanatisme ³.

¹ Tocqueville a écrit, dans *La démocratie*, que tout système qui met au contact deux peuples dont le développement est inégal se fait toujours aux dépens de celui dont la civilisation est la moins avancée. C'est en ce sens qu'on peut juger sa position indéfendable, car il est conscient de tous les péchés du système, et non en l'accusant de crimes dont il est innocent, comme les enfumades de Pélissier, en 1845, ou en faisant des lectures partielles et partiales et de savants montages d'éléments épars du texte, un copier-coller idéologique indéfendable dans une perspective historique sérieuse. Le lecteur pourra se reporter avec profit au livre de Jennifer Pitts : *A Turn to Empire*, Princeton University Press, 2005, dans lequel l'auteure rassemble les données du dossier avec un sérieux et une rigueur qu'on aimerait rencontrer plus souvent sur cette question.

² *Rapport sur l'Algérie*, 1847.

³ Tocqueville avait déjà dénoncé cette spoliation des biens religieux musulmans dans les notes qu'il avait prises en 1840, avant son premier voyage en Algérie, mais ses sources, provenant de

La Chambre sait que la charité publique, le culte, les écoles, sont étrangers, dans les pays musulmans, au Trésor public ; ce sont des fondations pieuses qui, comme en Europe au Moyen Âge, ont été créées pour subvenir à ces besoins tout à la fois religieux et sociaux dont je viens de parler. Il y a quelques années, le gouvernement français a enlevé dans toute l'Algérie l'administration des fondations musulmanes aux autorités musulmanes ; à mon sens, elle a eu tort de le faire.

J'aurais compris très bien qu'on portât la lumière dans les ténèbres de cette administration, qu'on la surveillât, qu'on s'assurât de l'emploi qu'elle faisait des sommes qui lui étaient confiées. Mais transporter à des administrateurs chrétiens la gestion de fondations pieuses établies par des musulmans, c'était donner lieu à croire qu'on voulait moins régulariser l'emploi des fonds que les détourner de leur objet et les consacrer à un autre usage. Et, en effet, c'est l'opinion universelle qui s'est bientôt répandue en Afrique. Cette opinion est-elle fondée ? Je suis obligé de dire avec une honte profonde qu'elle est fondée au plus haut point.

M. le ministre de la Guerre ¹ vous disait dans une séance précédente : « On n'a pas confisqué les biens des écoles et des mosquées. Les revenus des biens religieux ont été conservés aux besoins des mahométans. Nous nous sommes substitués à la charité musulmane, et nous avons porté aux musulmans les secours qui leur étaient destinés par les fondateurs. » Messieurs, j'ose dire qu'en tenant ce langage M. le ministre de la Guerre a été induit en erreur. Je ne parlerai pas de ce qui se passe dans les portions de l'Algérie que je n'ai pas parcourues, mais je dirai ce qui se passe à Alger, ce que j'ai vérifié et vu par moi-même.

J'affirme que le revenu actuel des fondations ayant pour objet le secours des pauvres, le culte, les écoles, s'élève aujourd'hui à environ 400 000 francs. J'affirme que sur ces 400 000 francs plus de 200 000 francs ont été détournés de l'usage primitif et sont venus tomber dans le trésor de la colonie. Qu'en est-il résulté ? Il en est résulté que la population d'Alger, que la seule présence des Français contribuait déjà à ruiner, est tombée faute des secours sur lesquels elle devait compter, puisque ses pères les avaient préparés pour elle, que cette population est tombée dans un état de misère impossible à décrire.

J'effraierais, j'attristerais la Chambre, si je mettais sous ses yeux le tableau affreux des misères que présente ce pauvre peuple ; les maux de tout genre qui l'accablent, la faim, la maladie, la mort, le dénuement qui viennent le saisir au milieu même du pays qu'ont habité ses pères. Voilà le spectacle que présente la population d'Alger, faute des secours qui lui sont dus.

documents de l'administration française n'étaient pas aussi explicites que les renseignements qu'il put obtenir lors de ses deux voyages.

¹ Le général Camille-Alphonse Trézel (1780-1860) avait succédé au maréchal Soult au ministère de la Guerre en 1847.

Quant au culte, je dirai encore avec certitude, et sans crainte qu'on me démente, que le culte musulman est tombé, par suite de cette suppression injuste et impolitique, dans un état de misère qui fait honte, non seulement à nous, mais à la civilisation tout entière. Je sais très bien qu'on a fait aux principaux représentants du culte des traitements suffisants ; mais le culte musulman, comme le culte chrétien, se compose d'un très grand nombre de fonctionnaires divers, qui tous sont nécessaires à sa célébration et à ses cérémonies. Or, je dis qu'en dehors des gens d'un rang privilégié qui sont à la tête du culte musulman, l'immense masse des prêtres musulmans se trouve dans un dénuement honteux ; que la plupart d'entre eux sont moins payés que ne le seraient la plupart des portefaix d'Alger.

Voilà ce que j'affirme, et je suis convaincu que, lorsque M. le ministre de la Guerre ira au fond des choses, lorsqu'il acquerra la preuve de ce qui est juste, il sera obligé de reconnaître la vérité de ce que je dis.

Quant aux écoles, il en est de même. Je ne dis pas qu'on n'ait pas fait quelque chose pour soutenir les écoles ; mais j'affirme qu'elles sont en décadence, qu'un grand nombre d'entre elles tombent, et que cela a lieu parce qu'on n'attribue pas aux écoles le fonds qui, originellement, leur est destiné.

Quoi de plus propre, Messieurs, je vous le demande, qu'un pareil spectacle, à nous déconsidérer en Afrique, à nous y faire perdre cette grande force morale, si nécessaire, la première de toutes les forces du monde ?

Lorsque les musulmans voyaient que nous, qui nous prétendons la nation civilisée par excellence, qui prétendons porter la civilisation chez eux, nous faisons disparaître tous les monuments qui pouvaient entretenir les lumières qu'ils possédaient déjà, lorsqu'ils nous voyaient ruiner les temples, laisser tomber les écoles, quel mépris profond ne voulez-vous pas qu'ils professent pour notre gouvernement ? Le résultat les indigne, les moyens de l'atteindre leur paraissent honteux. Qu'on s'empare de vive force de leurs mosquées et de leurs écoles, ils pourraient encore le comprendre ; mais que peuvent-ils penser d'une grande nation comme la France, qui descend jusqu'à faire ces choses d'une manière subreptice et cachée, qui s'approprie, sans oser le dire, une partie des sommes qui étaient destinées aux pauvres, qui dépouille le clergé, les écoles, pour enrichir de quelques milliers de francs son trésor ? Je vous le laisse à juger vous-mêmes. [...]

Permettez-moi de finir. Quant aux fondations pieuses, je suis encore plus étonné d'entendre M. le ministre de la Guerre dire que la totalité des revenus qui se rapportent à ces fondations est attribuée aux objets pour lesquels les fondations ont été faites ; je suis convaincu, non pas assurément que M. le ministre n'a pas dit la vérité, mais que M. le ministre ne sait pas la vérité. N'équivoquons pas. Il est bien vrai qu'on donne aujourd'hui un revenu plus considérable que celui qu'on obtenait de ces mêmes fondations, il y a seize ans. Mais ce n'est pas là la question. Les

fondations se composaient d'un certain nombre d'immeubles ; or, en même temps que la présence des Français faisait augmenter immensément le prix des objets de consommation et rendait aux musulmans la vie plus chère et plus difficile, elle faisait aussi élever la valeur et les revenus des immeubles. Il en est résulté que les fondations qui rapportaient 200 000 francs en 1830 en rapportent 400 000 aujourd'hui ; or, ce que j'affirme, c'est que, sur ces 400 000 francs, le Trésor en confisque, d'une manière cachée et subreptice, plus de 200 000, qui cependant appartiennent légitimement aux indigents et doivent être consacrés aux objets que les fondateurs ont eus en vue ¹.

Extraits du rapport de 1847 concernant les établissements charitables, les écoles et le culte musulman

[Retour à la table des matières](#)

La société musulmane, en Afrique, n'était pas incivilisée elle avait seulement une civilisation arriérée et imparfaite. Il existait dans son sein un grand nombre de fondations pieuses, ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique. Partout nous avons mis la main sur ces revenus en les détournant en partie de leurs anciens usages ; nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles ², dispersé les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes, le recrutement des hommes de religion et des hommes de loi a cessé –, c'est-à-dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître. [...]

Ce que nous leur devons en tout temps, c'est un bon gouvernement. Nous entendons, par ces mots, un pouvoir qui les dirige, non seulement dans le sens de notre intérêt, mais dans le sens du leur ; qui se montre réellement attentif à leurs

¹ Tocqueville, *Intervention à la Chambre à l'occasion du vote du budget général de l'Algérie pour 1848*, 9 juillet 1847.

² « M. le général Bedeau, dans un excellent mémoire que M. le ministre de la Guerre a bien voulu communiquer à la Commission, fait connaître qu'à l'époque de la conquête, en 1837, il existait, dans la ville de Constantine, des écoles d'instruction secondaire et supérieure, où 600 à 700 élèves étudiaient les différents commentaires du Coran, apprenaient toutes les traditions relatives au Prophète et, de plus, suivaient des cours dans lesquels on enseignait [où l'on avait pour but d'enseigner] l'arithmétique, l'astronomie, la rhétorique et la philosophie. Il existait, en outre, à Constantine, vers la même époque, 90 écoles primaires, fréquentées par 1 300 ou 1 400 enfants. Aujourd'hui, le nombre des jeunes gens qui suivent les hautes études est réduit à 60, le nombre des écoles primaires à 30, et les enfants qui les fréquentent à 350 » (note de Tocqueville).

besoins ; qui cherche avec sincérité les moyens d'y pourvoir ; qui se préoccupe de leur bien-être ; qui songe à leurs droits ; qui travaille avec ardeur au développement continu de leurs sociétés imparfaites ; qui ne croit pas avoir rempli sa tâche quand il en a obtenu la soumission et l'impôt ; qui les gouverne, enfin, et ne se borne pas à les exploiter.

Sans doute, il serait aussi dangereux qu'inutile de vouloir leur suggérer nos mœurs, nos idées, nos usages. Ce n'est pas dans la voie de notre civilisation européenne qu'il faut, quant à présent, les pousser, mais dans le sens de celle qui leur est propre ; il faut leur demander ce qui lui agrée et non ce qui lui répugne. La propriété individuelle, l'industrie, l'habitation sédentaire n'ont rien de contraire à la religion de Mahomet. Des Arabes ont connu ou connaissent ces choses ailleurs ; elles sont appréciées et goûtées par quelques-uns d'entre eux en Algérie même. Pourquoi désespérerions-nous de les rendre familières au plus grand nombre ? On l'a déjà tenté sur quelques points avec succès¹. L'islamisme n'est pas absolument impénétrable à la lumière ; il a souvent admis dans son sein certaines sciences ou certains arts. Pourquoi ne chercherions-nous pas à faire fleurir ceux-là sous notre empire ? Ne forçons pas les indigènes à venir dans nos écoles, mais aidons-les à relever les leurs, à multiplier ceux qui y enseignent, à former les hommes de loi et les hommes de religion, dont la civilisation musulmane ne peut pas plus se passer que la nôtre.

Les passions religieuses que le Coran inspire nous sont, dit-on, hostiles, et il est bon de les laisser s'éteindre dans la superstition et dans l'ignorance, faute de légistes et de prêtres. Ce serait commettre une grande imprudence que de le tenter. Quand les passions religieuses existent chez un peuple, elles trouvent toujours des hommes qui se chargent d'en tirer parti et de les conduire. Laissez disparaître les interprètes naturels et réguliers de la religion, vous ne supprimerez pas les passions religieuses, vous en livrerez seulement la discipline à des furieux ou à des imposteurs. On sait aujourd'hui que ce sont des mendiants fanatiques, appartenant aux associations secrètes, espèce de clergé irrégulier et ignorant, qui ont enflammé l'esprit des populations dans l'insurrection dernière, et ont amené la guerre.

La connaissance que Tocqueville avait de l'islam était sans doute très imparfaite, son attitude ambivalente et son jugement sévère. Il jugeait

¹ « Déjà un grand nombre d'hommes importants, désirant nous complaire, ou profitant de la sécurité que nous avons donnée au pays, ont bâti des maisons et les habitent. C'est ainsi que le plus grand chef indigène de la province d'Oran, Sidi el-Aribi, s'est déjà élevé une demeure. Ses coreligionnaires l'ont brûlée dans la dernière insurrection. Il l'a rebâtie de nouveau. Plusieurs autres ont suivi cet exemple, entre autres le bachagha du Djendel Bou-Allem, dans la province d'Alger. Dans celle de Constantine, de grands propriétaires indigènes ont déjà imité en partie nos méthodes d'agriculture et adopté quelques-uns de nos instruments de travail. Le caïd de la plaine de Bône, Caresi, cultive ses terres à l'aide des bras et de l'intelligence des Européens. Nous ne citons pas ces faits comme la preuve de grands résultats déjà obtenus, mais comme d'heureux indices de ce qu'on pourrait obtenir avec le temps » (note de Tocqueville).

qu'historiquement, et de par sa nature profonde, cette religion tournait le dos à l'avenir, au progrès et à la démocratie, ce qui devait conduire la civilisation musulmane à être dominée, pour plus d'un siècle sans doute par la civilisation chrétienne occidentale d'autant plus ouverte aux sciences et aux techniques qu'elle considérait depuis la Renaissance que le religieux et le politique appartiennent à deux ordres différents. Ces raisons l'ont conduit à juger avec une relative bienveillance les Turcs, qui font mieux la part des choses, et distinguent, au moins en partie et quand c'est nécessaire, le religieux et le politique. Le 13 novembre 1855, il écrit à Gobineau, qui est attaché d'ambassade à Téhéran ¹, cette lettre peu amène vis-à-vis de l'islam.

Vous voilà au cœur du monde asiatique et musulman ; je serais bien curieux de savoir à quoi vous attribuez la rapide et en apparence inarrêtable décadence de toutes les races que vous venez de traverser, décadence qui en a déjà livré une partie et les livrera toutes à la domination de notre petite Europe qu'elles ont fait tant trembler autrefois. Où est le ver qui ronge ce grand corps ? Les Turcs sont des lourdauds que la nature semble n'avoir destinés qu'à être trompés et battus par tout le monde. Mais vous habitez aujourd'hui au milieu d'une nation musulmane qui, s'il faut en croire les voyageurs, est intelligente, raffinée même ; qui l'entraîne depuis des siècles dans cette irrémédiable décadence ? Est-ce seulement affaire d'équilibre ? Serait-ce que nous avons monté pendant que ceux-ci restaient à la même place ? Je ne le crois point. Je crois qu'il y a eu mouvement, de deux parts, mais mouvement en sens contraire. Vous dites que nous ressemblerons un jour à la canaille que vous avez sous les yeux ² ; peut-être. Mais avant que cela n'arrive, nous serons ses maîtres. Quelques millions d'hommes qui, il y a peu de siècles, vivaient presque sans abri dans des forêts et des marécages, seront avant cent ans les transformateurs du globe qu'ils habitent et les dominateurs de toute leur espèce. Rien n'est plus clairement annoncé d'avance dans les vues de la Providence. Si ce sont souvent, je l'avoue, de grands coquins, ce sont du moins des coquins à qui Dieu a donné la force et la puissance et qu'il a mis manifestement pour un temps à la tête du genre humain. Rien ne tiendra devant eux sur la surface de la Terre. Je n'en fais aucun doute ³.

Le jugement porté ici est sévère, les Turcs lui semblent pourtant faire un usage mesuré de l'islam. Ainsi, lorsque le grand vizir Rachid-Pacha refuse de livrer aux Russes et aux Autrichiens Dembieski et Kossuth, qui avaient joué un rôle important dans le soulèvement de la Pologne et de la Hongrie en 1848-1849, en

¹ Gobineau fut secrétaire puis chargé d'affaires à l'ambassade de France à Téhéran de 1855 à 1858.

² La phrase et l'expression renvoient à la lettre que Gobineau avait expédiée à Tocqueville, de Téhéran, quelques semaines plus tôt, le 7 juillet 1855, dans laquelle il écrivait à propos des Iraniens qu'il jugeait beaucoup plus proches des Européens que les Turcs, les Arabes et les Indous : « En somme, ce sont des coquins qui sont assez nos cousins et je crois que nous pourrions nous dire avec quelque justice : voilà comme nous serons dimanche. »

³ O.C., IX, pp. 243-244.

déclarant : « Si je perds le pouvoir pour ceci, j'en serai fier. [...] dans notre religion tout homme qui demande merci doit l'obtenir. » Tocqueville affirme, non sans ironie, que : « C'était parler comme des gens civilisés et des chrétiens ¹. » Mais il est vrai également que l'hiatus existant entre religion et politique en Turquie peut être simplement considéré comme l'espace qui favorise et justifie le despotisme en instrumentalisant l'islam cyniquement en fonction des considérations politiques ainsi qu'il l'avait souligné dans la première Démocratie :

« Les populations turques n'ont jamais pris aucune part à la direction des affaires de la société ; elles ont cependant accompli d'immenses entreprises, tant qu'elles ont vu le triomphe de la religion de Mahomet dans les conquêtes des sultans. Aujourd'hui la religion s'en va ; le despotisme seul leur reste : elles tombent.

Montesquieu en donnant au despotisme une force qui lui fût propre, lui a fait, je pense, un honneur qu'il ne méritait pas. Le despotisme, à lui tout seul, ne peut rien maintenir de durable. Quand on y regarde de près, on aperçoit que ce qui a fait longtemps prospérer les gouvernements absolus, c'est la religion et non la crainte ². »

Tocqueville précise le sens de son jugement dans la seconde Démocratie, il estime que l'islam allant à contre-courant du développement historique et scientifique est de ce fait condamné à régresser parce qu'incompatible avec la démocratie qui, elle, représente l'avenir inéluctable des sociétés modernes. Ce jugement rejoint celui qu'il porte dans une lettre à son ami Richard Milnes ³ le 29 mai 1844 :

« Vous me paraissez seulement comme Lamartine être revenu de l'Orient un peu plus musulman qu'il ne convient. Je ne sais pourquoi de nos jours plusieurs esprits distingués montrent cette tendance. Pour mon compte, j'ai ressenti de mon contact avec l'islamisme (vous savez que par l'Algérie nous touchons chaque jour aux institutions de Mahomet) des effets tout contraires. À mesure que j'ai mieux connu cette religion, j'ai mieux compris que c'est surtout d'elle que sort la décadence qui atteint de plus en plus sous nos yeux le monde musulman. Quand Mahomet n'aurait commis que la faute de joindre intimement un corps d'institutions civiles et politiques à une croyance religieuse, de façon à imposer au premier l'immobilité, qui est dans la nature des Saoudis, c'en eût été assez pour vouer dans un temps donné ses sectateurs à une infériorité d'abord et ensuite à une ruine inévitable. La grandeur, et la sainteté du christianisme, est de n'avoir au

¹ O.C., XII, *Souvenirs*, troisième partie, chap. 4.

² D.A., I, 1, première partie, chap. 5.

³ Tocqueville avait fait connaissance de Richard Monckton Milnes – homme politique et homme de lettres anglais (1809-1885) – à Paris, en 1840.

contraire entrepris de régner que dans la sphère naturelle des religions, abandonnant tout le reste aux mouvements libres de l'esprit humain ¹. »

La position de Tocqueville s'est donc singulièrement durcie depuis son affirmation de La démocratie que toute religion vaut mieux que l'absence de religion, il ne renie pas ce qu'il a écrit mais juge sévèrement l'islam et plus sévèrement encore l'hindouisme.

¹ O.C., VI, 3, p. 87.

II

L'hindouisme

[Retour à la table des matières](#)

Dans la seconde Démocratie, Tocqueville, jugeant que l'absence de religion conduit au matérialisme – le pire des maux pour l'homme – avait été logiquement conduit à affirmer que l'hindouisme, même fondé sur la croyance à la métempsycose, était encore préférable à l'athéisme, à la perte de toute référence à un au-delà, une transcendance, un principe immatériel. Nous verrons qu'au fur et à mesure qu'il acquiert une connaissance un peu plus précise de cette religion, il est tenté de revenir sur son jugement initial.

La plupart des religions ne sont que des moyens généraux, simples et pratiques, d'enseigner aux hommes l'immortalité de l'âme. C'est là le plus grand avantage qu'un peuple démocratique retire des croyances, et ce qui les rend plus nécessaires à un tel peuple qu'à tous les autres.

Lors donc qu'une religion quelconque a jeté de profondes racines au sein d'une démocratie, gardez-vous de l'ébranler ; mais conservez-la plutôt avec soin comme le plus précieux héritage des siècles aristocratiques ; ne cherchez pas à arracher aux hommes leurs anciennes opinions religieuses pour substituer de nouvelles, de peur que, dans le passage d'une foi à une autre, l'âme se trouvant un moment vide de croyances, l'amour des jouissances matérielles ne vienne à s'y étendre et à la remplir tout entière.

Assurément, la métempsycose n'est pas plus raisonnable que le matérialisme. Cependant, s'il fallait absolument qu'une démocratie fît un choix entre les deux, je n'hésiterais pas, et je jugerais que ses citoyens risquent moins de s'abrutir en pensant que leur âme va passer dans le corps d'un porc, qu'en croyant qu'elle n'est rien.

La croyance à un principe immatériel et immortel, uni pour un temps à la matière, est si nécessaire à la grandeur de l'homme, qu'elle produit encore de beaux effets lorsqu'on n'y joint pas l'opinion des récompenses et des peines, et que l'on se borne à croire qu'après la mort le principe divin renfermé dans l'homme s'absorbe en Dieu ou va animer une autre créature.

Ceux-là même considèrent le corps comme la portion secondaire et inférieure de notre nature ; et ils le méprisent alors même qu'ils subissent son influence ; tandis qu'ils ont une estime naturelle et une admiration secrète pour la partie immatérielle de l'homme, encore qu'ils refusent quelquefois de se soumettre à son empire. C'en est assez pour donner un certain tour élevé à leurs idées et à leurs goûts, et pour les faire tendre sans intérêt, et comme d'eux-mêmes, vers les sentiments purs et les grandes pensées. Il n'est pas certain que Socrate et son école eussent des opinions bien arrêtées sur ce qui devait arriver à l'homme dans l'autre vie ; mais la seule croyance sur laquelle ils étaient fixés, que l'âme n'a rien de commun avec le corps et qu'elle lui survit, a suffi pour donner à la philosophie platonicienne cette sorte d'élan sublime qui la distingue ¹.

En 1843, Tocqueville s'intéresse à la colonisation anglaise de l'Inde qui lui semble en passe de réussir ; il envisage alors d'écrire un ouvrage important sur le sujet. Il s'entretient de la question avec certains de ses correspondants anglais et se penche sur la civilisation indienne et sur l'hindouisme puisque le développement de la colonisation met au contact deux civilisations et que le substrat religieux joue un rôle considérable dans les modalités à venir de la colonisation. Dans la notice biographique qu'il consacre à Tocqueville, Gustave de Beaumont nous donne des renseignements assez précis sur la nature de l'ouvrage que son ami envisageait d'écrire :

Le plus considérable [des ouvrages] qu'il avait commencés est sans contredit l'ouvrage qu'il avait entrepris d'écrire sur l'établissement des Anglais dans l'Inde ; il avait fait de cette grande question une longue étude, et la quantité de documents qu'il avait rassemblés pour la traiter est considérable ; le livre est divisé en trois parties, la première a pour titre : « *Tableau de l'état actuel dans l'Inde anglaise.* » Cette première partie est écrite tout entière et formerait environ 60 pages d'impression. Elle porte pour épigraphe cette phrase : « *La religion des Indous est abominable, la seule, peut-on dire, qui vaille moins que l'incrédulité.* » La seconde partie, dont le texte n'est pas encore rédigé, est intitulée « *Effets du gouvernement anglais sur les hindous.* » L'ordre des idées en est établi et la distribution des matières fixée ; enfin la troisième partie est celle-ci : « *Comment l'empire des Anglais dans l'Inde pourrait être détruit.* »

On ne saurait sans doute imaginer des questions plus graves et plus intéressantes. Mais si l'on pouvait être tenté de rien publier de ce travail, on s'arrêterait tout à coup devant la note placée sur l'enveloppe même du manuscrit, écrite de la main de Tocqueville et dont voici le texte : « Tout ceci n'a de valeur que si je reprends le projet d'écrire sur ce sujet. J'avais eu, vers 1843, la pensée de composer un ouvrage sur ce sujet qui certes en vaut la peine. Les distractions de

¹ Seconde *Démocratie*, deuxième partie, chap. 15.

la politique, et la grandeur des recherches qu'un pareil livre suppose m'en ont détourné¹. »

Les notes de Tocqueville sont donc, pour leur plus grande partie, une reprise de travaux existants². Il ne mena pas à son terme l'ouvrage un moment envisagé sans doute parce qu'il lui était impossible de livrer un ouvrage de seconde main, une simple compilation alors que ses textes ou ses travaux constituent essentiellement des analyses de philosophie historique et/ou politique ou des réflexions tirées d'une expérience directe et d'un vécu personnel. Ces notes constituent donc seulement une ébauche très imparfaite dont l'intérêt ne réside que dans ce qu'elles nous permettent de saisir du point de vue de Tocqueville sur l'hindouisme – et accessoirement le bouddhisme – ainsi que, par raccroc, sur l'islam et le christianisme.

Dans l'approche historique et surtout sociologique qui est la sienne, concernant le fait religieux, Tocqueville considère que le lien intrinsèque existant entre l'hindouisme et le système des castes constitue, avec la métempsycose, les caractéristiques essentielles de cette religion ; son jugement est désormais sans appel ; c'est là une : « Religion abominable, la seule peut-être qui vaille moins que l'incrédulité... »

¹ O.C., Bmt, V, pp. 92-93.

² Tocqueville consulta principalement les ouvrages suivants :

– Barchou de Penhoën : *Histoire de la conquête et de la fondation de l'Empire anglais dans l'Inde*, 6. vol., Paris, 1841.

– Björnstjerna (Magnus) : *Tableau politique de l'Empire britannique dans l'Inde, examen des probabilités de sa durée et de ses moyens de défense en cas d'invasion*, traduction française, Paris, 1842.

– Dubois, (Jean-Antoine, abbé) : *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 2. vol., Paris, 1825.

– Heber (Reginald) : *Voyage de Calcutta à Bombay et dans les provinces supérieures de l'Inde pendant les années 1824 et 1825, suivi d'un voyage à Madras et dans les provinces méridionales*, trad. française en 2 vol. 1826.

– Loiseleur-Deslongchamps : *Les lois de Manou*, 2. vol., 1830-1833.

– Malcolm (Sir John) : *A Memoir of central India*, 2. vol., Londres, 1832.

– Martin (Robert Montgomery) : *History of the British Possessions in the East Indies*, 2. vol., Londres, 1836.

– Mill (James) : *The History of British India*, 9 vol., Londres, 1840-1848.

Les castes

[Retour à la table des matières](#)

Le terme « caste » joue un rôle important dans l'approche que Tocqueville fait des sociétés ; on en rencontre douze occurrences dans la seconde Démocratie et quatorze dans L'Ancien Régime ¹. Tocqueville utilise, selon les cas, mais toujours de façon pertinente, le terme caste, soit dans son sens premier quand il s'agit de l'hindouisme, soit dans son sens élargi dans La démocratie et L'Ancien Régime. Littre, son contemporain, donne à l'époque la définition suivante :

1° Chacune des tribus en lesquelles la société de l'Inde est partagée. Il y a quatre **castes** : les prêtres, les guerriers, les marchands et agriculteurs, les gens de condition servile, en sanscrit brahmanes, kshatria, vaisia, sùdra.

2° Par dénigrement, classe de la société, que l'on considère alors comme exclusive et fermée. L'esprit de **caste**. Il a les préjugés, les prétentions de sa **caste**.

3° Familièrement. Je ne le crains ni lui ni toute sa **caste**, c'est-à-dire ni les siens, ni les gens de son bord.

Le système des castes, clos et figé, interdit toute mobilité à l'intérieur d'une société ; le fait d'être né dans une caste étant la conséquence de la vie antérieure, l'individu ne peut, paradoxalement, espérer échapper au tragique de sa situation qu'en l'acceptant totalement afin de mériter d'être réincarné au sein d'une autre caste ! L'hindouisme suppose donc un déterminisme absolu et engendre soumission et passivité et il a, pour cette raison, joué un rôle particulièrement négatif dans l'histoire de la civilisation indienne, notamment en livrant le pays aux dominations étrangères successives, le lien absolu qui unit l'individu à sa caste excluant tout attachement à la nation ou à la patrie ².

¹ La notion même de caste, appliquée à la société féodale, lui sert à opposer la noblesse française, qui s'est constituée en caste, à l'aristocratie anglaise : « Partout où le système féodal s'est établi sur le continent de l'Europe, il a abouti à la caste ; en Angleterre seulement il est retourné à l'aristocratie. »

² Tocqueville reprend cette même idée dans *L'Ancien Régime* quand il analyse les ressorts de la société féodale qui est une société de castes.

Notes sur l'Inde et l'hindouisme ¹

[Retour à la table des matières](#)

L'immense empire des Anglais dans l'Inde s'est établi d'une manière [...] soudaine. [...] Un pays presque aussi vaste que l'Europe a été conquis dans l'espace de soixante ans par quelques milliers d'Européens débarqués comme marchands sur ses rivages. Cent millions d'hommes ont été soumis et sont gouvernés par *trente mille* étrangers qui, par les lois, la religion, la langue, les usages n'ont aucun point de contact avec eux et qui cependant ne leur laissent aucune part au gouvernement. [...]

Il faut bien d'abord faire attention à une chose : ce qu'ont fait les Anglais n'est pas nouveau dans l'Inde. De grands empires s'y étaient élevés avant le leur et d'une manière aussi inattendue et plus soudaine. On avait vu les Arabes et les Afghans y faire des conquêtes immenses avec de faibles ressources. Baber, le fondateur de la monarchie du Grand Mogol, n'avait avec lui que dix mille hommes quand il a passé *l'Indus*. Dans l'intérieur même de l'Inde où de vastes royaumes sortis sans cesse de la poussière naissent et grandissent durant l'espace de la vie d'un homme. [...]

L'hindouisme est la première cause de la soumission de l'Inde aux envahisseurs successifs

[Retour à la table des matières](#)

Le succès extraordinaire des Anglais a donc sa source dans des causes générales et permanentes qui leur sont en partie étrangères et dont quelques-unes peuvent être aisément indiquées.

On a prétendu que les peuples de l'Inde étaient arrivés jadis à un état de civilisation très avancée. Je suis pour ma part convaincu du contraire.

– Dire pourquoi.

Lois de Manou. Signes d'enfance.

Société civile immobilisée dans la loi religieuse.

¹ Je ne retiens ici des premières pages sur l'Inde que Tocqueville avait conservées comme « bonnes feuilles » que ce qui concerne directement ou indirectement l'hindouisme. Ces notes se trouvent aux Archives départementales de la Manche et dans les O.C., III, 1, pp. 441-553.

Système des castes qui ne peut faire une société très avancée. Après avoir rapidement discuté cela, dire :

Quoi qu'il en soit du passé, il est bien certain que depuis des siècles l'Inde s'était arrêtée ou était revenue à cet âge moyen des sociétés humaines [de la civilisation]¹, âge dangereux durant lequel les peuples sont si facilement conquis par les nations moins avancées ou plus raffinées qu'eux-mêmes.

Les Indous ne menaient plus comme les Arabes l'existence nomade des peuples à moitié cultivateurs et à moitié pasteurs. Les liens de la propriété individuelle ou collective les avaient déjà fixés au sol. Ils connaissaient des sciences et des arts. Mais ils n'avaient que des notions imparfaites des unes et des autres. Ils étaient assez policés [civilisés] pour qu'un conquérant [qu'on] pût les saisir de toutes parts, dans leur personne et dans leur propriété. Ils n'étaient pas encore assez savants pour avoir appris le secret de les défendre et le principal effet de leur [la] civilisation avait été de les attacher à leur bien-être plus qu'à leur indépendance.

L'Inde s'est toujours montrée le pays le mieux préparé pour la conquête et la servitude. On a dit que cela vient de la pusillanimité naturelle des habitants. Mais c'est une erreur, car on voit tous les jours des Indous endurer la souffrance ou braver la mort avec une énergie surprenante.

Le courage naturel leur manque donc bien moins que l'envie de s'en servir pour repousser l'invasion étrangère ou lutter contre la tyrannie.

Il y a une multitude de castes² dans l'Inde, il n'y a pas de nation, ou plutôt chacune de ces castes forme une petite nation à part, qui a son esprit, ses usages, ses lois, son gouvernement à part. C'est dans la caste que s'est renfermé l'esprit national des Indous. La patrie pour eux c'est la caste, on la chercherait vainement ailleurs, mais là, elle est vivante.

Tous les conquérants ont facilement renversé les pouvoirs politiques de l'Inde, renversé les trônes, parcouru les royaumes, mais toutes les fois qu'ils ont voulu s'adresser à la caste, ils ont rencontré des résistances insurmontables. En 18[05], les Anglais ayant essayé de changer [...], les cipayes, ces mêmes Indous qui aidaient une poignée d'étrangers à asservir leur pays, se soulevèrent aussitôt et massacrèrent leurs officiers. Il fallut aussitôt céder.

¹ Dans son ébauche de manuscrit, Tocqueville a mis en marge des variantes, je ne retiens que les plus intéressantes que je fais figurer ici entre crochets.

² En marge : « Commencer par dire ce que sont les castes. Montrer la religion fabriquant la société civile et créant les castes. [...] »

Notes sur la religion et la société indoues

Religion

[Retour à la table des matières](#)

Il est probable, quoi qu'en dise Mill ¹, que les premières idées des Indous en matière de religion furent grandes et assez justes. Mais il est certain que cette religion est tombée depuis en mille superstitions extravagantes et dégradantes. Voilà le vrai et l'important.

Tendance à ne pas vouloir faire connaître leur religion, tendance aristocratique, l'opposé du prosélytisme. Quand on y regarde de près, on voit que le prosélytisme, qui paraît si naturel, n'est qu'une notion venue après-coup, après celle de l'égalité des hommes ; elle n'est pas naturelle à l'homme. C'est le christianisme qui l'a mise au monde. Prise de lui par les mahométans.

Le prosélytisme ne net pas seulement de la sincérité de la croyance, mais de l'idée de l'égalité des hommes et de l'unité surtout du genre humain.

Extravagance des notions religieuses des Indous, grossièreté et licence de leurs dieux. Et les Grecs et les Romains ?

Quoique la religion brahmanique soit extrêmement asservissante de l'âme et très chargée de pratique, elle semble cependant très vague dans ses principaux dogmes et contenir une foule d'idées, et souvent contradictoires. Elle renferme un grand nombre d'églises distinctes. Cela vient, je crois, entre autres, de ce que le gouvernement de cette religion appartient à une caste et non à une hiérarchie et que l'autorité n'y est centralisée nulle part.

Le despotisme gouvernemental des institutions mahométanes est infiniment plus grand, quoi qu'en dise Mill, que celui qui résulte des institutions brahmaniques. Les deux pouvoirs réunis dans la même main.

Les castes existent, mais la subordination et les rapports des castes n'existent plus. Ce sont comme différentes nations coexistant sur le même sol.

Il faut bien distinguer les hommes des basses castes de ceux qui sont chassés de leur caste. Ce sont véritablement ceux-là dont l'isolement est complet.

¹ James Mill, père de John Stuart Mill, était membre de la Compagnie des Indes et avait publié *The History of British India* (9 vol.) dont Tocqueville avait consulté les six premiers volumes disponibles. Il entretint avec John Stuart Mill, lui aussi membre de la Compagnie des Indes de 1823 à 1858, une correspondance (O.C., VI, 1) et une amitié qui connut des hauts et des bas.

Notes prises, en 1841, sur le livre de Barchou ¹

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui tend à expliquer comment les Européens ont pu conquérir l'Inde et peuvent s'y maintenir : la religion des Indous qui les porte à une douceur efféminée ; respect exagéré de la vie ; climat débilitant, alimentation débilitante.

La grande masse des Indous ne s'est jamais gouvernée elle-même. Avant la conquête musulmane, le peuple était habitué à obéir sans discuter aux brahmes. Depuis la conquête, il a été soumis à un petit nombre d'étrangers qui disposaient à leur gré de lui.

Non seulement il était habitué à être gouverné par des étrangers, mais par des *infidèles* ².

En 1843, Tocqueville consulta également l'ouvrage de l'abbé Dubois ³ pour obtenir des renseignements sur les différents aspects de la religion hindoue, notamment des points de comparaison avec le bouddhisme.

Religion de l'Inde. Bouddhisme. Sectes de Vichnou et de Siva

Je suis bien loin de croire que les premiers législateurs de l'Inde aient voulu introduire un culte aussi abominable et aussi absurde que celui qui prévaut aujourd'hui (I, 136 ⁴).

Le brahmanisme et le bouddhisme diffèrent en bien des points. Cependant ils ont évidemment la même origine. La langue sacrée est la même dans les deux religions ; plusieurs cérémonies semblables ; toutes les deux reposent sur le dogme de la métempsycose (I, 139).

Le bouddhisme seul compte environ la moitié du genre humain pour sectateur (I, 138).

¹ Voir ci-dessus, note 3, p. 74. [Se rapporte à l'édition de papier et non à l'édition électronique. MB]

² Tocqueville évoque alors la domination musulmane qui avait été, elle aussi, le fait d'une population peu nombreuse (dix millions) en regard de l'ensemble des Indiens à proprement parler.

³ Voir ci-dessus, note 3, p. 74. [Se rapporte à l'édition de papier et non à l'édition électronique. MB]

⁴ Indications du tome et de la page du livre de l'abbé Dubois relevées par Tocqueville lui-même.

Signes abominables que certains Indiens se font sur le front par esprit de religion (I, 147).

Le brahmanisme est divisé en un grand nombre de sectes très opposées ; entre autres, celle qui s'attache exclusivement à Vichnou et celle qui s'attache exclusivement à Siva. Tous les Indous, quelle que soit leur caste, peuvent entrer dans l'une ou l'autre des deux grandes sectes. Mais celle de Vichnou est en général composée de gens des dernières castes. Celle de Siva où l'on s'engage à renoncer pour toujours à la viande est généralement composée des hautes castes (I, 157).

Je ne vois pas de trace d'esprit de persécution dans les religions de l'Inde. Chose singulière pour des religions si absorbantes.

C'est une erreur, il y a des querelles et des batailles à coups de poing entre les deux sectes de Vichnou et de Siva. Et s'il n'y a pas de guerre civile cela vient plus de la faiblesse du caractère indou que de l'absence de l'intolérance (I, 159).

La majeure partie des Indiens et surtout les *brahmes* ne prennent aucune part aux querelles religieuses. Leur système est d'honorer également Vichnou et Siva (I, 160).

Les deux grandes sectes remontent à la plus haute Antiquité, mais il ne paraît pas que leur inimitié ait été aussi forte alors qu'à présent (I, 161).

• Prêtres de l'Inde. Gourous

Indépendamment d'une hiérarchie de castes, il y a une hiérarchie de prêtres. Ce sont les gourous. J'avais cru jusqu'ici que les brahmes étaient des prêtres. C'est une erreur. Les brahmes sont une caste comme les autres. On prend le plus souvent les gourous parmi eux. Mais ils ne sont pas gourous par le fait qu'ils sont brahmes (I, 170).

Le pouvoir des gourous est tout à la fois spirituel et temporel. Ils veillent à ce que les usages de la caste soient observés et ils excluent de la caste ceux qui y manquent (I, 167). Personne ne leur conteste cette autorité. Il ne pourrait en être ainsi puisque c'est la religion qui maintient la caste et que la caste c'est la société même.

Prodigieux respect des Indous pour leurs gourous (I, 169). Chaque caste, chaque secte a ses gourous particuliers.

Il y a les gourous inférieurs et les supérieurs. Les premiers tirent leur juridiction religieuse des seconds.

Le rang des gourous est en général le premier dans la société (I, 173).

Quelques gourous sont mariés, mais la plupart sont célibataires (I, 175).

La dignité de gourou est héréditaire de père en fils (I, 178). Les successeurs des gourous célibataires sont nommés par les supérieurs.

Il y a de plus des espèces de prêtresses ou femmes consacrées au culte.

- **Puissance de la religion et de ses organes**

Les principaux actes de la vie humaine sont accompagnés de cérémonies religieuses que dirigent les gourous qui, quand ils officient, prennent le nom de « pourohitas ».

Ce sont également les gourous qui publient l'almanach indien et règlent le cours de l'année (I, 180 et 181).

- **Puissance des brahmes. Mantrams**¹

Ce sont des formules qui ont aux yeux des Indiens le pouvoir d'agir sur le monde invisible ou surnaturel. Ils peuvent enchaîner le pouvoir des dieux. Ce sont les prêtres qui connaissent ces formules et les emploient. De là, cette maxime indienne : « l'univers est au pouvoir des dieux, les dieux au pouvoir des mantrams, les mantrams au pouvoir des brahmes », donc les brahmes sont nos dieux (I, 187).

- **Supériorité des brahmes**

Il ne faut pas oublier que l'abbé Dubois, pour des raisons que l'on conçoit sans peine, est très hostile aux brahmes.

Les brahmes sont une classe d'hommes qui par leur ton et leurs manières sont infiniment supérieurs aux autres Indous (I, 216).

La caste des brahmes est celle où les usages sont le plus solidement établis (I, 217).

Les brahmes ont leurs écoles séparées où les enfants des autres castes ne sont jamais admis (I, 232).

Les brahmes seuls ont le droit de lire les védams¹.

¹ *Mantrams* ou *mantras* : formules ou arrangement de syllabes ou de mots sacrés qui ouvrent l'être à la dimension spirituelle et onirique du monde.

Il n'y en a qu'un très petit nombre qui puissent les lire dans l'original sanscrit (I, 234). Sur 20 000 brahmes, à peine on en rencontre un qui puisse bien comprendre les védams dans l'original (I, 236).

Les brahmes possèdent un grand nombre de terres qui leur ont été données par les princes et qui sont exemptes d'impôt. Elles se transmettent de père en fils (I, 238).

Comme principaux fonctionnaires du culte, ils reçoivent la plus forte partie des revenus des terres assignées aux temples (I, 239).

En général, ils sont exemptés des taxes levées sur les maisons et des impôts personnels (I, 241).

Chez les princes indous, les brahmes n'encourent jamais la peine capitale (I, 241).

- **Morale de l'Inde**

Les brahmes professent que le mensonge et le parjure sont permis dans un but d'utilité personnelle et il n'est pas un habitant de l'Inde qui ne soit disposé à mettre à profit cette maxime (I, 142).

L'ivrognerie est regardée comme un vice infâme et déshonorant. Celui qui serait convaincu de s'y livrer serait exclu ignominieusement de sa caste. Il n'y a que les parias qui osent faire usage publiquement de liqueurs enivrantes (I, 257).

C'est une doctrine enseignée dans les livres indous et soutenue par les philosophes du pays et avouée quelquefois par les brahmes que la seule souillure de l'âme est dans le péché et peut être lavée par le repentir. Mais cette doctrine est presque complètement remplacée par celle qui permet de se purifier par des actes matériels sans changer le fond des sentiments et des actes (I, 268).

- **Coutumes des Indous**

Crainte des souillures par le contact des autres castes et précautions infinies pour l'éviter, grandes causes de la barrière insurmontable qui existe entre eux et le reste du monde. Obligés de se trouver dans une sorte d'isolement de tout ce qui ne partage pas leur croyance, ils ne peuvent en aucune circonstance entretenir avec les étrangers un commerce familier, amical et confidentiel, fondé sur une estime réciproque (I, 243).

¹ Les Védas sont les livres sacrés de la religion hindouiste ; le terme *vedam* est plus généralement employé par les Anglo-Saxons.

Aux yeux des Indous, l'Européen et le paria sont sur la même ligne (I, 248).

Précautions puériles et minutieuses que prennent les Indous pour n'être point touchés. Les plus scrupuleux fuient les villes pour y parvenir.

La plupart des Indous aimeraient mieux se laisser mourir de faim que de manger leurs vaches (I, 266).

- **Mœurs des Indous**

Je suis convaincu que jamais les Indous n'empruntèrent rien à aucune autre nation. Tout chez eux est empreint d'un cachet d'originalité et d'indépendance (I, 275).

Mariage. La chasteté mêlée à la vie contemplative et ascétique est en honneur. Mais, hors cette exception, le mariage est une nécessité sociale pour un Indou (I, 284).

Les femmes ne peuvent en aucun cas faire vœu de virginité (I, 286).

La polygamie est tolérée chez les grands, mais considérée comme un abus. La règle est une seule femme et un lien indissoluble (I, 287).

Position des femmes. Dans un grand état d'infériorité morale vis-à-vis du mari (I, 321).

- **Religion des Indous**

Comment détruire une religion qui s'est si bien mêlée à toute la vie, que chaque péché se trouve être un acte déshonorant. Toute infraction à la loi religieuse fait perdre sa position dans le monde, la famille... Comment faire renoncer aux idées religieuses quand on ne peut le faire qu'en changeant toutes les idées ; aux habitudes religieuses qu'en renouvelant toutes les habitudes. Jamais religion n'a été plus absorbante, mais pour obtenir ou retenir cette puissance sur toutes les actions et les idées de l'homme, il lui a fallu faire de grandes concessions à plusieurs passions ou vices du cœur humain. Elle paraît notamment avoir laissé toute liberté aux sens. Les désordres des mœurs ne sont pas défendus et sont quelquefois commandés par elle.

Exemple de l'excès avec lequel la religion se mêle à tout, dirige tout et fait des péchés et des péchés mortels de tout : vingt-trois prescriptions sur la manière de faire c[aca], presque toutes obligatoires sous peine de péché mortel (I, 329). *Id.* pour tous les *fleuves sacrés*, le Gange, la Djoumna, l'Indus, le Godavery, le Sarasvatty, le Nerbouda et le Cavery (I, 337).

Ce qui frappe le plus dans toutes les formules de prières rapportées (I, 327-377), c'est :

1° La multitude de choses indifférentes, d'actions indifférentes de la journée. Accumulation de pratiques, toutes rigoureusement ordonnées. Comment faire accepter tant de vertus de convention si on ne légitime quelques grands vices !

2° La multitude des véritables péchés qu'elles effacent par des pratiques indifférentes et sans que le repentir s'en mêle. C'est ainsi qu'en récitant avec ferveur une prière appelée *gaiatry* dont les brahmes seuls savent la formule, on efface les péchés les plus énormes (I, 356), qu'on se garde bien de communiquer cette prière aux vils sùdras. Celui qui oserait le faire irait en enfer, lui et ses enfants (I, 374).

Ainsi non seulement prière *spécifique* contre péchés commis, mais prière privilège de certains hommes seulement. On ne saurait mêler ensemble deux principes plus abominables.

- **Kshatrias. Caste**

Spécialité des kshatrias pour la guerre. Obligation religieuse de la faire. L'ambition guerrière préconisée pour eux comme vertu (I, 325).

Successions. Partage égal entre tous les fils, le père ne peut en avantager un.

Loi française, loi ultra-démocratique au milieu du régime aristocratique des castes (II, 44) ¹.

- **Sciences dans l'Inde.**
État stationnaire de l'esprit humain

Les brahmes modernes ne sont pas plus doctes en aucun genre que ceux du temps de Lycurgue ou de Pythagore. Les Indous sont tout à fait stationnaires. On ne découvre chez eux aucune trace d'amélioration, aucun progrès en science et arts (II, 46).

¹ « L'abbé Dubois signale que la faculté pour le père français d'avantager l'un de ses enfants provoque l'étonnement et l'ironie des Indous » (note de Tocqueville).

- **Langue savante, constitution sacerdotale**

Tous les anciens ouvrages indous en vers et dans un idiome inconnu du vulgaire (II, 67).

Il y a des livres de poésie en tamoul écrits par des sùdras et même des parias (II, 67).

- **Philosophie des Indous**

Il y a dans l'Inde toutes espèces de philosophies depuis le spiritualisme jusqu'au pur matérialisme et à la doctrine du bonheur par les sens. Mais je n'ai pu bien discerner le rapport de ces doctrines avec les religions ou du moins la position qu'elles occupent vis-à-vis de celles-ci (II, 93). [...]

- **Idées philosophiques et religieuses des Indous**

On trouve dans les stances morales ou slocas traduites du sanscrit et de la plus haute Antiquité, celle-ci : « Avant que la terre, l'eau, l'air, le vent, le feu, Brahma, Vichnou, Siva, le soleil, les étoiles et les autres objets sensibles existassent, le Dieu unique et éternel qui est par lui-même existait » (II, 194).

Les Indous admettent la fatalité absolue et affirment que la destinée de chaque homme est irrévocablement écrite sur son front de la main même de Brahma (II, 199).

L'idée que l'état des âmes dans l'autre monde peut dépendre de prières et d'aumônes existe dans la religion de l'Inde et est exploitée par les brahmes (II, 204).

Les sùdras appellent à leur dernière heure un brahme pour faire l'expiation (II, 222).

- **Décadence des Indous. Ses signes**

Les vanaprasthas¹ ou brahmes solitaires qui se retiraient dans les déserts pour y vivre en dehors des sens, dans la contemplation des hautes vérités philosophiques et religieuses et qui de là exerçaient une grande influence sur les peuples et les rois. Leur morale égalait au moins celle des anciens philosophes de la Grèce et l'a précédée. Leur célébrité dans l'Orient sous le nom de gymnosophistes. Principes qu'ils professaient souvent très purs.

¹ On trouve les deux orthographes « vanaprasta » et « vanaprastha ».

Il n'en existe plus (II, 239, 252).

- **Religion de l'Inde**

Sanniassys, anachorètes de l'Inde, assez semblables à ceux du christianisme. Contemplation, détachement complet du monde. Macération du corps (II, 267).

Au milieu des pratiques grossières et ridicules de ces hommes se manifeste cependant l'idée pure et transcendante de la spiritualité de l'âme et de sa supériorité sur la matière et semble annoncer la décadence et la corruption d'une ancienne doctrine philosophique très perfectionnée et très simple.

Il y a en général une grande ressemblance entre beaucoup d'idées des Indous et celles de Pythagore.

Supplices que s'infligent les Indous et surtout les sanniasys¹ par esprit de religion (II, 277).

- **Trimourty**

C'est un dieu en trois personnes. Brahma ou la *création*, Vichnou ou la *conservation* et Siva ou la *destruction*. Cette divinité qui domine tous les autres dieux est représentée par un corps à trois têtes. C'est l'emblème de l'existence des choses qui ne peut être produite et se perpétuer sans l'accord de ces trois puissances. Les Indous adorent séparément et collectivement chacune de ces divinités (II, 289).

Comme dans le polythéisme des Grecs, les dieux indous, même le Trimourty, ont mille passions mauvaises et se livrent à mille actes honteux qui doivent nécessairement exercer une influence funeste sur la morale (II, 290).

En général, la religion brahmanique me paraît être le plus singulier mélange de quelques notions philosophiques sublimes mêlées et comme incorporées à une masse de grossières absurdités. On dirait une haute philosophie abandonnée à l'explication et à la pratique du bas peuple. M. Dubois prétend que beaucoup de brahmes lui ont avoué qu'ils regardaient le Trimourty comme une personnification des trois éléments et que tout le reste leur semblait des fables (II, 305).

¹ Le sanniasy est un pénitent hindou qui a renoncé au monde et ne vit que d'aumônes.

Les Indous font des dieux de tout. Ils adorent tous les objets matériels qui ont de l'action sur eux, sans même qu'on puisse apercevoir qu'ils entrevoient la divinité sous la forme (II, 297).

À la fête du *gahoury* (septembre), chaque laboureur rassemble ses outils et les adore, le maçon adresse le même hommage à sa truelle, le charpentier à ses haches (II, 329) –, à la fête de *divouligai* (décembre), les laboureurs adorent les fruits dont les champs sont couverts, les tas de fumier qui doit les fertiliser ; à une autre, ils adorent les serpents (II, 333) ; dans une autre, on se prosterne devant les bestiaux (II, 336).

Jamais l'idolâtrie n'a été portée à des excès plus extravagants. C'est une conséquence, dit l'abbé Dubois, du principe que profèrent les Indous qu'il faut honorer tout ce qui est utile et tout ce qui peut nuire. Cela vient encore, suivant moi, de la doctrine que tout a une âme et que les âmes mêmes des hommes peuvent passer en tout.

Il n'y a pas de différence, pensent les Indous, entre les âmes. D'où ils concluent que moralement il y a autant de mal à écraser une fourmi qu'à commettre un homicide (II, 316).

- **Métempsycose**

Elle fait le fond de toutes les doctrines des Indous et exerce une influence très grande sur l'ensemble de leurs mœurs (II, 309). La doctrine de la métempsycose est cependant rejetée par les sectateurs de Siva (II, 315).

Les Indous ne croient pas à l'éternité des peines. Au bout d'une certaine période nommée *youga* renfermant beaucoup de milliers d'années, il se fait une révolution générale dans la nature : le monde finit et toutes les âmes, bonnes ou mauvaises, vont se réunir à Dieu qui crée un nouveau monde et commence un nouvel *youga* (II, 323).

Il y a des paradis et un enfer. On arrive dans les premiers immédiatement par des mérites transcendants ou à la fin de longues transformations nécessitées par le besoin de purifier l'âme de ses souillures. Ces paradis eux-mêmes sont des lieux de passage après lesquels on retourne sur la terre (II, 324). Le véritable paradis des Indous c'est l'absorption finale de l'âme en Dieu, ce qui n'arrive pendant le *youga* que par une grande persévérance dans la vertu pour certaines âmes ou, pour toutes, je crois, à la fin du *youga*. On tombe dans le second quand on a commis des crimes qui méritent des châtiments plus graves que ceux qui peuvent résulter de la métempsycose. On en sort au bout d'un certain temps pour passer dans de nouveaux corps.

L'âme ne passe pas seulement dans le corps des hommes, mais dans celui des animaux et de tous les objets sensibles.

Cela ne se fait pas au hasard : l'âme a une résidence plus ou moins agréable suivant qu'elle s'est plus ou moins bien comportée dans la situation précédente.

- **Code pénal religieux**

Si un brahme tue un sùdra, il lui suffit pour effacer complètement ce péché de dire cent fois une certaine prière appelée *gaiatry*.

Tout brahme qui fera la cuisine d'un sùdra, ou montera sur un bœuf, ira en enfer et sera plongé dans l'huile bouillante (II, 312).

Quelle école de morale pratique qu'une pareille religion ! Et au milieu de ces maximes abominables, on trouve celle-ci que pratiquer la vertu pour obtenir quelque grâce est bien, mais la pratiquer sans vue de récompense est la perfection, et mène directement dans le Paradis (II, 311). Quel chaos de notions supérieures à la plupart des religions païennes et de dogmes plus grossiers qu'aucune autre !

Presque toutes les religions ont été en s'épurant et s'éclairant. Celle-ci présente à l'origine un foyer de lumière qui va toujours s'obscurcissant.

- **Castes**

Il y a plusieurs paradis dont un n'est fait que pour les brahmes (II, 334).

La faveur d'animer un brahme n'est accordée qu'aux mérites accumulés par plusieurs générations (II, 311).

Naître paria est la preuve que l'âme a commis antérieurement de grands péchés.

Il y a beaucoup de péchés qu'on expie en faisant du bien aux brahmes.

On efface ses péchés en dotant les temples (II, 342).

Les divertissements, les danses, les spectacles, la science constituent chez les Indous la principale partie du culte religieux (II, 339).

Bâtir des temples efface les péchés. Il n'y a presque pas d'homme qui n'en ait (II, 342). Tous les temples sont remplis d'images ordurières (II, 350).

- **Courtisanes religieuses**

La religion de l'Inde est la seule qui ait attaché des courtisanes au service des temples et les ait mêlées à toutes les cérémonies du culte ¹. Elles prennent alors des attitudes lascives et chantent des vers obscènes (II, 354). Ce sont ces mêmes courtisanes qui paraissent à toutes les fêtes de famille, visites d'apparat, mariages (*ibid.*). Ce sont les seules femmes de l'Inde auxquelles il soit permis d'apprendre à lire, à danser et à chanter (II, 355). Fêtes infâmes (II, 368).

- **Causes de la puissance de cette religion**

Les lois civiles et les lois religieuses des Indous sont si étroitement liées ensemble qu'il est impossible de porter atteinte aux unes sans nuire aux autres (II, 338).

C'est la seule religion puissante qui n'ait pas de tête et ne s'appuie pas sur une hiérarchie sacerdotale. Mais elle s'appuie sur une caste sacerdotale, ce qui est peut-être encore plus ferme et plus permanent, l'esprit de caste étant le plus puissant de tous les esprits de corps.

Tous les emplois de quelque importance dans les temples sont occupés par les brahmes (II, 351).

Ce sont les brahmes qui consacrent les idoles et y fixent la divinité (II, 350).

- **Arts dans l'Inde**

La musique, ainsi que tous les autres arts, est aujourd'hui ce qu'elle était à l'origine. Elle n'a reçu aucun perfectionnement (II, 359).

« Grâce à la métempsycose, l'aristocratie de l'Inde elle-même est ouverte. On naît ou on vit sùdra, mais, si on se conduit bien, on renaît brahme » (Manou, livre IX, article 334 ²).

- **Religion chrétienne dans l'Inde**

Elle est en décadence (II, 389). Avantage de la religion brahmanique : seul lien qui tienne ensemble toutes ces nations différentes qu'on nomme des castes (II, 391).

¹ Cette affirmation est, on le sait, inexacte.

² Ces dernières références sont extraites du livre de Loiseleur-Deslongchamps.

Peindre cela, après avoir montré la division des castes. [C'est] du reste [une] religion démoralisante (II, 391).

Trois cent trente millions de dieux (II, 395).

- **Fatalisme**

Chaque homme porte sur son front sa destinée écrite de la main même de Brahma. Elle est irrévocable (II, 397).

- **Lingam**

Image obscène, son culte, sa reproduction partout (II, 420).

- **Paradis**

Quatre, premier pour les seuls brahmes (II, 424).

Culte rendu aux animaux et aux substances marines (II, 446) ; il est probable que ces mille superstitions sont venues après-coup.

- **Justice**

Pas de tribunaux régulièrement organisés. Pas de code proprement dit (II, 455). Tout cela incomplet et peut-être inexact. Corruption de la justice (II, 456). Principaux ouvrages de jurisprudence indoue : Darma-Sastra, Nitty-Sastra et Manouva-Sastra ¹ (II, 457).

La prescription inconnue dans l'Inde (II, 458).

Taux de l'intérêt 12 %.

Jugement de Dieu. Ordalies (II, 465)...

Tocqueville ne devait pas poursuivre son ouvrage sur l'Inde, faute de sources nombreuses et surtout vérifiables dont il aurait pu contrôler la validité en se rendant sur place comme il l'avait fait pour les États-Unis et l'Algérie. La conclusion de ses lectures le pousse cependant à nuancer la position initiale qu'il défendait dans La démocratie, lorsqu'il estimait que toute religion valait mieux

¹ « Deux ou trois ouvrages indiens contiennent des règles et des maximes sur l'administration de la justice civile et criminelle : le plus connu est le Darma-Sastra où l'on trouve entre autres un exposé du polythéisme indien le Nitty-Sastra et le Manouva-Sastra qui a été en partie traduit en anglais mais tout cela est noyé, comme à l'ordinaire, dans un fatras d'extravagances religieuses ou autres » (Abbé Dubois, *op. cit.*, t. II, p. 457).

pour l'homme et pour la société que l'absence de religion. Il considère désormais que les religions ne sont pas neutres, humainement parlant, pour les sociétés.

Pour l'hindouisme, l'inscription des individus et des sociétés dans un processus historique, l'idée même de l'éventualité d'une philosophie de l'Histoire n'a pas de sens¹. L'hindouisme gâte même les qualités naturelles d'un peuple puisqu'il aboutit à donner aux croyants : « [une] indifférence pour la vie », alors même qu'ils sont capables de faire preuve « [d'un] courage insurmontable dans la torture ».

Une telle appréciation se justifie d'autant mieux, pour Tocqueville, qu'il considère, de la première Démocratie (1835) à L'Ancien Régime et la Révolution (1856), les religions dans le développement historique de l'humanité. Intrinsèquement liées originellement au politique, elles constituaient avec lui l'avant et le revers d'un même pouvoir, d'une même société :

« Les religions païennes de l'Antiquité, qui étaient toutes plus ou moins liées à la constitution politique ou à l'état social de chaque peuple, et conservaient jusque dans leurs dogmes une certaine physionomie nationale et souvent municipale, se sont renfermées d'ordinaire dans les limites d'un territoire, dont on ne les vit guère sortir. Elles firent naître parfois l'intolérance et la persécution ; mais le prosélytisme leur fut presque entièrement inconnu². »

L'hindouisme qui ignore le prosélytisme, comme l'a souligné Tocqueville, demeure donc en ce sens proche du paganisme alors que le christianisme lui apparaît, au contraire, comme marqué par la rupture avec les formes religieuses antérieures ; il établit un véritable renversement de valeurs.

¹ Ceci explique très bien pourquoi le marxisme n'a pu avoir aucune prise réelle sur la société indienne ; l'idéologie communiste glisse sur cette société comme l'eau sur les ailes d'un canard, ce qui a permis – le paradoxe n'est qu'apparent – à l'Inde de nouer des relations politiques avec une Union soviétique dont elle n'avait pas à craindre une forme d'OPA idéologique. Aujourd'hui, à l'inverse, la société indienne semble être prête à entrer de plain-pied dans la modernité, grâce à sa maîtrise des nouvelles technologies, informatiques notamment, ce qui pourrait, peut-être, modifier singulièrement la nature de la société indienne.

² A.R., L. I, chap. 3.

III

Le christianisme

[Retour à la table des matières](#)

Aussi n'y eut-il pas de grandes révolutions religieuses dans notre Occident avant l'arrivée du christianisme. Celui-ci, passant aisément à travers toutes les barrières qui avaient arrêté les religions païennes, conquiert en peu de temps une grande partie du genre humain. Je crois que ce n'est pas manquer de respect à cette sainte religion que de dire qu'elle dut, en partie, son triomphe à ce qu'elle s'était, plus qu'aucune autre, dégagée de tout ce qui pouvait être spécial à un peuple, à une forme de gouvernement, à un état social, à une époque, à une race ¹.

La correspondance avec Gobineau

Les textes que Tocqueville consacre au christianisme sont assez nombreux, de nature différente, et dispersés au long de l'ensemble du corpus, mais il existe deux blocs majeurs qui traitent de cette question : l'un dans La démocratie, l'autre dans la correspondance avec Gobineau qu'il convient d'aborder en premier parce qu'elle est plus personnelle et que Tocqueville s'y dévoile davantage que dans La démocratie.

En 1840, sur proposition de Victor Cousin, le roi avait promulgué une ordonnance chargeant l'Académie des sciences morales et politiques de former un tableau général de l'état des progrès des sciences morales et politiques de 1789 à 1830. La section morale qui devait faire le point sur « L'état des doctrines morales au XIX^e siècle et sur leur application à la politique et à l'administration » choisit Tocqueville pour rapporteur. Il fit appel à Gobineau pour l'aider dans ses recherches ; un échange épistolaire s'établit entre eux concernant les systèmes moraux. D'emblée le désaccord est patent, il ne sera jamais levé par la suite : Tocqueville juge que la morale moderne constitue une reprise laïcisée des valeurs d'humanité et d'universalité révélées par les Évangiles et le message paulinien telles qu'elles apparaissent dans le christianisme originel. Gobineau affirme au

¹ A.R., L.I, chap. 3.

contraire, à ce moment de sa vie¹, que le christianisme n'est qu'un mauvais syncrétisme des philosophies et religions antérieures qui instaure une morale des faibles, et des esclaves.

Cette partie de la correspondance Gobineau-Tocqueville comprend cinq lettres de ce dernier : une lettre de commande, une de remerciements, trois lettres importantes, et trois lettres de Gobineau ; elle commence le 8 août 1843 et s'achève le 28 novembre de la même année sur un constat de désaccords persistants car les positions des deux interlocuteurs sont inconciliables.

Le christianisme est le grand-fond de la morale moderne, il opère un renversement des valeurs. Les Lumières ont opéré une reprise laïcisée des valeurs d'universalité et d'humanité mises en place par le christianisme originel.

Il fallut que Jésus Christ vînt sur la terre pour faire comprendre que tous les membres de l'espèce humaine étaient naturellement semblables et égaux. (Seconde *Démocratie*, 1^{re} partie, chap. 3)

[5 septembre 1843]

[...] Le christianisme me paraît avoir fait une révolution ou, si vous l'aimez mieux, un changement très considérable dans les idées relatives aux devoirs et aux droits, idées qui sont, en définitive, la matière de toute science morale.

Le christianisme ne créa pas précisément des devoirs nouveaux ou en d'autres termes des vertus entièrement nouvelles ; mais il changea la position relative qu'occupaient entre elles les vertus. Les vertus rudes et à moitié sauvages étaient en tête de la liste ; il les plaça à la fin. Les vertus douces, telles que l'humanité, la pitié, l'indulgence, l'oubli même des injures, étaient les dernières ; il les plaça avant toutes les autres. Premier changement.

Le champ des devoirs était limité. Il l'étendit. Il n'allait guère plus loin que les concitoyens. Il y fit entrer tous les hommes. Il renfermait principalement les maîtres ; il y introduisit les esclaves. Il mit dans un jour éclatant l'égalité, l'unité, la fraternité humaine. Second changement.

La sanction des lois morales était plus encore dans ce monde que dans l'autre. Il plaça le but de la vie après la vie et donna ainsi un caractère plus pur, plus immatériel, plus désintéressé, plus haut à la morale. Dernier changement.

¹ Gobineau était alors un hégélien athée ; à partir de 1853, il se dit converti au christianisme, mais Tocqueville juge qu'il ne s'agit que d'une conversion, carriériste, à l'empereur, une tartufferie, et condamne les thèses de *l'Essai sur l'inégalité des races* comme absolument incompatibles avec Les Béatitudes ou l'Épître aux Galates comme avec les valeurs universelles.

Toutes ces choses avaient été vues, montrées, prêchées avant lui. Lui seul en fit un ensemble, en lia toutes les parties et faisant tourner cette nouvelle morale en religion, en inonda toutes les intelligences.

Nous avons vécu là-dessus pendant une longue suite de siècles. Y avons-nous changé quelque chose d'essentiel depuis peu ? Voilà ce que je n'aperçois pas clairement. Nous avons peut-être ajouté des *nuances* aux couleurs du tableau, mais je ne vois pas que nous y ayons mis des couleurs entièrement nouvelles. La morale de nos jours, telle que je la vois se révéler dans les paroles, dans les actes publics, dans les actions individuelles, dans le langage incessant de notre société loquace (J'ignore ce qui est imprimé dans les gros livres sur ce sujet), la morale moderne, dis-je, me paraît être revenue, il est vrai, dans certains cas vers les notions de l'Antiquité ; mais la plupart du temps elle n'a fait que développer, étendre les conséquences de la morale du christianisme sans en changer les principes. Notre société s'est bien plus écartée de la théologie que de la philosophie chrétienne. Nos croyances religieuses étant devenues moins fermes et la vue de l'autre monde plus obscure, la morale doit s'être montrée plus indulgente pour les besoins et les plaisirs matériels. C'est une idée que les saint-simoniens rendaient, je crois, en disant qu'il *fallait réhabiliter la chair*. Il est probable que la même tendance a dû apparaître depuis longtemps dans les écrits et les doctrines des moralistes modernes.

Par la même raison, on a dû chercher à trouver dans la vie la sanction des lois morales qu'on ne pouvait plus avec sécurité placer entièrement hors de la vie. De là la doctrine de *l'intérêt bien entendu*, ou des avantages que l'honnêteté procure dans ce monde et des misères que le vice y engendre. Les *utilitaires* anglais témoignent de cette tendance nouvelle que les moralistes chrétiens ont peu connue ou complètement ignorée.

Le christianisme, et, par conséquent, la morale chrétienne, s'était établi en dehors de tous les pouvoirs politiques et même de toutes les nationalités. La grandeur de son œuvre était de former une société humaine en dehors de toutes les sociétés nationales. Les devoirs des hommes entre eux en tant que *citoyens*, les obligations du citoyen envers la patrie, les vertus publiques en un mot me paraissent mal définies et assez négligées dans la morale du christianisme. C'est là, ce me semble, le côté faible de cette admirable morale, de même que c'était le seul côté vraiment fort de la morale antique. Quoique l'idée chrétienne de la fraternité humaine ait pris complètement possession de l'esprit moderne, cependant les vertus publiques ont de notre temps regagné beaucoup de terrain et je suis convaincu que les moralistes du siècle dernier et du nôtre s'en préoccupent beaucoup davantage que leurs devanciers, ce qui est dû au réveil des passions politiques qui ont été tout à la fois la cause et l'effet des grands changements dont nous sommes témoins. Le monde moderne a repris et remis ainsi en honneur une partie de la morale des Anciens et l'a intercalée au milieu des notions qui composent la morale du christianisme.

Mais la plus notable innovation des modernes en morale me paraît consister dans le développement immense et la forme nouvelle donnés de nos jours à deux idées que le christianisme avait déjà mises très en relief ; savoir : le droit égal de tous les hommes aux biens de ce monde et le devoir de ceux qui en ont plus de venir au secours de ceux qui en ont moins. Les révolutions qui ont renversé la vieille hiérarchie européenne, le progrès des richesses et des lumières qui a rendu les individus fort semblables les uns aux autres ont donné des développements immenses et inattendus à ce principe d'égalité que le christianisme avait placé plutôt encore dans la sphère immatérielle que dans l'ordre des faits visibles. L'idée que *tous* les hommes ont un droit à certains biens, à certaines jouissances et que la première obligation morale est de les leur procurer, cette idée, ainsi que je le disais plus haut, a pris une immense étendue et des aspects d'une variété infinie. Cette première innovation a mené à une autre : le christianisme avait fait de la bienfaisance ou, comme il l'avait appelée, de la charité une vertu privée. Nous en faisons de plus en plus un devoir social, une obligation politique, une vertu publique. Le grand nombre des gens à secourir, la variété des besoins, auxquels on se croit obligé de pourvoir, la disparition des grandes individualités, auxquelles on pouvait avoir recours pour y parvenir, ont fait tourner tous les regards vers les gouvernements. On leur a imposé une obligation étroite de réparer certaines inégalités, de venir au secours de certaines misères, de prêter à tous les faibles, à tous les malheureux, un appui. Il s'est ainsi établi une sorte de morale sociale et politique que les Anciens ne connaissaient que très imparfaitement et qui est une combinaison des idées politiques de l'Antiquité et des notions morales du christianisme.

[2 octobre 1843]

Je vous avoue que je professe une opinion absolument contraire à la vôtre sur le christianisme. Il est à mon avis beaucoup plus différent de ce qui l'a précédé que vous ne le pensez et nous sommes bien moins différents de lui que vous ne le dites. [Je ne suis pas croyant (ce que je suis loin de dire pour me vanter) mais tout incroyant que je sois ¹] je n'ai jamais pu me défendre d'une émotion profonde en lisant l'Évangile. Plusieurs des doctrines qui y sont contenues et des plus importantes m'ont toujours frappé comme absolument nouvelles, et l'ensemble surtout forme quelque chose d'entièrement différent du corps d'idées philosophiques et de lois morales qui avaient régi auparavant les sociétés humaines. Je ne conçois pas qu'en lisant cet admirable livre, votre âme n'ait pas éprouvé comme la mienne cette sorte d'aspiration libre que cause une atmosphère morale plus vaste et plus pure. Quand on veut critiquer le christianisme, il faut bien faire attention à deux choses.

¹ Le passage entre crochets a été supprimé dans l'édition Schemann mais heureusement rétabli dans l'édition des O.C., Gallimard, t. IX.

La première est celle-ci : le christianisme nous est arrivé à travers des siècles de profonde ignorance et de grossièreté, d'inégalité sociale, d'oppression politique ; il a été une arme dans les mains des rois et des prêtres. Il est équitable de le juger en lui-même et non par le milieu à travers lequel il a été obligé de passer. Presque toutes les tendances exagérées, presque tous les abus que vous reprochez souvent avec raison au christianisme, doivent être attribués à ces causes secondaires, ainsi qu'il me serait, je crois, bien facile de le prouver, et non au code de morale dont le premier précepte est cette simple maxime : aimez Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même, ceci renferme la loi et les prophètes.

La seconde chose à quoi il faut faire attention, c'est que le christianisme n'est pas une philosophie mais une religion. Il y a certaines doctrines qui font nécessairement partie d'une religion quelle qu'elle soit et qu'il ne faut assigner au génie particulier d'aucune. Tel est le *mérite attribué à la foi, l'utilité, la nécessité de la foi, l'insuffisance des mœurs sans la foi* et, par conséquent, dans une certaine mesure l'intolérance dont vous vous félicitez si fort de nous voir exempts. Tout cela est inhérent aux religions. [Ce mal est ¹] lié nécessairement au bien qu'elles peuvent produire. On ne peut avoir l'un sans l'autre. Et, pour mon compte, je suis convaincu, je vous l'avoue, que le mal que ces idées font à la morale est à tout prendre bien moindre que celui qu'elle souffre lorsqu'elle vient à perdre la sanction nécessaire que la foi lui donne. Plus je vis et moins j'aperçois que les peuples puissent se passer d'une religion positive ; cela me rend moins sévère que vous sur les inconvénients que présentent toutes les religions, même la meilleure.

La plupart des traits auxquels vous croyez reconnaître une morale nouvelle ne sont pour moi que les signes qui ont toujours accompagné l'affaiblissement d'une foi religieuse.

Quand on ne croit plus à une religion, qu'on ne place aucune valeur morale dans la foi et qu'on n'estime plus les actes qu'en eux-mêmes, cela est bien clair.

De même, quand la notion de l'autre monde devient obscure, il est naturel encore que les hommes qui ne peuvent se passer de loi morale cherchent à en trouver la sanction dans cette vie et créent tous ces systèmes qui sous différents noms appartiennent à la doctrine de l'intérêt.

De même aussi, lorsqu'on perd de vue les jouissances célestes, il est tout simple qu'on s'attache de plus en plus aux seuls biens qui vous restent, ceux de ce monde, et qu'on tienne d'autant plus à ceux-là que l'existence des autres devient plus problématique.

¹ *Idem.*

Je crois que tout cela s'est vu en partie au déclin du paganisme et se verra toutes les fois qu'une religion perdra son empire. Il se trouvera alors une foule qui montrera ces instincts et des philosophes qui réduiront ces instincts en doctrine.

Je vous avoue encore que je ne suis pas émerveillé de ce qu'on appelle la *réhabilitation de la chair*. Le christianisme avait peut-être poussé jusqu'à l'excès la glorification de l'esprit. Mais le christianisme était en cela une réaction admirable contre son temps et l'esprit des anciennes religions. Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il y avait une beauté incomparable dans cette lutte ouverte de l'esprit contre la matière triomphante ? Si le christianisme a été entraîné trop loin par la grandeur même de son effort, le danger à mon sens n'était pas fort à craindre. Car tous les instincts de la masse des hommes poussent en sens contraire, et la chair se serait bien réhabilitée d'elle-même, quand les philosophes ne s'en seraient pas mêlés. [...]

Parmi les choses vraiment nouvelles (et parmi celles-là il y en a plusieurs que je trouve très belles), la plupart me paraissent découler directement du christianisme. C'est du christianisme appliqué par des lumières plus étendues, des formes politiques autres, un état social différent. Ce sont, en un mot, de nouvelles conséquences tirées d'un ancien principe. [...]

Le christianisme est le grand fonds de la morale moderne ; tout ce qui dans les lois, les usages, les idées, les systèmes philosophiques vous paraîtra contraire aux données fournies par le christianisme ou seulement différent de lui doit être recueilli par vous et bien mis en lumière, c'est la première règle à suivre ; car ce que j'ai surtout à faire connaître, ce n'est pas la morale de notre temps, mais ce qu'elle a de nouveau et de différent de celle qui l'a précédée. [...]

J'avoue que nos travaux sur ce point ne m'ont pas encore fourni de lumières qui me satisfassent ; du moins, de cette espèce de lumière que je cherche et qui consiste surtout à montrer ce qui est *nouveau* dans des systèmes moraux, ce qui s'écarte des données du christianisme. Il me semble que Kant va plutôt au-delà qu'en deçà du christianisme. Les auteurs plus modernes que lui ont-ils sur ce point une physionomie différente ?

Veillez, je vous prie, vous attacher à bien mettre en relief ce côté du sujet. Quant aux auteurs français, j'hésite un peu à vous prier de vous en occuper, car de tous les documents dont j'ai besoin, ce sont eux qui me sont déjà les plus connus et que je trouve plus facilement sous ma main. [...]

Vous dites avec raison qu'un des traits caractéristiques de nos opinions morales, c'est de ne s'attacher qu'aux mœurs indépendamment de la croyance. Cela se manifeste dans les lois modernes qui ont donné les mêmes droits, imposé les mêmes devoirs et traité de la même manière les hommes de toutes les sectes chrétiennes. Cela s'est étendu en France jusqu'aux Juifs. Les législations

étrangères, les ouvrages de droit étranger doivent contenir des traces moins visibles, mais encore très sensibles, de ce même esprit.

Vous dites que l'aumône, de privée, est devenue sociale qu'elle a été plus désintéressée, plus éclairée. Je crois cela en partie ; quoique je ne tire pas du même fait les mêmes conséquences et que j'y voie plutôt la doctrine chrétienne d'une époque très civilisée, très administrative, très démocratique qu'un système nouveau. Les signes qui démontrent cette tendance, ce sont les ressources amassées par les pouvoirs publics pour venir régulièrement, administrativement au secours des différentes misères, le perfectionnement en un mot de toutes les institutions charitables du christianisme. C'est la charité légale *directe*. Tout ce qui peut avoir été fait dans ce sens en Allemagne surtout devrait être recueilli avec grand soin. [...]

[22 octobre 1843]

Le christianisme, suivant moi, croyez-vous, est une œuvre absolument différente de tout ce qui l'a précédé. Je n'ai jamais pensé cela et je ne crois pas l'avoir dit. Il y a assurément une foule de maximes et d'idées qui, avant d'être rassemblées et enchaînées dans un même but par l'Évangile, étaient éparses et, par conséquent, inertes dans les livres de la Grèce et de l'Orient. J'en retrouvais même un grand nombre l'autre jour dans les lois de Manou et je sais d'avance qu'elles se rencontreraient de même dans tous les recueils de même espèce. Le christianisme a choisi, développé, classé, enchaîné les unes aux autres des maximes et des idées dont la plupart s'étaient déjà présentées séparément ou obscurément à l'esprit des hommes, et il a fait de l'ensemble un instrument de gouvernement moral absolument nouveau. Voilà ma pensée. [...]

Je crois [...] que presque tout ce que nous appelons des principes nouveaux ne doit être considéré que comme des conséquences nouvelles que l'état de notre civilisation, nos lois politiques et notre état social nous font tirer des vieux principes du christianisme. [...]

Vous me semblez contester même l'utilité politique des religions. Ici, vous et moi, nous habitons les antipodes. La crainte de Dieu, dites-vous, n'empêche point d'assassinat. Quand cela serait, ce qui est fort douteux, que faudrait-il en conclure ? L'efficacité des lois soit civiles soit religieuses n'est pas d'empêcher les grands crimes (ceux-là sont d'ordinaire le produit d'instincts exceptionnels et de passions violentes qui passent à travers les lois comme à travers des toiles d'araignées), l'efficacité des lois consiste à agir sur le commun des hommes, à régir les actions ordinaires de tous les jours, à donner un tour habituel aux idées, un ton général aux mœurs. Réduites à cela, les lois et surtout les lois religieuses sont si nécessaires qu'on n'a pas encore vu dans le monde de grandes sociétés qui aient pu s'en passer. Je sais qu'il y a beaucoup d'hommes qui pensent que cela se verra un jour et qui se mettent tous les matins à la fenêtre dans l'idée que peut-être ils vont enfin

apercevoir se lever ce nouveau soleil. Quant à moi je suis convaincu qu'on regardera toujours en vain. Je croirais plutôt à la venue d'une nouvelle religion qu'à la grandeur et à la prospérité croissante de nos sociétés modernes sans religion. [Si le christianisme doit en effet disparaître, comme tant de gens se hâtent de le dire, il nous arrivera ce qui est arrivé aux Anciens avant sa venue, une très longue décrépitude morale, une vieillesse vicieuse et troublée qui finira par amener je ne sais ni d'où ni comment une rénovation nouvelle ¹.]

Une dernière querelle et je vous quitte. En même temps que vous êtes si sévère pour cette religion qui a tant contribué cependant à nous placer à la tête de l'espèce humaine, vous me paraissez avoir un certain faible pour l'islamisme. Cela me rappelle un autre de mes amis que j'ai retrouvé en Afrique devenu mahométan. Cela ne m'a point entraîné. J'ai beaucoup étudié le Coran à cause surtout de notre position vis-à-vis des populations musulmanes en Algérie et dans tout l'Orient. Je vous avoue que je suis sorti de cette étude avec la conviction qu'il y avait eu dans le monde, à tout prendre, peu de religions aussi funestes aux hommes que celle de Mahomet. Elle est, à mon sens, la principale cause de la décadence aujourd'hui si visible du monde musulman et quoique moins absurde que le polythéisme antique, ses tendances sociales et politiques étant, à mon avis, infiniment plus à redouter, je la regarde relativement au paganisme lui-même comme une décadence plutôt que comme un progrès. Voilà ce qu'il me serait possible, je crois, de vous démontrer clairement, s'il vous venait jamais la mauvaise pensée de vous faire circoncrire...

Christianisme et démocratie : État social, état politique et religion

[Retour à la table des matières](#)

L'idée d'une doctrine religieuse applicable à tous les hommes n'est venue que quand presque tous les hommes ont été soumis de la même manière au même pouvoir ².

L'on ne peut disconvenir que le christianisme lui-même n'ait en quelque façon subi cette influence qu'exerce l'état social et politique sur les croyances religieuses ³.

Le second bloc majeur du texte tocquevillien portant au premier chef sur le christianisme se trouve dans le chapitre V de la première partie de la seconde Démocratie. Tocqueville développe une analyse socio-historique du fait religieux : « Il est manifeste, écrit-il, qu'il a dû trouver de grandes facilités pour se répandre à une époque où presque tout le genre humain, comme un immense troupeau, était

¹ *Idem.*

² Variante de la première partie, chap. 5, de la seconde *Démocratie*, édition Vrin, p. 35b, note f.

³ Seconde *Démocratie*, première partie, chap. 5.

confondu et mêlé sous le sceptre des Césars, et où les sujets, quels qu'ils fussent, étaient si petits par rapport à la grandeur du prince, que quand on venait à les comparer à lui, les différences qui pouvaient exister entre eux paraissaient presque insaisissables ¹. »

Là où Pascal, l'un des trois auteurs de référence de Tocqueville, celui dont il est le plus proche par le tempérament, voit, dans l'incarnation historique du Christ dans le monde juif occupé par les Romains sous l'empire de Tibère, la réalisation des prophéties de l'Ancien Testament, Tocqueville, pascalien sans la foi, constate une adéquation, une coïncidence, au sens fort du terme, entre l'état politique de/dans l'Empire romain et le christianisme originel. Le monothéisme chrétien correspondait bien, structurellement, au modèle du pouvoir impérial romain : d'une part, un seul empereur, un Empire romain qui pensait pouvoir s'étendre toujours, d'autre part un seul Dieu et un christianisme à vocation universelle. En regard du pouvoir de l'empereur, tous les hommes sont égaux ; leurs différences, quasi inexistantes, ne sont pas significatives. Les individus les plus différents vivant dans l'une ou l'autre province de l'Empire pouvaient devenir citoyens romains, de même que, devant Dieu, sous la puissance du Dieu unique, tous les hommes étaient égaux : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous êtes un en Jésus Christ ². » Tous avaient vocation à devenir chrétiens.

La chute de l'Empire romain et la naissance du système féodal confirment pour Tocqueville la justesse de son analyse : « La contre-épreuve se fit avec la destruction de l'Empire. » À l'égalité des citoyens de l'Empire succède le système de castes du pouvoir féodal avec ses hiérarchies de vassaux et de suzerains ; au culte du Dieu unique succède un culte « presque idolâtre », une forme de régression néopaienne qui multiplie les « agents secondaires » : les anges et les saints dont le culte va de pair avec les pèlerinages et les pratiques annexes vis-à-vis desquels Tocqueville se montrera toujours excessivement critique.

Mahomet a fait descendre du ciel, et a placé dans le Coran, non seulement des doctrines religieuses, mais des maximes politiques, des lois civiles et criminelles, des théories scientifiques. L'Évangile ne parle, au contraire, que des rapports généraux des hommes avec Dieu et entre eux. Hors de là, il n'enseigne rien et n'oblige à rien croire. Cela seul, entre mille autres raisons, suffit pour montrer que la première de ces deux religions ne saurait dominer longtemps dans des temps de lumières et de démocratie, tandis que la seconde est destinée à régner dans ces siècles comme dans tous les autres.

Si je continue plus avant cette même recherche, je trouve que, pour que les religions puissent, humainement parlant, se maintenir dans les siècles

¹ Variante de la première partie, chap. 5, de la seconde *Démocratie*, édition Vrin, p. 35b, note f.

² Épître aux Galates 3, 28.

démocratiques, il ne faut pas seulement qu'elles se renferment avec soin dans le cercle des matières religieuses, leur pouvoir dépend encore beaucoup de la nature des croyances qu'elles professent, des formes extérieures qu'elles adoptent, et des obligations qu'elles imposent.

Ce que j'ai dit précédemment, que l'égalité porte les hommes à des idées très générales et très vastes, doit principalement s'entendre en matière de religion. Des hommes semblables et égaux conçoivent aisément la notion d'un Dieu unique, imposant à chacun d'eux les mêmes règles et leur accordant le bonheur futur au même prix. L'idée de l'unité du genre humain les ramène sans cesse à l'idée de l'unité du Créateur, tandis qu'au contraire des hommes très séparés les uns des autres et fort dissemblables en arrivent volontiers à faire autant de divinités qu'il y a de peuples, de castes, de classes et de familles, et à tracer mille chemins particuliers pour aller au ciel.

L'on ne peut disconvenir que le christianisme lui-même n'ait en quelque façon subi cette influence qu'exerce l'état social et politique sur les croyances religieuses.

Au moment où la religion chrétienne a paru sur la Terre, la Providence, qui, sans doute, préparait le monde pour sa venue, avait réuni une grande partie de l'espèce humaine, comme un immense troupeau, sous le sceptre des Césars. Les hommes qui composaient cette multitude différaient beaucoup les uns des autres ; mais ils avaient cependant ce point commun, qu'ils obéissaient tous aux mêmes lois ; et chacun d'eux était si faible et si petit par rapport à la grandeur du prince, qu'ils paraissaient tous égaux quand on venait à les comparer à lui.

Il faut reconnaître que cet état nouveau et particulier de l'humanité dut disposer les hommes à recevoir les vérités générales que le christianisme enseigne, et sert à expliquer la manière facile et rapide avec laquelle il pénétra alors dans l'esprit humain.

La contre-épreuve se fit après la destruction de l'Empire.

Le monde romain s'étant alors brisé, pour ainsi dire, en mille éclats, chaque nation en revint à son individualité première. Bientôt, dans l'intérieur de ces nations, les rangs se graduèrent à l'infini ; les races se marquèrent, les castes partagèrent chaque nation en plusieurs peuples. Au milieu de cet effort commun qui semblait porter les sociétés humaines à se subdiviser elles-mêmes en autant de fragments qu'il était possible de le concevoir, le christianisme ne perdit point de vue les principales idées générales qu'il avait mises en lumière. Mais il parut néanmoins se prêter, autant qu'il était en lui, aux tendances nouvelles que le fractionnement de l'espèce humaine faisait naître. Les hommes continuèrent à n'adorer qu'un seul Dieu créateur et conservateur de toutes choses ; mais chaque peuple, chaque cité, et, pour ainsi dire, chaque homme, crut pouvoir obtenir quelque privilège à part et se créer des protecteurs particuliers auprès du souverain

mâtre. Ne pouvant diviser la Divinité, l'on multiplia du moins et l'on grandit outre mesure ses agents ; l'hommage dû aux anges et aux saints devint, pour la plupart des chrétiens, un culte presque idolâtre, et l'on put craindre un moment que la religion chrétienne ne rétrogradât vers les religions qu'elle avait vaincues.

Il me paraît évident que plus les barrières qui séparent les nations dans le sein de l'humanité, et les citoyens dans l'intérieur de chaque peuple, tendent à disparaître, plus l'esprit humain se dirige, comme de lui-même, vers l'idée d'un être unique et tout-puissant, dispensant également et de la même manière les mêmes lois à chaque homme. C'est donc particulièrement dans ces siècles de démocratie qu'il importe de ne pas laisser confondre l'hommage rendu aux agents secondaires avec le culte qui n'est dû qu'au Créateur ¹.

Le christianisme, religion des temps démocratiques

[Retour à la table des matières](#)

Le christianisme est donc, par sa nature même et son histoire, la religion des temps démocratiques, mais avant d'en venir à une approche qui différencie catholicisme, protestantisme et sectes, Tocqueville procède ici de manière hypothético-déductive ; c'est là la caractéristique remarquable de la méthode qu'il utilise dans la seconde Démocratie. Partant des formes que revêt et revêtira la démocratie moderne, d'une part, des principes fondamentaux du christianisme, de l'autre, il déduit les formes que doit prendre désormais cette religion pour éviter les heurts, les schismes, les déchirements et s'adapter au mieux aux individus, aux temps et aux mœurs, car même si la religion a pour fonction de renvoyer à la transcendance, elle est le fait d'êtres humains pris dans l'écécité d'un temps, d'un lieu, d'une époque. Elle a pour fonction de relier le temporel et le spirituel, elle est nécessairement séculière et, par conséquent, si l'hétérogénéité du Royaume et du monde existe, la religion doit cependant donner aux citoyens l'idée de l'au-delà et de la transcendance. Elle ne doit pas pour autant oublier, mépriser ni condamner ce monde-ci puisqu'il est le lieu où se joue la vie de tous.

À ce stade de son analyse, Tocqueville distingue trois « ordres », celui des formes extérieures que doit prendre la religion dans une démocratie moderne, l'importance et la place qui doivent être réservées aux dogmes, et les rapports qui doivent s'établir entre la religion et les mœurs du temps. L'emploi du terme « religions » au pluriel recouvre ici aussi bien le catholicisme que les différents protestantismes – anglicanisme compris – et les sectes d'origine chrétienne ². Rien

¹ Seconde *Démocratie*, première partie, chap. 5 : « Comment, aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques ».

² Dans l'ensemble de ses textes, Tocqueville ne distingue pas luthéranisme et calvinisme, mais le nom seul de Luther est cité deux fois seulement ; il n'accorde pas à l'anglicanisme le statut

n'empêcherait, a priori, d'y joindre l'islam, si ce n'est que son évolution ne s'est pas faite dans ce sens depuis plusieurs siècles et que les problèmes qu'il rencontre avec la modernité et la démocratie semblent s'exacerber plus que se résoudre ¹.

Les formes, notamment celles du culte, gagnent à ne pas être inutilement surchargées ; les croyances dogmatiques sont certes consubstantielles aux religions, mais le mieux est de s'en tenir aux « articles de foi » plutôt que de le charger inutilement de « notions accessoires ». Le problème est cependant plus complexe ici, comme si Tocqueville distinguait les dogmes essentiels, peu nombreux, auxquels il faut réserver la place qui leur revient, les dogmes superflus dont il faudrait faire l'économie et ceux auxquels il ne pouvait souscrire. Il ne pouvait par exemple plus accepter de « croire que nous naissons coupables du péché d'Adam », nous le savons par la lettre, encore inédite, que lui écrivit l'abbé Lesueur, en octobre 1823. Le vieil abbé récapitule dans sa missive la discussion capitale qu'il eut avec Alexis lorsqu'il apprit, plus de deux ans après les faits, que celui-ci avait perdu la foi.

La correspondance avec Corcelle nous apprend quant à elle combien Tocqueville jugea sévèrement l'instauration du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX : « Je sais que l'opinion qu'on vient de rendre obligatoire [à Rome] était fort ancienne et respectable ; mais d'imposer, aujourd'hui, au bout de bientôt deux mille ans, à la croyance, un mystère cela me paraît bien hardi [... [d']introduire une telle nouveauté dans l'Église. J'appelle nouveauté l'obligation de croire un mystère auquel on n'avait pas besoin de se soumettre pour rester catholique... ² »

La constitution de l'appareil dogmatique appartient certes aux Églises mais Tocqueville juge, qu'en des temps démocratiques, celui-ci gagnerait à être réduit au strict nécessaire ; en outre, la religion s'adressant à des individus situés dans un temps, un lieu, une civilisation, devrait, par sagesse et réalisme, éviter d'aller inutilement à rebours des mœurs du moment.

Une autre vérité me paraît fort claire : c'est que les religions doivent moins se charger de pratiques extérieures dans les temps démocratiques que dans tous les autres.

J'ai fait voir, à propos de la méthode philosophique des Américains, que rien ne révolte plus l'esprit humain dans les temps d'égalité que l'idée de se soumettre à des formes. Les hommes qui vivent dans ces temps supportent impatiemment les figures ; les symboles leur paraissent des artifices puérils dont on se sert pour

particulier qui est le sien (ce qu'on pourrait lui reprocher) et il n'aborde à aucun moment le cas de la religion orthodoxe.

¹ Ce qui pose problème aux musulmans soucieux de voir l'islam faire son aggiornamento afin de pouvoir entrer dans la modernité.

² O.C., XV, 2, Lettre à Francisque de Corcelle, 28 décembre 1854.

voiler ou parer à leurs yeux des vérités qu'il serait plus naturel de leur montrer toutes nues et au grand jour ; ils restent froids à l'aspect des cérémonies et ils sont naturellement portés à n'attacher qu'une importance secondaire aux détails du culte.

Ceux qui sont chargés de régler la forme extérieure des religions dans les siècles démocratiques doivent bien faire attention à ces instincts naturels de l'intelligence humaine, pour ne point lutter sans nécessité contre eux.

Je crois fermement à la nécessité des formes ; je sais qu'elles fixent l'esprit humain dans la contemplation des vérités abstraites, et, l'aidant à les saisir fortement, les lui font embrasser avec ardeur. Je n'imagine point qu'il soit possible de maintenir une religion sans pratiques extérieures ; mais, d'une autre part, je pense que, dans les siècles où nous entrons, il serait particulièrement dangereux de les multiplier outre mesure ; qu'il faut plutôt les restreindre, et qu'on ne doit en retenir que ce qui est absolument nécessaire pour la perpétuité du dogme lui-même, qui est la substance des religions ¹, dont le culte n'est que la forme. Une religion, qui deviendrait plus minutieuse, plus inflexible et plus chargée de petites observances dans le même temps que les hommes deviennent plus égaux, se verrait bientôt réduite à une troupe de zéloteurs passionnés au milieu d'une multitude incrédule.

Je sais qu'on ne manquera pas de m'objecter que les religions, ayant toutes pour objet des vérités générales et éternelles, ne peuvent ainsi se plier aux instincts mobiles de chaque siècle, sans perdre aux yeux des hommes le caractère de la certitude : je répondrai encore ici qu'il faut distinguer très soigneusement les opinions principales qui constituent une croyance et qui y forment ce que les théologiens appellent des articles de foi, et les notions accessoires qui s'y rattachent. Les religions sont obligées de tenir toujours ferme dans les premières, quel que soit l'esprit particulier du temps ; mais elles doivent bien se garder de se lier de la même manière aux secondes, dans les siècles où tout change sans cesse de place et où l'esprit, habitué au spectacle mouvant des choses humaines, souffre à regret qu'on le fixe. L'immobilité dans les choses extérieures et secondaires ne me paraît une chance de durée que quand la société civile elle-même est immobile ; partout ailleurs, je suis porté à croire que c'est un péril.

Nous verrons que, parmi toutes les passions que l'égalité fait naître ou favorise, il en est une qu'elle rend particulièrement vive et qu'elle dépose en même temps dans le cœur de tous les hommes : c'est l'amour du bien-être. Le goût du bien-être forme comme le trait saillant et indélébile des âges démocratiques.

¹ « Dans toutes les religions, il y a des cérémonies qui sont inhérentes à la substance même de la croyance et auxquelles il faut bien se garder de rien changer. Cela se voit particulièrement dans le catholicisme, où souvent la forme et le fond sont si étroitement unis, qu'ils ne font qu'un » (note de Tocqueville).

Il est permis de croire qu'une religion qui entreprendrait de détruire cette passion mère serait à la fin détruite par elle ; si elle voulait arracher entièrement les hommes à la contemplation des biens de ce monde pour les livrer uniquement à la pensée de ceux de l'autre, on peut prévoir que les âmes s'échapperaient enfin d'entre ses mains, pour aller se plonger, loin d'elle, dans les seules jouissances matérielles et présentes.

La principale affaire des religions est de purifier, de régler et de restreindre le goût trop ardent et trop exclusif du bien-être que ressentent les hommes dans les temps d'égalité ; mais je crois qu'elles auraient tort d'essayer de le dompter entièrement et de le détruire. Elles ne réussiront point à détourner les hommes de l'amour des richesses ; mais elles peuvent encore leur persuader de ne s'enrichir que par des moyens honnêtes.

Ceci m'amène à une dernière considération qui comprend, en quelque façon, toutes les autres. À mesure que les hommes deviennent plus semblables et plus égaux, il importe davantage que les religions, tout en se mettant soigneusement à l'écart du mouvement journalier des affaires, ne heurtent point sans nécessité les idées généralement admises, et les intérêts permanents qui règnent dans la masse ; car l'opinion commune apparaît de plus en plus comme la première et la plus irrésistible des puissances ; il n'y a pas en dehors d'elle d'appui si fort qui permette de résister longtemps à ses coups. Cela n'est pas moins vrai chez un peuple démocratique, soumis à un despote, que dans une république. Dans les siècles d'égalité, les rois font souvent obéir, mais c'est toujours la majorité qui fait croire ; c'est donc à la majorité qu'il faut complaire dans tout ce qui n'est pas contraire à la foi ¹.

La séparation de l'église et de l'état : l'exemple des États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

J'ai montré, dans mon premier ouvrage, comment les prêtres américains s'écartaient des affaires publiques. Ceci est l'exemple le plus éclatant, mais non le seul exemple, de leur retenue. En Amérique, la religion est un monde à part où le prêtre règne, mais dont il a soin de ne jamais sortir ; dans ses limites, il conduit l'intelligence ; au-dehors, il livre les hommes à eux-mêmes et les abandonne à l'indépendance et à l'instabilité qui sont propres à leur nature et au temps. Je n'ai point vu de pays où le christianisme s'enveloppât moins de formes, de pratiques et de figures qu'aux États-Unis, et présentât des idées plus nettes, plus simples et plus générales à l'esprit humain. Bien que les chrétiens d'Amérique soient divisés en une multitude de sectes, ils aperçoivent tous leur religion sous ce même jour. Ceci s'applique au catholicisme aussi bien qu'aux autres croyances. Il n'y a pas de

¹ Seconde *Démocratie*, première partie, chap. 5.

prêtres catholiques qui montrent moins de goût pour les petites observances individuelles, les méthodes extraordinaires et particulières de faire son salut, ni qui s'attachent plus à l'esprit de la loi et moins à sa lettre que les prêtres catholiques des États-Unis ; nulle part on n'enseigne plus clairement et l'on ne suit davantage cette doctrine de l'Église qui défend de rendre aux saints le culte qui n'est réservé qu'à Dieu. Cependant, les catholiques d'Amérique sont très soumis et très sincères.

Une autre remarque est applicable au clergé de toutes les communions : les prêtres américains n'essayent point d'attirer et de fixer tous les regards de l'homme vers la vie future ; ils abandonnent volontiers une partie de son cœur aux soins du présent ; ils semblent considérer les biens du monde comme des objets importants, quoique secondaires ; s'ils ne s'associent pas eux-mêmes à l'industrie, ils s'intéressent du moins à ses progrès et y applaudissent, et, tout en montrant sans cesse au fidèle l'autre monde comme le grand objet de ses craintes et de ses espérances, ils ne lui défendent point de rechercher honnêtement le bien-être dans celui-ci. Loin de faire voir comment ces deux choses sont divisées et contraires, ils s'attachent plutôt à trouver par quel endroit elles se touchent et se lient.

Tous les prêtres américains connaissent l'empire intellectuel que la majorité exerce, et le respectent. Ils ne soutiennent jamais contre elle que des luttes nécessaires. Ils ne se mêlent point aux querelles des partis, mais ils adoptent volontiers les opinions générales de leur pays et de leur temps, et ils se laissent aller sans résistance dans le courant de sentiments et d'idées qui entraînent autour d'eux toutes choses. Ils s'efforcent de corriger leurs contemporains, mais ils ne s'en séparent point. L'opinion publique ne leur est donc jamais ennemie ; elle les soutient plutôt et les protège, et leurs croyances règnent à la fois et par les forces qui leur sont propres et par celles de la majorité qu'ils empruntent.

C'est ainsi qu'en respectant tous les instincts démocratiques qui ne lui sont pas contraires et en s'aidant de plusieurs d'entre eux, la religion parvient à lutter avec avantage contre l'esprit d'indépendance individuelle qui est le plus dangereux de tous pour elle ¹.

La religion aux États-Unis : Christianisme, sectes protestantes et catholicisme

[Retour à la table des matières](#)

Pour comprendre la nature et l'importance du fait religieux, des religions et des sectes aux États-Unis, il faut revenir aux origines. Les premiers émigrants, les Pilgrim Fathers, appartenaient à une secte de puritains, exigeants, soucieux de liberté, pratiquant le libre examen. Chassés d'Angleterre, puis quittant la Hollande où ils avaient établi l'Église séparatiste de Leyde, les passagers du

¹ Seconde Démocratie, *ibid.*

Mayflower, débarqués en décembre 1620, ont imposé au pays qu'ils découvraient la conception naturellement démocratique et républicaine qui devait rester sa marque.

Certes les sectes étaient appelées, pour se développer, à se différencier et parfois se combattre, mais elles devaient garder en commun les valeurs de référence de la morale chrétienne. Soucieuses du libre examen, elles ont mis au premier plan les valeurs d'autonomie, de liberté et de responsabilité étonnantes pour le voyageur européen qui découvre par exemple, avec surprise, l'importance qu'elles prennent dans l'éducation des jeunes filles qui bénéficient, aux États-Unis, d'une autonomie inconnue en France ou en Angleterre.

Certes les pratiques des sectes heurtent parfois le bon sens ou la raison ; en la circonstance, Tocqueville qui plaçait Voltaire au premier rang des écrivains, tout en dénonçant vigoureusement son esprit et son idéologie, rédige un texte d'esprit très voltairien, plein d'ironie à l'endroit des pratiques de trois sectes, au premier rang desquelles les Quakers Shakers.

Les sectes aux États-Unis

C'était un dimanche. La ville était aussi déserte que si elle eut été menacée d'un assaut le matin même et que le peuple tout entier se fut porté à la défense des murailles. Les rues étaient tendues de chaînes et les volets des maisons fermés avec tant de soin qu'on eût dit que les habitants craignissent que le soleil ne commît une œuvre servile en s'introduisant au travers.

J'errai longtemps dans ce désert sans trouver personne qui pût m'indiquer mon chemin. Je fis enfin rencontre d'un homme dont l'aspect doux et vénérable m'attira tout d'abord. Quoiqu'il fût d'un moyen âge, son costume avait conservé un certain air antique qui me frappa. Il portait un habit à la française, et un chapeau à large bord plat, une culotte courte et des souliers, il n'y avait pas de jabot à sa chemise ni de boucles à ses souliers, mais son habit était de drap très fin et on remarquait sur toute sa personne une propreté si extrême qu'on l'eût presque pris pour de l'élégance.

« Monsieur, lui dis-je, pourriez-vous m'indiquer dans cette ville un lieu où l'on puisse prier Dieu ? » Lui me considéra avec bienveillance et me répondit, sans même porter la main à son chapeau : « Tu as raison, mon ami, viens avec moi, mais hâtons le pas car la congrégation doit déjà être réunie. »

Nous hâtâmes donc le pas, et bientôt nous fûmes en face d'une grande maison devant laquelle j'avais déjà passé sans m'apercevoir que c'était une église. Mon conducteur me fit entrer et entra lui-même, marchant sur la pointe de ses pieds en se glissant en silence, comme un homme qui regrette de ne pas être un pur esprit afin de faire moins de bruit encore. Parvenu à son banc, il s'assit enfin, ôta

discrètement ses gants et les ayant roulés avec soin parut tomber tout à coup dans une méditation profonde. Quand nous fûmes assis, je remarquais que l'église était pleine, ce dont je n'aurais jamais pu me douter, tant le silence [var. : la tranquillité et l'immobilité] qui y régnait était profond. Tous ceux qui m'entouraient avaient le costume de mon conducteur, jusqu'aux plus petits enfants qui se tenaient gravement sur leurs bancs, revêtus du même habit à la française et couverts d'un chapeau à large bord plat.

Je restais là une heure quarante minutes dans le même silence et la même immobilité. Je me tournais enfin vers celui qui m'avait amené, et je lui dis : « Monsieur, je voulais assister à un service divin et il me semble que vous m'avez conduit dans une assemblée de sourds et muets. » Mon conducteur, sans paraître offensé de ma question, me regarda avec la même bienveillance et me dit : « Ne vois-tu pas que chacun de nous attend que l'Esprit saint l'illumine ; apprends à modérer ton impatience dans un saint lieu. » Je me tus, et bientôt en effet l'un des assistants se leva et prit la parole. Ses accents étaient plaintifs et chacun des mots qu'il proférait était comme isolé entre deux longs silences et il dit avec une voix très lamentable des choses fort consolantes, car il parla de la bonté inépuisable de Dieu et de l'obligation où sont tous les hommes de s'aider les uns les autres, quelles que soient leur croyance et la couleur de leur peau.

Lorsqu'il se fut tu, l'assemblée commença à s'écouler paisiblement. Comme je me retirai encore ému du langage que je venais d'entendre, je me retrouvai près de celui qui m'avait amené et je lui dis : « Il me semble que je viens d'ouïr parler ici la langue de l'Évangile. Mais mon âme est troublée, faites-moi connaître, je vous prie, si la grâce ne saurait se produire chez un homme à moins qu'il ne porte un habit tailladé et qu'il ne tutoie son prochain. » Mon nouvel ami réfléchit mûrement et répondit : « La majorité de nos frères pensent que cela n'est pas absolument nécessaire. »

Content d'apercevoir qu'il n'existait pas une relation indispensable entre mon âme et mon habit, je gagnai la rue d'un pas plus léger.

À peu de distance de là, j'aperçus une autre église, mais loin qu'on y priât Dieu si tranquillement, il s'y faisait au contraire un si grand tumulte et il s'en élevait de si étranges clameurs que je ne pus réprimer un désir curieux et pour le satisfaire j'entrai. C'était un temple méthodiste. Je vis d'abord, dans un lieu élevé, un jeune homme dont la voix tonnante faisait retentir les voûtes de l'édifice. Ses cheveux étaient hérissés, ses yeux semblaient lancer des flammes, ses lèvres pâles et tremblantes, tout son corps semblaient agités par un tremblement [var. : en proie à une angoisse] universel. Je voulus percer la foule pour aller au secours de ce malheureux, mais m'arrêtai en découvrant en lui un prédicateur. Il parlait de la perversité de l'homme et des trésors inépuisables de la vengeance divine. Il sondait tour à tour tous les redoutables mystères de l'autre vie. Il peignait le Créateur occupe sans cesse à entasser les générations dans les gouffres de l'enfer et aussi

infatigable à créer des pécheurs qu'à inventer des supplices. Je m'arrêtai tout troublé, la congrégation l'était encore plus que moi : la terreur se peignait de mille manières sur tous les visages et le repentir y prenait à chaque instant l'aspect du désespoir et de la fureur. Des femmes élevaient leurs enfants dans leurs bras et poussaient des cris lamentables, d'autres frappaient leur front contre la terre, des hommes se tordaient sur leurs bancs en s'accusant [de] leurs péchés à haute voix ou se roulaient dans la poussière. À mesure que les mouvements du prêtre devenaient plus rapides et ses peintures plus vives, les passions de l'assemblée semblaient croître et souvent il était difficile de ne pas se croire dans une de ces demeures infernales que peignait le Prédicateur.

Je m'enfuis plein de dégoût et pénétré d'une profonde terreur. Auteur et conservateur de toutes choses, me disais-je, se peut-il que tu te reconnasses dans l'horrible portrait que tes créatures font ici de toi ? Faut-il dégrader l'homme par la peur afin de l'élever jusqu'à toi, et ne saurait-il monter au rang de tes saints qu'en se livrant à des transports qui le font descendre au-dessous des brutes ?

Plein de ces pensées, je marchai rapidement sans regarder autour de moi, si bien que quand je vins à considérer le lieu où je me trouvais, j'aperçus que j'étais sorti de la ville et marchais au milieu des bois qui l'environnent. Rien ne me sollicitait de retourner sur mes pas et je résolus de continuer ma route pour voir si je n'arriverais pas à un lieu habité. Au bout de deux heures, je parvins en effet à un nouveau défrichement et bientôt j'aperçus les premières maisons d'un beau village. Un voyageur, étant venu à passer, m'apprit que ces [mot illisible] étaient la propriété d'une petite secte religieuse appelée les *dansars* (*sic*). Il était évident en effet que les maisons de ce village avaient été bâties sur un plan commun et par une même association. Elles avaient coûté la même somme, il y régnait un même air d'aisance. Au centre des exploitations s'élevait une vaste salle qui servait d'église. On me dit que le service divin allait s'y célébrer et la curiosité m'y mena.

À un bout de la salle étaient déjà rangés une cinquantaine d'hommes de différents âges, mais qui tous portaient le même costume. C'était celui des paysans européens du Moyen Âge. En face d'eux se trouvait un nombre à peu près égal de femmes enveloppées de vêtements blancs comme de grands linceuls, de la tête aux pieds. Du reste, on ne voyait ni chaire ni autel ni rien qui rappelât un lieu consacré par des chrétiens au culte de la Divinité. Ces hommes et ces femmes chantaient des cantiques d'un ton lugubre et plaintif. De temps en temps, ils s'accompagnaient en frappant dans leurs mains. D'autres fois, ils se mettaient en mouvement et faisaient mille révolutions sans perdre la mesure, tantôt marchant en colonne, tantôt se formant en rond. D'autres fois, ils s'avançaient les uns contre les autres comme pour se combattre et se retiraient ensuite sans s'être abordés. J'assistais avec étonnement à ce spectacle lorsque tout à coup à un signal donné toute la congrégation se mit à danser. Femmes et hommes, vieillards et enfants commencèrent à sauter à perdre haleine. Ils dansèrent si longtemps de cette manière que la sueur ruisselait de leur visage. Ils s'arrêtèrent enfin ; et l'un des plus

vieux de la compagnie après s'être essuyé le front aussi commença d'une voix entrecoupée : « Mes frères, rendons grâce au tout-puissant qui au milieu de toutes les superstitions diverses qui défigurent l'humanité a daigné enfin nous montrer la voie du salut, et prions-le d'ouvrir les yeux à cette foule de malheureux qui sont encore plongés dans les ténèbres de l'erreur, et de les sauver des tourments éternels qui peut-être les attendent ¹. »

Une société qui préfère l'hypocrisie et le conformisme à l'affirmation de l'incroyance

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville met en évidence un trait caractéristique de la société des États-Unis qui demeure inchangé : tout citoyen peut attaquer sans crainte une ou plusieurs sectes sans perdre sa crédibilité, mais s'il les attaque toutes, il se discrédite inexorablement. Le même citoyen a parfaitement le droit d'être athée ou agnostique mais il devra se garder de faire état de son scepticisme devant les tribunaux et devra en outre afficher une forme de croyance, s'il veut entreprendre une carrière, politique, par exemple. Aux États-Unis, l'opinion publique qui est le premier pouvoir – non institutionnel – des démocraties ne saurait accorder sa confiance à un mécréant avéré, par conséquent la pression sociale accorde, de facto, une prime à l'hypocrisie.

Dans la démocratie américaine, la religion relève, pour partie au moins, de l'intérêt bien entendu : « [Aux États-Unis] on suit une religion comme nos pères prenaient une médecine au mois de mai, si ça ne fait pas de bien, a-t-on l'air de dire, au moins ça ne peut pas faire de mal, et il est d'ailleurs convenable de se conformer à la règle commune ² », écrit Tocqueville à son ami Kergorlay.

Il considère, au début de la seconde Démocratie, que la société américaine qui applique, sans le savoir, une méthode philosophique cartésienne ³, opère également une sorte de recours implicite et pragmatique à une forme de pari pascalien dégradé et limité. Celui qui parie sur l'existence de Dieu ne perd absolument rien, même si Dieu n'existe pas, car il choisit un modèle de vie plus équilibré, plus juste, plus stable et plus moral :

« Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti ? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, ami sincère et véritable... À la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés.

¹ Édition Vrin, II, pp. 318-320. © Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1990.

² O.C., XIII, 1, p. 228.

³ D.A., II, p. 11 : « L'Amérique est donc le pays du monde où l'on étudie le moins et où l'on suit le mieux les préceptes de Descartes. »

[...] Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie ; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné ¹. »

Les citoyens des États-Unis sont religieux par choix, par intérêt ; il y a là un risque calculé : si Dieu n'existe pas, les parieurs n'ont rien perdu, s'il existe, ils bénéficient d'un retour sur investissement : « Ils pratiquent donc leur religion sans honte et sans faiblesse ; mais on voit d'ordinaire, jusqu'au milieu de leur zèle, je ne sais quoi de si tranquille, de si méthodique et de si calculé, qu'il semble que ce soit la raison bien plus que le cœur qui les conduit au pied des autels ². »

Le voyage aux États-Unis et leur court séjour au Bas-Canada ont permis à Tocqueville et Beaumont de découvrir un nouveau visage du catholicisme, celui d'un catholicisme épuré et ouvert, affranchi du lien si dommageable qu'il entretient en Europe avec les pouvoirs établis. Tocqueville est satisfait de constater que la religion « qu' [il] professe » peut être la religion de l'avenir des sociétés démocratiques. Le protestantisme a pour lui d'être un garant plus sûr des libertés mais il supporte très bien l'existence des inégalités ; le catholicisme serait plus démocratique parce que plus égalitaire. Le clergé catholique nord-américain est démocratique et devrait pouvoir aider à tracer une voie nouvelle, pense alors Tocqueville, avant d'émettre justement des doutes sur la réelle capacité du catholicisme français à s'adapter à la modernité comme il l'écrit à son ami Corcelle ³.

Tous les émigrants parlaient la même langue ; ils étaient tous enfants d'un même peuple. Nés dans un pays qu'agitait depuis des siècles la lutte des partis, et où les factions avaient été obligées tour à tour de se placer sous la protection des lois, leur éducation politique s'était faite à cette rude école, et on voyait répandus parmi eux plus de notions des droits, plus de principes de vraie liberté que chez la plupart des peuples de l'Europe. À l'époque des premières émigrations, le gouvernement communal, ce germe fécond des institutions libres, était déjà profondément entré dans les habitudes anglaises, et avec lui le dogme de la souveraineté du peuple s'était introduit au sein même de la monarchie des Tudor.

On était alors au milieu des querelles religieuses qui ont agité le monde chrétien. L'Angleterre s'était précipitée avec une sorte de fureur dans cette nouvelle carrière. Le caractère des habitants, qui avait toujours été grave et réfléchi, était devenu austère et argumentateur. L'instruction s'était beaucoup accrue dans ces luttes intellectuelles ; l'esprit y avait reçu une culture plus profonde. Pendant qu'on

¹ Pascal, *Pensées*, L. 418.

² D.A., II, deuxième partie, chap. 9.

³ Voir la lettre du 15 novembre 1843, citée à la fin de cet ouvrage. Il est clair que le problème se posait, et se pose encore de la même façon au catholicisme européen dans son ensemble.

était occupé à parler religion, les mœurs étaient devenues plus pures. Tous ces traits généraux de la nation se retrouvaient plus ou moins dans la physionomie de ceux de ses fils qui étaient venus chercher un nouvel avenir sur les bords opposés de l'Océan. [...]

Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées de la mère patrie. Leur réunion sur le sol américain présenta, dès l'origine, le singulier phénomène d'une société où il ne se trouvait ni grands seigneurs ni peuple, et, pour ainsi dire, ni pauvres ni riches. Il y avait, à proportion gardée, une plus grande masse de lumières répandue parmi ces hommes que dans le sein d'aucune nation européenne de nos jours. Tous, sans en excepter peut-être un seul, avaient reçu une éducation assez avancée, et plusieurs d'entre eux s'étaient fait connaître en Europe par leurs talents et leurs sciences. Les autres colonies avaient été fondées par des aventuriers sans famille ; les émigrants de la Nouvelle-Angleterre apportaient avec eux d'admirables éléments d'ordre et de moralité ; ils se rendaient au désert accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce qui les distinguait surtout de tous les autres était le but même de leur entreprise. Ce n'était point la nécessité qui les forçait d'abandonner leur pays ; ils y laissaient une position sociale regrettable et des moyens de vivre assurés ; ils ne passaient point non plus dans le Nouveau Monde afin d'y améliorer leur situation ou d'y accroître leurs richesses ; ils s'arrachaient aux douceurs de la patrie pour obéir à un besoin purement intellectuel ; en s'exposant aux misères inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher une idée.

Les émigrants, ou, comme ils s'appelaient si bien eux-mêmes, les pèlerins (pilgrims), appartenaient à cette secte d'Angleterre à laquelle l'austérité de ses principes avait fait donner le nom de puritaine. Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse ; il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues. De là lui étaient venus ses plus dangereux adversaires. Persécutés par le gouvernement de la mère patrie, blessés dans la rigueur de leurs principes par la marche journalière de la société au sein de laquelle ils vivaient, les puritains cherchèrent une terre si barbare et si abandonnée du monde, qu'il fût encore permis d'y vivre à sa manière et d'y prier Dieu en liberté. [...]

Leur but était de fonder une colonie sur les rives de l'Hudson ; mais, après avoir erré longtemps dans l'Océan, ils furent enfin forcés d'aborder les côtes arides de la Nouvelle-Angleterre, au lieu où s'élève aujourd'hui la ville de Plymouth. [...]

Ceci se passait en 1620. À partir de cette époque, l'émigration ne s'arrêta plus. Les passions religieuses et politiques qui déchirèrent l'Empire britannique pendant tout le règne de Charles I^{er} poussèrent chaque année, sur les côtes de l'Amérique, de nouveaux essaims de sectaires. En Angleterre, le foyer du puritanisme continuait à se trouver placé dans les classes moyennes ; c'est du sein des classes moyennes que sortaient la plupart des émigrants. La population de la Nouvelle-

Angleterre croissait rapidement, et, tandis que la hiérarchie des rangs classait encore despotiquement les hommes dans la mère patrie, la colonie présentait de plus en plus le spectacle nouveau d'une société homogène dans toutes ses parties. La démocratie, telle que n'avait point osé la rêver l'Antiquité, s'échappait toute grande et tout armée du milieu de la vieille société féodale ¹.

C'est la religion qui a donné naissance aux sociétés anglo-américaines ² : il ne faut jamais l'oublier ; aux États-Unis, la religion se confond donc avec toutes les habitudes nationales et tous les sentiments que la patrie fait naître ; cela lui donne une force particulière.

À cette raison puissante ajoutez cette autre, qui ne l'est pas moins : en Amérique, la religion s'est, pour ainsi dire, posé elle-même ses limites ; l'ordre religieux y est resté entièrement distinct de l'ordre politique, de telle sorte qu'on a pu changer facilement les lois anciennes sans ébranler les anciennes croyances.

Le christianisme a donc conservé un grand empire sur l'esprit des Américains, et, ce que je veux surtout remarquer, il ne règne point seulement comme une philosophie qu'on adopte après examen, mais comme une religion, qu'on croit sans la discuter.

Aux États-Unis, les sectes chrétiennes varient à l'infini et se modifient sans cesse, mais le christianisme lui-même est un fait établi et irrésistible qu'on n'entreprend point d'attaquer ni de défendre.

Les Américains, ayant admis sans examen les principaux dogmes de la religion chrétienne, sont obligés de recevoir de la même manière un grand nombre de vérités morales qui en découlent et qui y tiennent. Cela resserre dans des limites étroites l'action de l'analyse individuelle, et lui soustrait plusieurs des plus importantes opinions humaines ³. [...]

L'esprit de liberté du protestantisme

[Retour à la table des matières](#)

Les principes généraux sur lesquels reposent les Constitutions modernes, ces principes, que la plupart des Européens du XVII^e siècle comprenaient à peine et qui triomphaient alors incomplètement dans la Grande-Bretagne, sont tous reconnus et fixés par les lois de la Nouvelle-Angleterre : l'intervention du peuple dans les affaires publiques, le vote libre de l'impôt, la responsabilité des agents du

¹ Première *Démocratie*, première partie, chap. 2.

² C'est là le terme qui, pour Tocqueville, correspond le mieux pour caractériser les citoyens et la société des États-Unis du début du XVII^e siècle jusqu'à l'époque de son voyage.

³ Seconde *Démocratie*, première partie, chap. 1.

pouvoir, la liberté individuelle et le jugement par jury, y sont établis sans discussion et en fait.

Ces principes générateurs y reçoivent une application et des développements qu'aucune nation de l'Europe n'a encore osé leur donner ¹. [...]

Chez presque toutes les nations protestantes, les jeunes filles sont infiniment plus maîtresses de leurs actions que chez les peuples catholiques.

Cette indépendance est encore plus grande dans les pays protestants qui, ainsi que l'Angleterre, ont conservé ou acquis le droit de se gouverner eux-mêmes. La liberté pénètre alors dans la famille par les habitudes politiques et par les croyances religieuses.

Aux États-Unis, les doctrines du protestantisme viennent se combiner avec une Constitution très libre et un état social très démocratique ; et nulle part la jeune fille n'est plus promptement ni plus complètement livrée à elle-même. [...] Les vices et les périls que la société présente ne tardent pas à lui être révélés ; elle les voit clairement, les juge sans illusion et les affronte sans crainte ; car elle est pleine de confiance dans ses forces, et sa confiance semble partagée par tous ceux qui l'environnent. [...]

Au lieu de la tenir dans la défiance d'elle-même, ils cherchent donc sans cesse à accroître sa confiance en ses propres forces. N'ayant ni la possibilité ni le désir de maintenir la jeune fille dans une perpétuelle et complète ignorance, ils se sont hâtés de lui donner une connaissance précoce de toutes choses. Loin de lui cacher les corruptions du monde, ils ont voulu qu'elle les vît dès l'abord et qu'elle s'exerçât d'elle-même à les fuir, et ils ont mieux aimé garantir son honnêteté que de trop respecter son innocence ².

Ce système favorise la multiplicité des sectes, avec leurs défauts, qu'il faut tolérer malgré leur ridicule

[Retour à la table des matières](#)

Je viens de montrer quelle était, aux États-Unis, l'action directe de la religion sur la politique. Son action indirecte me semble bien plus puissante encore et c'est quand elle ne parle point de la liberté, qu'elle enseigne le mieux aux Américains l'art d'être libres.

¹ Première *Démocratie*, première partie, chap. 2.

² Seconde *Démocratie*, troisième partie, chap. 9.

Il y a une multitude innombrable de sectes aux États-Unis. Toutes diffèrent dans le culte qu'il faut rendre au Créateur, mais toutes s'entendent sur les devoirs des hommes les uns envers les autres. Chaque secte adore donc Dieu à sa manière, mais toutes les sectes prêchent la même morale au nom de Dieu. S'il sert beaucoup à l'homme comme individu que sa religion soit vraie, il n'en est point ainsi pour la société. La société n'a rien à craindre ni à espérer de l'autre vie ; et ce qui lui importe le plus, ce n'est pas tant que tous les citoyens professent la vraie religion, mais qu'ils professent une religion. D'ailleurs, toutes les sectes aux États-Unis se retrouvent dans la grande unité chrétienne, et la morale du christianisme est partout la même ¹. [...]

Il est permis de penser qu'un certain nombre d'Américains suivent, dans le culte qu'ils rendent à Dieu, leurs habitudes plus que leurs convictions. Aux États-Unis d'ailleurs le souverain est religieux, et par conséquent l'hypocrisie doit être commune ; mais l'Amérique est pourtant encore le lieu du monde où la religion chrétienne a conservé le plus de véritables pouvoirs sur les âmes. [...]

Aux États-Unis, la religion ne règle pas seulement les mœurs, elle étend son empire jusque sur l'intelligence.

Parmi les Anglo-Américains, les uns professent les dogmes chrétiens parce qu'ils y croient, les autres parce qu'ils redoutent de n'avoir pas l'air d'y croire. Le christianisme règne donc sans obstacles, de l'aveu de tous ; il en résulte, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs, que tout est certain et arrêté dans le monde moral. [...]

Ainsi donc, en même temps que la loi permet au peuple américain de tout faire, la religion l'empêche de tout concevoir et lui défend de tout oser. [...]

Je ne sais si tous les Américains ont foi dans leur religion, car qui peut lire au fond des cœurs ? Mais je suis sûr qu'ils la croient nécessaire au maintien des institutions républicaines. Cette opinion n'appartient pas à une classe de citoyens ou à un parti, mais à la nation entière ; on la retrouve dans tous les rangs.

Aux États-Unis, lorsqu'un homme politique attaque une secte, ce n'est pas une raison pour que les partisans mêmes de cette secte ne le soutiennent pas ; mais s'il attaque toutes les sectes ensemble, chacun le fuit, et il reste seul.

Pendant que j'étais en Amérique, un témoin se présenta aux assises du comté de Chester (État de New York) et déclara qu'il ne croyait pas à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Le président refusa de recevoir son serment, attendu, dit-il, que le témoin avait détruit d'avance toute la foi qu'on pouvait ajouter à ses paroles ².

¹ Première *Démocratie*, deuxième partie.

² *Ibid.*

L'économie du pari : Le choix de l'intérêt bien entendu

[Retour à la table des matières](#)

Les philosophes qui enseignent [la doctrine de l'intérêt bien entendu] disent aux hommes que, pour être heureux dans la vie, on doit veiller sur ses passions et en réprimer avec soin l'excès ; qu'on ne saurait acquérir un bonheur durable qu'en se refusant mille jouissances passagères, et qu'il faut enfin triompher sans cesse de soi-même pour se mieux servir.

Les fondateurs de presque toutes les religions ont tenu à peu près le même langage. [...]

Toutefois, je me refuse à croire que tous ceux qui pratiquent la vertu par esprit de religion n'agissent que dans la vue d'une récompense. [...]

Je ne crois [...] pas que le seul mobile des hommes religieux soit l'intérêt ; mais je pense que l'intérêt est le principal moyen dont les religions elles-mêmes se servent pour conduire les hommes, et je ne doute pas que ce ne soit par ce côté qu'elles saisissent la foule et deviennent populaires.

Je ne vois donc pas clairement pourquoi la doctrine de l'intérêt bien entendu écarterait les hommes des croyances religieuses et, il me semble, au contraire, que je démêle comment elle les en rapproche.

Si un [...] homme a foi dans la religion qu'il professe, il ne lui en coûtera guère de se soumettre aux gênes qu'elle impose. La raison même lui conseille de le faire, et la coutume l'a préparé d'avance à le souffrir. [...]

« De se tromper en croyant la religion chrétienne vraie, a dit Pascal, il n'y a pas grand-chose à perdre, mais quel malheur de se tromper en la croyant fausse ! »

Les Américains n'affectent point une indifférence grossière pour l'autre vie ; ils ne mettent pas un puéril orgueil à mépriser des périls auxquels ils espèrent se soustraire.

Ils pratiquent donc leur religion sans honte et sans faiblesse ; mais on voit d'ordinaire, jusqu'au milieu de leur zèle, je ne sais quoi de si tranquille, de si méthodique et de si calculé, qu'il semble que ce soit la raison bien plus que le cœur qui les conduit au pied des autels.

Non seulement les Américains suivent leur religion par intérêt, mais ils placent souvent dans ce monde l'intérêt qu'on peut avoir à la suivre. [...]

Les prédicateurs américains reviennent sans cesse à la terre, et ils ne peuvent qu'à grand-peine en détacher leurs regards. Pour mieux toucher leurs auditeurs, ils leur font voir chaque jour comment les croyances religieuses favorisent la liberté et l'ordre public, et il est souvent difficile de savoir, en les écoutant, si l'objet principal de la religion est de procurer l'éternelle félicité dans l'autre monde ou le bien-être en celui-ci.

Un catholicisme démocratique adapté aux temps nouveaux

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi de nos jours les catholiques forment la classe la plus démocratique et la plus républicaine ?

[Aux États-Unis, les] catholiques montrent une grande fidélité dans les pratiques de leur culte, et sont pleins d'ardeur et de zèle pour leurs croyances ; cependant ils forment la classe la plus républicaine et la plus démocratique qui soit aux États-Unis. Ce fait surprend au premier abord, mais la réflexion en découvre aisément les causes cachées.

Je pense qu'on a tort de regarder la religion catholique comme un ennemi naturel de la démocratie. Parmi les différentes doctrines chrétiennes, le catholicisme me paraît au contraire l'une des plus favorables à l'égalité des conditions. Chez les catholiques, la société religieuse ne se compose que de deux éléments : le prêtre et le peuple. Le prêtre s'élève seul au-dessus des fidèles : tout est égal au-dessous de lui.

En matière de dogmes, le catholicisme place le même niveau sur toutes les intelligences ; il astreint aux détails des mêmes croyances le savant ainsi que l'ignorant, l'homme de génie aussi bien que le vulgaire ; il impose les mêmes pratiques au riche comme au pauvre, inflige les mêmes austérités au puissant comme au faible ; il ne compose avec aucun mortel, et appliquant à chacun des humains la même mesure, il aime à confondre toutes les classes de la société au pied du même autel, comme elles sont confondues aux yeux de Dieu.

Si le catholicisme dispose les fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité. Je dirai le contraire du protestantisme qui, en général, porte les hommes bien moins vers l'égalité que vers l'indépendance.

Le catholicisme est comme une monarchie absolue. Ôtez le prince, et les conditions y sont plus égales que dans les républiques.

Une fois que les prêtres sont écartés ou s'écartent du gouvernement, comme ils le font aux États-Unis, il n'y a pas d'hommes qui, par leurs croyances, soient plus disposés que les catholiques à transporter dans le monde politique l'idée de l'égalité des conditions.

Si donc les catholiques des États-Unis ne sont pas entraînés violemment par la nature de leurs croyances vers les opinions démocratiques et républicaines, du moins n'y sont-ils pas naturellement contraires, et leur position sociale, ainsi que leur petit nombre, leur fait une loi de les embrasser. [...]

Les catholiques sont en minorité, et ils ont besoin qu'on respecte tous les droits pour être assurés du libre exercice des leurs. Ces deux causes les poussent, à leur insu même, vers des doctrines politiques qu'ils adopteraient peut-être avec moins d'ardeur s'ils étaient riches et prédominants.

Le clergé catholique des États-Unis n'a point essayé de lutter contre cette tendance politique ; il cherche plutôt à la justifier. Les prêtres catholiques d'Amérique ont divisé le monde intellectuel en deux parts : dans l'une, ils ont laissé les dogmes révélés, et ils s'y soumettent sans les discuter ; dans l'autre, ils ont placé la vérité politique, et ils pensent que Dieu l'y a abandonnée aux libres recherches des hommes. Ainsi, les catholiques des États-Unis sont tout à la fois les fidèles les plus soumis et les citoyens les plus indépendants.

On peut donc dire qu'aux États-Unis il n'y a pas une seule doctrine religieuse qui se montre hostile aux institutions démocratiques et républicaines ¹.

¹ *Ibid.*

IV

Le catholicisme

[Retour à la table des matières](#)

L'attitude de Tocqueville vis-à-vis du catholicisme est, à partir de la crise existentielle qu'il connut à seize ans et jusqu'à sa mort, constamment identique jusque dans son ambivalence. Tocqueville n'a plus la foi ; il croit encore en Dieu, mais de façon confuse, parce qu'il n'a pas eu le privilège, comme Pascal, d'une « Nuit du Mémorial », il demeure un pascalien sans la foi. Certes il croit que Dieu existe, faute de quoi tout est vain et le monde vide de sens. Il souhaiterait un renouveau d'audience et d'influence du catholicisme : « la religion que je professe », a-t-il coutume de dire, formule remarquable qui ne se réduit ni à : « Je suis catholique », ni à : « J'ai la foi » ; c'est une affirmation d'attachement de principe qui se situe au niveau des enjeux sociologiques et politiques. Il admire profondément le christianisme des origines qui est véritablement marqué, pour lui, d'une forme de mystère et de transcendance, et a opéré un renversement absolu des valeurs. Le christianisme originel lui apparaît être d'une nature totalement différente de celle des religions païennes qui ont marqué une étape, désormais dépassée, de l'histoire de l'humanité.

Le christianisme dépasse également infiniment – même si l'on demeure dans une position agnostique, ne tenant pas compte de la foi ni de la véracité même de la doctrine – l'islam et l'hindouisme. Il instaure les valeurs d'universalité qui lui sont intrinsèques, valeurs qui correspondent très exactement au monde nouveau qui se met en place, celui de l'égalité démocratique, valeurs qui demeurent hétérogènes, juge-t-il, à l'islam et à l'hindouisme. Mais jamais, cependant, on ne sent chez lui une adhésion au Credo, au mystère de l'incarnation et à la filiation divine du Christ, même si à aucun moment non plus il n'affirme la seule humanité du Christ ¹.

¹ L'hérésie de l'arianisme avait soutenu cette idée, reprise sous une forme laïcisée par le courant positiviste du XIX^e siècle, notamment par Renan, qui considérait le Christ comme « un homme incomparable », un prophète, si l'on veut, mais en ôtant à ce mot son sens premier, sa valeur authentiquement religieuse.

Convaincu de cette supériorité du christianisme, de ses valeurs, marqué par la foi de sa jeunesse, Tocqueville est très attentif à l'avenir non seulement du christianisme, mais plus particulièrement du catholicisme. Lors de son voyage aux États-Unis et au Canada, il s'inquiète de l'avenir de celui-ci et cherche les indices qui peuvent laisser à penser qu'il a un bel avenir en Amérique du Nord, mais il souligne combien ce catholicisme est différent, plus conforme aux mœurs du temps que celui qui règne en Europe, et servi en outre, aux États-Unis, par un clergé démocrate et républicain. Mais il craint, à juste titre, que l'Église de Rome ne renforce inutilement, selon lui, un appareil dogmatique déjà trop lourd, alors que les dogmes les plus anciens heurtent déjà profondément sa raison. J'ai dit plus haut comment, le 6 avril 1859, il reçut dans sa chambre la communion en compagnie de sa femme, mais il convient de rappeler également que, quelques jours auparavant, il avait déclaré à celle-ci : « Ne me parle jamais de confession, non, jamais ! Jamais ! Jamais on ne me fera mentir à moi-même, et faire des grimaces de foi quand la foi me manque ; je veux rester moi-même et ne point m'abaisser à mentir ¹. »

Il juge également déplacées les interventions de prélats qui, sous prétexte d'être fidèles à la doctrine de l'Église qui condamne le prêt à usure, tempêtent contre les caisses d'épargne dans lesquelles lui-même voit un moyen d'améliorer les rapports de ses concitoyens avec l'argent qui devrait, selon lui, permettre, en les couplant avec les monts-de-piété, de lutter, au moins partiellement, contre le fléau du paupérisme.

Tocqueville se montre en outre exaspéré lorsque Mgr Daniel, évêque de Coutances, appelle par trois fois, dans trois mandements successifs, au début de l'année 1858, les paroissiens du diocèse, à prier pour « l'Envoyé du Très-Haut », en l'occurrence Napoléon III ! Il juge plus sévèrement encore le parti catholique que son héraut, Veillot, appelle à la croisade par ses articles incendiaires, dans la question de la liberté de l'enseignement, d'abord, en 1843, dans le soutien à l'empereur ensuite. Il est surtout très critique à l'égard de Pie IX dont les choix réactionnaires vont à rebours de ce qui lui semblerait politiquement souhaitable pour un catholicisme ouvert au monde, notamment dans l'affaire de Rome. Ministre des Affaires étrangères, il voulait absolument contraindre le pape, qui devait son retour à Rome à l'engagement des armées françaises, à doter ses États d'une Constitution libérale et à amnistier généreusement ceux qui avaient pris parti pour la République romaine de Mazzini.

En 1856, cependant, Tocqueville qui est très critique vis-à-vis de la hiérarchie catholique de son temps, reconnaît, dans L'Ancien Régime, avoir découvert les très grandes qualités du clergé français à la veille de la Révolution.

¹ Archives Tocqueville, dossier L II, témoignage de Beaumont qui est resté près de Tocqueville jusqu'au 6 avril, dix jours avant la mort de celui-ci.

Entre Tocqueville et l'Église catholique française, le contentieux ne fut cependant jamais véritablement clos ; il était trop ouvert aux autres courants d'idées. Il avait nombre d'amis dans beaucoup de milieux différents, y compris parmi les francs-maçons, ses positions en matière de société – par exemple dans le combat qu'il mène pour faire voter la réforme pénitentiaire de 1844 – rejoignent parfois celles de l'Église réformée, aussi se trouve-t-il, à l'occasion, taxé de protestantisme ; il était, d'une certaine façon, bien qu'il fût agnostique, plus chrétien que catholique.

Les derniers textes nous livrent une analyse critique de la position de l'Église de France vis-à-vis du pouvoir politique. Tocqueville, qui juge que la Révolution française n'a été antireligieuse qu'en raison d'un accident historique, parce que le catholicisme était très étroitement lié au pouvoir politique, explique à lord Radnor comment la Restauration ayant fait du catholicisme la religion de l'État a provoqué à nouveau le discrédit de celle-ci alors que la monarchie de Juillet – qui distingue le religieux et le politique – avait permis un renouveau d'audience du catholicisme et un accroissement de la pratique religieuse.

Tocqueville est donc assuré que chaque fois que la religion catholique se mettra à la remorque d'un pouvoir politique – à plus forte raison s'il est antidémocratique et réactionnaire – elle sera entraînée vers le déclin ¹.

Le dernier texte est peut-être plus significatif encore ; dans une lettre qu'il adresse à son ami Corcelle, ancien carbonaro converti au catholicisme, Tocqueville explique à celui-ci comment le catholicisme a des chances d'être son propre et meilleur ennemi et de provoquer, par son aveuglement volontaire, son propre déclin.

Le clergé catholique canadien a conservé les qualités des prêtres de l'Ancien Régime, en même temps qu'il est démocratique et pratique un culte épuré d'éléments superflus que Tocqueville appelle ailleurs des « mômeries ».

La religion catholique n'est accompagnée ici d'aucun des accessoires qu'elle a dans les pays du midi de l'Europe où elle règne avec le plus d'empire. Il n'y a point de couvents d'hommes et les couvents de femmes ont des buts d'utilité et donnent des exemples de charité vivement admirés par les Anglais eux-mêmes. On ne voit point de *madone* sur les chemins. Point d'ornements bizarres et ridicules, point d'ex-voto dans les églises. La religion [est] éclairée et le catholicisme ici n'excite ni

¹ On s'inquiète aujourd'hui du déclin considérable de la pratique religieuse dans une France de tradition catholique ; mais un déclin comparable existe en Italie et en Espagne : trois grandes nations catholiques. Il conviendrait de se rappeler que la hiérarchie catholique de ces trois pays a soutenu activement Pétain, Mussolini et Franco. Ce soutien opère aujourd'hui comme le retour du refoulé, le cadavre dans le placard ; il joue un rôle dans la désaffection des catholiques d'aujourd'hui.

la haine ni les sarcasmes des protestants. J'avoue que, pour ma part, elle satisfait plus à mon esprit que le protestantisme des États-Unis. Le curé est bien véritablement ici le pasteur du troupeau ; ce n'est point un entrepreneur d'industrie religieuse comme la plupart des ministres américains. Ou il faut nier l'utilité d'un clergé, ou l'avoir comme au Canada ¹.

Pendant son voyage, Tocqueville a appris de ses interlocuteurs, dont il rapporte ici les propos, ce qui caractérise le clergé catholique canadien et en quoi il diffère du clergé français.

Le clergé ne forme ici qu'un corps compact avec le peuple. Il partage ses idées, il entre dans ses intérêts politiques, il lutte avec lui contre le pouvoir. Sorti de lui, il n'existe que pour lui. On l'accuse ici d'être *démagogue*. Je n'ai pas entendu dire qu'on fit le même reproche aux prêtres catholiques en Europe. Le fait est qu'il est libéral, éclairé et cependant profondément croyant, ses mœurs sont exemplaires. Je suis une preuve de sa tolérance : protestant, j'ai été nommé dix fois par des catholiques à notre Chambre des Communes et jamais je n'ai entendu dire que le moindre préjugé de religion ait été mis en avant contre moi par qui que ce soit. Les prêtres français qui nous arrivent d'Europe, semblables aux nôtres pour leurs mœurs, leur sont absolument différents pour la tendance politique *.

Ce qui me fait croire que le caractère politique de nos prêtres est spécial au Canada, c'est que les prêtres qui nous arrivent de temps en temps de France montrent au contraire pour le pouvoir une condescendance et un esprit de docilité que nous ne pouvons concevoir ** ².

Tocqueville note donc dans ses carnets à la date du 2 septembre 1831 :

Nous avons vu un très grand nombre d'ecclésiastiques depuis que nous sommes dans le Canada. Il nous a semblé qu'ils formaient évidemment la première classe parmi les Canadiens. Tous ceux que nous avons vus sont instruits, polis, bien élevés. Ils parlent le français avec pureté. En général ils sont plus distingués que la plupart de nos curés de France. On voit dans leur conversation qu'ils sont *tout canadiens*. Ils sont unis de cœur et d'intérêts à la population et discutent très bien ses besoins. Ils nous ont paru cependant en général avoir des sentiments de loyauté envers le roi d'Angleterre, et soutenir en général le principe de la légitimité. Cependant l'un d'eux me disait : « Nous avons tout à espérer maintenant, le ministère est démocrate. » Ils font aujourd'hui de l'opposition, ils feraient certainement de la rébellion si le gouvernement devenait tyrannique.

Et il présente ainsi son témoignage à son vieux précepteur, l'abbé Lesueur, qui décédera avant d'avoir pu lire ce courrier :

¹ O.C., V, 1, p. 211.

² Conversation avec M. Neilson, 27 août 1831 * et M. Mondelet, 24 août 1831 ** in O.C., V, 1.

Le curé lui-même prend part à la joie commune tant qu'elle ne dégénère pas en licence. Il est l'oracle du lieu, l'ami, le conseil de la population. Loin d'être accusé ici d'être le partisan du pouvoir, les Anglais le traitent de *démagogue*. Le fait est qu'il est le premier à résister à l'oppression, et le peuple voit en lui son plus constant appui. Aussi les Canadiens sont-ils religieux par principe et par passion politique. Le clergé forme là la haute classe, non parce que les lois, mais parce que l'opinion et les mœurs le placent à la tête de la société. [...] Ce sont, en effet, les gens les plus distingués du pays. Ils ressemblent beaucoup à nos vieux curés français. Ce sont, en général, des hommes gais, aimables et bien élevés.

En France, Tocqueville se heurte assez régulièrement à l'Église lorsqu'elle intervient en politique ou dans un domaine touchant à la politique. Il se plaint, en juillet 1838, à son frère Édouard que l'évêque de Coutances Mgr Robiou critique : « ceux qui mettent à la caisse d'épargne : ce qui, à Valognes, pays dévot, paralyse absolument cette caisse. Conçois-tu, ajoutet-il, une pareille folie et de plus dangereux imbéciles ¹ ? »

De même, lorsqu'il présente la réforme pénitentiaire, la hiérarchie catholique critique vigoureusement son choix de l'isolement cellulaire qu'elle considère comme une pratique protestante. Mais Tocqueville est surtout très critique lorsque, à l'instigation de Veillot, le parti catholique relance une querelle inopportune au moment même où l'Église retrouvait une audience plus large et une plus grande sympathie dans le pays. En 1843, dans cette affaire de reprise de la guerre scolaire, le parti catholique s'est montré particulièrement maladroit. Veillot a lancé dans son journal, L'univers, une campagne de presse virulente à laquelle Le siècle a répliqué avec des arguments aussi détestables ; affrontement violent entre le parti clérical et la gauche avec laquelle Tocqueville siégeait. Combat qu'on a vu resurgir maintes fois jusqu'à ce que la loi Debré y mette un terme, le 31 décembre 1959, dans une perspective assez tocquevillienne. Tocqueville peste contre ce crime, cette atteinte à la paix civile et à la raison : la religion n'avait-elle pas retrouvé sa place dans la société française ?

La question de la liberté de l'enseignement ; Tocqueville dénonce la guerre scolaire

[Retour à la table des matières](#)

« Mon plus beau rêve en entrant dans la vie politique, c'était de contribuer à la réconciliation de l'esprit et de l'esprit de religion, de la société nouvelle et du clergé. [...] Quand je pense qu'il y a trois ans encore presque toute la presse était favorable au retour des idées religieuses ou du moins n'y était pas contraire [...] et qu'aujourd'hui toute la presse à la seule exception des journaux légitimistes

¹ O.C., XIV, p. 200.

(exception plus dangereuse qu'utile) est dans un paroxysme d'aveugle fureur [...] les fautes ont été et continuent, suivant moi, à être énormes. Le clergé soutenait la cause la plus juste. Celle de la liberté d'enseignement. Il avait un terrain admirable, solide et constitutionnel sur lequel il suffisait de se tenir tranquille. [...] Réclamer la liberté d'enseignement pour tout le monde, en vertu des principes de la Constitution. C'est la voie dans laquelle il était d'abord entré. Mais bientôt qu'est-ce qu'ont fait ceux qui parlent en son nom ? Ils ont réclamé la direction de l'éducation comme un droit inhérent à l'Église ; par une absurdité rare, ils ont fait redouter des actes d'autorité auxquels, au fond, ils ne voulaient pas se livrer. [...] Mais ce n'est pas tout : au lieu de se borner à réclamer leur part d'enseignement, ils ont voulu prouver que l'Université était indigne d'enseigner. Une multitude d'articles de journaux, des brochures et de très gros livres ont été publiés dans le but d'attaquer nominativement une foule de professeurs et de prouver qu'ils ne méritaient pas la confiance des familles ¹. »

Devant la folie de cette guerre scolaire qui s'engage, Tocqueville défend dans son journal, Le commerce, une position médiane, équilibrée, je dirais volontiers « normande ». Il se déclare favorable aussi bien à la liberté de l'enseignement qu'au maintien, voire au renforcement des moyens mis à la disposition de l'université. Dès lors il est très sévèrement pris à partie par les uns et par les autres.

Dans L'Ancien régime et la Révolution, Tocqueville dit son admiration devant la qualité du clergé du XVIII^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

Les heurts fréquents de Tocqueville avec la hiérarchie catholique ne doivent pas occulter l'admiration qu'il portait au christianisme des origines ou même au clergé de la période qui a précédé la Révolution dont il dit qu'il a été lui-même surpris en découvrant, lors de la préparation de L'Ancien Régime, toutes les hautes qualités et les vertus.

Il nous faut bien comprendre que les critiques que Tocqueville porte à l'Église catholique de son temps relèvent d'une forme de dépit : c'est parce qu'il demeure profondément attaché à cette Église qu'il regrette des choix maladroits qui ne peuvent aboutir qu'au déclin de la pratique et des croyances alors qu'en démocratie, la religion est plus nécessaire que dans tout autre régime.

Une des premières démarches de la Révolution française a été de s'attaquer à l'Église, et parmi les passions qui sont nées de cette révolution, la première allumée et la dernière éteinte a été la passion irrégieuse. [...]

¹ O.C., XIV, p. 237.

Croire que les sociétés démocratiques sont naturellement hostiles à la religion est commettre une grande erreur : rien dans le christianisme, ni même dans le catholicisme, n'est absolument contraire à l'esprit de ces sociétés, et plusieurs choses y sont très favorables. L'expérience de tous les siècles d'ailleurs a fait voir que la racine la plus vivace de l'instinct religieux a toujours été plantée dans le cœur du peuple. Toutes les religions qui ont péri ont eu là leur dernier asile, et il serait bien étrange que les institutions qui tendent à faire prévaloir les idées et les passions du peuple eussent pour effet nécessaire et permanent de pousser l'esprit humain vers l'impiété. [...]

Considérez comme la marche du temps a mis cette vérité en lumière et achève de l'y mettre tous les jours : à mesure que l'œuvre politique de la Révolution s'est consolidée, son œuvre irrégulière s'est ruinée ; à mesure que toutes les anciennes institutions politiques qu'elle a attaquées ont été mieux détruites, que les pouvoirs, les influences, les classes qui lui étaient particulièrement odieuses ont été vaincues sans retour, et que, pour dernier signe de leur défaite, les haines mêmes qu'elles inspiraient se sont alanguies ; à mesure, enfin, que le clergé s'est mis plus à part de tout ce qui était tombé avec lui, on a vu graduellement la puissance de l'Église se relever dans les esprits et s'y raffermir.

Les religions païennes de l'Antiquité, qui étaient toutes plus ou moins liées à la constitution politique ou à l'état social de chaque peuple, et conservaient jusque dans leurs dogmes une certaine physionomie nationale et souvent municipale, se sont renfermées d'ordinaire dans les limites d'un territoire, dont on ne les vit guère sortir. Elles firent naître parfois l'intolérance et la persécution ; mais le prosélytisme leur fut presque entièrement inconnu. Aussi n'y eut-il pas de grandes révolutions religieuses dans notre Occident avant l'arrivée du christianisme. Celui-ci, passant aisément à travers toutes les barrières qui avaient arrêté les religions païennes, conquit en peu de temps une grande partie du genre humain. Je crois que ce n'est pas manquer de respect à cette sainte religion que de dire qu'elle dut, en partie, son triomphe à ce qu'elle s'était, plus qu'aucune autre, dégagée de tout ce qui pouvait être spécial à un peuple, à une forme de gouvernement, à un état social, à une époque, à une race. [...]

Les prêtres, qu'on a vus souvent depuis si servilement soumis dans les choses civiles au souverain temporel, quel qu'il fût, et ses plus audacieux flatteurs, pour peu qu'il fit mine de favoriser l'Église, formaient alors l'un des corps les plus indépendants de la nation, et le seul dont on eut été obligé de respecter les libertés particulières.

Si l'on se veut faire une idée juste des révolutions que peut subir l'esprit des hommes par suite des changements survenus dans leur condition, il faut relire les cahiers de l'ordre du clergé en 1789.

Le clergé s'y montre souvent intolérant et parfois opiniâtrement attaché à plusieurs de ses anciens privilèges ; mais, du reste, aussi ennemi du despotisme, aussi favorable à la liberté civile, et aussi amoureux de la liberté politique que le tiers état ou la noblesse, il proclame que la liberté individuelle doit être garantie, non point par des promesses, mais par une procédure analogue à celle de *l'habeas corpus*. Il demande la destruction des prisons d'État, l'abolition des tribunaux exceptionnels et des évocations, la publicité de tous les débats, l'inamovibilité de tous les juges, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois, lesquels ne doivent être ouverts qu'au seul mérite ; un recrutement militaire moins oppressif et moins humiliant pour le peuple et dont personne ne sera exempt ; le rachat des droits seigneuriaux, qui, sortis du régime féodal, dit-il, sont contraires à la liberté ; la liberté illimitée du travail, la destruction des douanes intérieures ; la multiplication des écoles privées : il en faut une, selon lui, dans chaque paroisse, et qu'elle soit gratuite ; des établissements laïcs de bienfaisance dans toutes les campagnes, tels que des bureaux et des ateliers de charité toutes sortes d'encouragements pour l'agriculture.

Dans la politique proprement dite, il proclame, plus haut que personne, que la nation a le droit imprescriptible et inaliénable de s'assembler pour faire des lois et voter librement l'impôt. Nul Français, assure-t-il, ne peut être forcé à payer une taxe qu'il n'a pas votée lui-même ou par représentant. Le clergé demande encore que les états généraux, librement élus, soient réunis tous les ans ; qu'ils discutent en présence de la nation toutes les grandes affaires ; qu'ils fassent des lois générales auxquelles on ne puisse opposer aucun usage ou privilège particulier ; qu'ils dressent le budget et contrôlent jusqu'à la maison du roi ; que leurs députés soient inviolables et que les ministres leur demeurent toujours responsables. Il veut aussi que des assemblées d'états soient créées dans toutes les provinces et des municipalités dans toutes les villes. Du droit divin, pas le mot. [...]

Je ne sais si, à tout prendre, et malgré les vices éclatants de quelques-uns de ses membres, il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France au moment où la Révolution l'a surpris, plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux pourvu de vertus publiques, et en même temps de plus de foi : la persécution l'a bien montré. J'ai commencé l'étude de l'ancienne société, plein de préjugés contre lui ; je l'ai finie, plein de respect. [...]

Depuis la grande révolution du XVI^e siècle, où l'esprit d'examen avait entrepris de démêler entre les diverses traditions chrétiennes quelles étaient les fausses et les véritables, il n'avait jamais cessé de se produire des génies plus curieux ou plus hardis qui les avaient contestées ou rejetées toutes. Le même esprit, qui, au temps de Luther, avait fait sortir à la fois du catholicisme plusieurs millions de catholiques, poussait isolément chaque année quelques chrétiens hors du christianisme lui-même : à l'hérésie avait succédé l'incrédulité.

On peut dire d'une manière générale qu'au XVIII^e siècle le christianisme avait perdu sur tout le continent de l'Europe une grande partie de sa puissance ; mais, dans la plupart des pays, il était plutôt délaissé que violemment combattu ; ceux mêmes qui l'abandonnaient le quittaient comme à regret. L'irréligion était répandue parmi les princes et les beaux esprits. [...]

Nulle part l'irréligion n'était encore devenue une passion générale, ardente, intolérante ni oppressive, si ce n'est en France.[...]

Là il se passait une chose qui ne s'était pas encore rencontrée. On avait attaqué avec violence en d'autres temps des religions établies, mais l'ardeur qu'on montrait contre elles avait toujours pris naissance dans le zèle que des religions nouvelles inspiraient. Les religions fausses et détestables de l'Antiquité n'avaient eu elles-mêmes d'adversaires nombreux et passionnés que quand le christianisme s'était présenté pour les supplanter ; jusque-là elles s'éteignaient doucement et sans bruit dans le doute et l'indifférence : c'est la mort sénile des religions. En France, on attaqua avec une sorte de fureur la religion chrétienne, sans essayer même de mettre une autre religion à sa place. On travailla ardemment et continûment à ôter des âmes la foi qui les avait remplies, et on les laissa vides. Une multitude d'hommes s'enflammèrent dans cette ingrate entreprise. L'incrédulité absolue en matière de religion, qui est si contraire aux instincts naturels de l'homme et met son âme dans une assiette si douloureuse, parut attrayante à la foule. Ce qui n'avait produit jusque-là qu'une sorte de langueur malade engendra cette fois le fanatisme et l'esprit de propagande.

[...] Reconnaissons d'abord que l'Église n'avait rien de plus attaquant chez nous qu'ailleurs ; les vices et les abus qu'on y avait mêlés étaient au contraire moindres que dans la plupart des pays catholiques ; elle était infiniment plus tolérante qu'elle ne l'avait été jusque-là et qu'elle ne l'était encore chez d'autres peuples. Aussi est-ce bien moins dans l'état de la religion que dans celui de la société qu'il faut chercher les causes particulières du phénomène. [...]

Il ne s'agit plus de savoir en quoi l'Église de ce temps-là pouvait pécher comme institution religieuse, mais en quoi elle faisait obstacle à la révolution politique qui se préparait, et devait être particulièrement gênante aux écrivains qui en étaient les principaux promoteurs.

L'Église faisait obstacle, par les principes mêmes de son gouvernement, à ceux qu'ils voulaient faire prévaloir dans le gouvernement civil. Elle s'appuyait principalement sur la tradition : ils professaient un grand mépris pour toutes les institutions qui se fondent sur le respect du passé ; elle reconnaissait une autorité supérieure à la raison individuelle : ils n'en appelaient qu'à cette même raison ; elle se fondait sur une hiérarchie : ils tendaient à la confusion des rangs. Pour pouvoir s'entendre avec elle, il eût fallu que de part et d'autre on eût reconnu que la société politique et la société religieuse, étant par nature essentiellement différentes, ne

pouvaient se régler par des principes semblables ; mais on était bien loin de là alors, et il semblait que, pour arriver à attaquer les institutions de l'État, il fût nécessaire de détruire celles de l'Église, qui leur servaient de fondement et de modèle.

L'Église d'ailleurs était elle-même alors le premier des pouvoirs politiques, et le plus détesté de tous, quoiqu'il n'en fût pas le plus oppressif ; car elle était venue se mêler à eux sans y être appelée par sa vocation et par sa nature, consacrait souvent chez eux des vices qu'elle blâmait ailleurs, les couvrait de son inviolabilité sacrée, et semblait vouloir les rendre immortels comme elle-même. En l'attaquant, on était sûr d'entrer tout d'abord dans la passion du public.

L'Église, de plus, leur paraissait être, de tout le vaste édifice qu'ils attaquaient, et était, en effet, le côté le plus ouvert et le moins défendu. Sa puissance s'était affaiblie en même temps que le pouvoir des princes temporels s'affermissait. Après avoir été leur supérieure, puis leur égale, elle s'était réduite à devenir leur cliente ; entre eux et elle s'était établi une sorte d'échange : ils lui prêtaient leur force matérielle, elle leur prêtait son autorité morale ; ils faisaient obéir à ses préceptes, elle faisait respecter leur volonté. Commerce dangereux, quand les temps de révolution approchent, et toujours désavantageux à une puissance qui ne se fonde pas sur la contrainte, mais sur la croyance.

Quoique nos rois s'appelassent encore les fils aînés de l'Église, ils s'acquittaient fort négligemment de leurs obligations envers elle ; ils montraient bien moins d'ardeur à la protéger qu'ils n'en mettaient à défendre leur propre gouvernement. Ils ne permettaient pas, il est vrai, qu'on portât la main sur elle ; mais ils souffraient qu'on la perçât de loin de mille traits. [...]

« Vous croyez notre intolérance, écrivait Diderot à David Hume en 1768, plus favorable au progrès de l'esprit que votre liberté illimitée ; d'Holbach, Helvétius, Morellet et Suard ne sont pas de votre avis. » C'était pourtant l'Écossais qui avait raison. Habitant d'un pays libre, il en possédait l'expérience, Diderot jugeait la chose en homme de lettres, Hume la jugeait en politique.

L'Église et le pouvoir politique

[Retour à la table des matières](#)

Lors de son second voyage en Angleterre, en 1835, Tocqueville a mis par écrit, à la demande de lord Radnor, les éléments d'une conversation dans laquelle il lui avait expliqué comment et pourquoi les liens qu'entretenait l'Église catholique française avec le pouvoir étaient à la fois maladroits et négatifs pour son rayonnement même.

My lord,

Pour répondre aux questions que vous m'avez posées, je crois utile d'établir en droit et en fait ce qu'était la position des ministres de la religion avant la révolution de 1830. Je parlerai ensuite de l'état actuel et de ses résultats.

Lorsque Napoléon rétablit en France l'exercice de la religion catholique, il ne rendit pas au clergé ses biens-fonds, mais il lui appliqua une partie du budget de l'État. Les prêtres, de *propriétaires*, devinrent *salariés*. Ce ne fut point la seule atteinte portée à leur indépendance par l'Empereur. Dans l'ancienne monarchie, il existait entre les évêques et les simples prêtres de chaque diocèse un tribunal ecclésiastique qui leur servait d'intermédiaire et qui s'appelait, si je ne me trompe, l'officialité. Napoléon détruisit ce tribunal d'appel. Il livra le clergé inférieur à la juridiction de l'évêque, contre laquelle il n'eut plus de recours. L'Empereur pensait à tort ou à raison qu'il aurait toujours bon marché d'un petit nombre d'évêques, et que maître de ceux-là il le serait de tout le clergé. Tel était l'état où se trouvaient les ministres de la religion à l'époque de la Restauration.

Les Bourbons revinrent avec l'idée qu'il fallait appuyer le trône contre l'autel, et la charte de 1814 déclara que la religion catholique était *la religion de l'État*. Mais on n'osa point définir ce qu'il fallait entendre par religion d'État. On ne rendit point au clergé ses biens ; on n'augmenta même pas, à ce que je crois, ses salaires. Mais on le fit pénétrer indirectement dans les affaires. Les curés devinrent en quelque sorte des autorités politiques par le poids qu'obtenaient leurs recommandations. Les places furent souvent données en vue des croyances de ceux qui les demandaient plus qu'en considération de leur capacité. On le crut du moins. À mesure que la Restauration s'établissait, l'union de l'État et de l'Église devenait de plus en plus évidente. On fit une loi pour punir avec la dernière rigueur la profanation sacrilège des vases sacrés et le vol dans les églises. Tous les archevêques et une partie des évêques entrèrent dans la Chambre des pairs. La nation fut, ou plutôt se crut gouvernée par les prêtres et aperçut partout leur influence. Ce fut alors qu'on vit renaître ce qu'on appelle chez nous *l'esprit voltairien*, c'est-à-dire l'esprit d'hostilité systématique et de moqueries non seulement contre les ministres de la religion, mais contre la religion elle-même et le christianisme sous toutes les formes. Tous les livres du XVIII^e siècle furent réimprimés et distribués à bon marché au peuple. Les caricatures, le théâtre, les chansons se remplirent de satires amères contre la religion. La haine d'une partie de la population contre le clergé prit une violence inconcevable. Je remplissais alors des fonctions analogues à celles de procureur du roi et je remarquais que toutes les fois qu'un prêtre avait le malheur d'être accusé d'un crime ou d'un délit, le jury, en général si indulgent, condamnait presque toujours à l'unanimité. Le clergé qui n'était d'aucun parti sous l'Empire devint sous la Restauration un parti. Il se joignit aux absolutistes les plus décidés, et prêcha souvent en chaire en faveur du pouvoir absolu de la couronne.

De là résulta un effet bien funeste : presque tous les libéraux, c'est-à-dire la grande majorité de la nation, devinrent irrégieux par principe politique. En faisant de l'impiété, ils croyaient faire de l'opposition. On vit souvent alors des hommes très honnêtes entrer en fureur au seul nom de religion, tandis que d'autres connus pour l'immoralité de leur vie ne parlaient que de la nécessité de relever les autels et de faire honorer la Divinité.

Je crois, my lord, qu'aujourd'hui il n'est personne en France, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne considère les haines religieuses que la Restauration a fait naître comme la cause principale de la chute des Bourbons. Livrés à eux-mêmes, les princes de la branche aînée auraient eu de la peine à se soutenir ; unis au clergé et exposés aux inimitiés ardentes que le pouvoir politique des prêtres suscitait, ils ne pouvaient manquer de succomber.

Ceci nous reporte jusqu'à l'année 1830. Voyons ce qui s'est passé depuis. Le clergé avait si bien uni son sort à celui du roi que quand le roi vint à être renversé de son trône en juillet 1830, les prêtres se crurent tous menacés dans leur personne, et plusieurs en effet le furent. Dans quelques grandes villes, ils durent quitter les apparences extérieures de leur profession. L'archevêché de Paris fut pillé en février 1831, et l'archevêque obligé de se cacher.

De son côté, la législature se prononçait contre eux. Le mot *religion de l'État* était supprimé de la Charte, et en place on mettait *religion du plus grand nombre des Français*. Tous les évêques promus à la pairie par Charles X perdirent leurs sièges. Les autres se sont toujours abstenus depuis de prendre part aux séances. Le ministère des Affaires ecclésiastiques fut supprimé. De cette manière, le clergé perdit aussi tout représentant dans la Chambre des députés.

Un changement encore plus considérable s'opérait dans les habitudes du gouvernement. Les prêtres perdirent toute espèce d'influence directe dans les affaires administratives et politiques. On ne se montra pas en général hostile envers eux –, mais on les renferma avec soin dans les limites de leur ministère. Le taux des salaires fut changé en quelques parties. On dépouilla les évêques d'une partie de leurs appointements pour augmenter le traitement des simples prêtres.

Tel est, je crois, l'état actuel des choses. Il s'agit de savoir maintenant quelles en sont les conséquences. Ici, my lord, il serait peut-être imprudent de m'en croire sur parole. Vous savez qu'en politique, ce qu'il y a souvent de plus difficile à apprécier et à comprendre, c'est ce qui se passe sous nos yeux. Le passé, dans les grandes affaires humaines, apparaît plus clair et plus net que le présent. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de vous montrer exactement ce que je vois, et de dire sans arrière-pensée ce que je crois et ce qu'une multitude d'hommes éclairés croient comme moi en France.

Du moment où le clergé eut perdu son pouvoir politique, et dès qu'on crut apercevoir qu'il était plutôt menacé de persécution que l'objet de la faveur du gouvernement, les haines qui l'avaient poursuivi pendant toute la Restauration, et qui du prêtre étaient passées à la religion, ces haines commencèrent à s'atténuer d'une manière visible. Cela n'eut pas lieu tout à coup et en tous lieux. Les instincts irréligieux que la Restauration avait créés ou fait renaître se montrèrent souvent sur quelques points du territoire. Mais en prenant l'ensemble du pays, il fut évident que le mouvement de réaction qui allait retraîner les esprits vers les idées religieuses était commencé. Je pense qu'à l'époque où nous sommes arrivés, ce mouvement n'échappe plus à personne. Les publications irréligieuses sont devenues extrêmement rares (je n'en connais même pas une seule). La religion et les prêtres ont entièrement disparu des caricatures. Il est très rare dans les lieux publics d'entendre tenir des discours hostiles au clergé ou à ses doctrines. Ce n'est pas que tous ceux qui se taisent ainsi aient conçu un grand amour pour la religion. Mais il est évident qu'au moins ils n'ont plus de haine contre elle. C'est déjà un grand pas. La plupart des libéraux que les passions irréligieuses avaient jadis poussés à la tête de l'opposition tiennent maintenant un langage tout différent de celui qu'ils tenaient alors. Tous reconnaissent l'utilité politique d'une religion, et déplorent la faiblesse de l'esprit religieux dans la population. Mais le changement le plus grand se remarque dans la jeunesse.

Depuis que la religion est placée en dehors de la politique, un sentiment religieux, vague dans son objet, mais très puissant déjà dans ses effets, se découvre parmi les jeunes gens. Le besoin d'une religion est un texte fréquent de leurs discours. Plusieurs croient ; tous voudraient croire. Ce sentiment les amène dans les églises lorsqu'un prédicateur célèbre doit y porter la parole. Lors de mon départ de Paris, les preuves de la religion étaient exposées tous les dimanches dans la cathédrale par un jeune prêtre doué d'une rare éloquence. Près de cinq mille jeunes gens assistaient régulièrement à ses sermons¹. Au milieu d'eux siégeait, dans ses habits pontificaux, ce même archevêque de Paris, dont on avait pillé et détruit le palais il y a quatre ans, et qui pendant plus d'une année avait été obligé de se tenir caché comme un proscrit. Jamais pareil spectacle ne s'était vu sous la Restauration, alors que les évêques avaient une place dans la Chambre des pairs et dans le Conseil du roi, et quand l'influence politique des prêtres passait pour toute-puissante²...

La dénonciation du lien de l'Église avec le pouvoir politique se fait plus vigoureuse encore lorsque celui-ci est, comme le second Empire, moralement indéfendable ; cette compromission ne peut faire que continuer à la discréditer. Tel est le sens de la lettre faussement déférente mais vraiment très ironique qu'il adresse à l'évêque de Coutances en mars 1858 :

¹ Tocqueville évoque ici les conférences de Lacordaire à Notre-Dame, en 1835.

² Lettre du 3 mai 1835, O.C., Bmt, VI, pp. 41-47, reprise dans l'édition « Quarto », pp. 321-325.

Lettre à Monseigneur Daniel, évêque de Coutances ¹

[Retour à la table des matières](#)

4 mars 1858

Monseigneur,

Je viens de recevoir l'Instruction pastorale que vous avez bien voulu m'adresser.

J'ai été très touché que vous ayez bien voulu vous souvenir de moi dans cette circonstance. Veuillez agréer l'expression de ma vive reconnaissance. Je vous ai lu, Monseigneur ; je vous ai admiré. J'ai admiré cette abondance de la parole qui n'ôte rien à la précision de l'idée ; l'éclat du langage ; la force de la pensée que les richesses de l'expression ornent et n'énervent point. J'ai reconnu, en un mot, les dons particuliers de votre éloquence, de cette éloquence qui pénètre dans l'esprit et touche le cœur.

En même temps que je vous exprime avec une parfaite sincérité ces sentiments que la lecture de votre Mandement m'a inspirés, me permettez-vous, Monseigneur, de vous soumettre, avec toute la défiance que je dois avoir en moi-même quand je vous parle, une observation critique. Elle se rapporte à ce paragraphe du Mandement, page 31, où vous parlez de l'Envoyé du Très-Haut, Celui que sa grâce a choisi, ce Ministre des divins Conseils, etc. Il m'a paru que ces paroles impliquaient une sorte de consécration au nom de la religion [du gouvernement actuel] ; et j'avoue avec candeur que venant d'un homme tel que vous, elles m'ont ému. Je ne veux point, assurément, entrer dans une discussion politique. Je me suppose ami des institutions actuelles (ce que je confesse que je ne suis point), et, partant de cette donnée même, je me demande s'il n'y a pas quelque danger pour la religion à prendre parti pour le pouvoir nouveau et à le recommander en pareils termes au nom de Dieu. J'ai vu, de mon temps même, l'Église mêler aussi sa cause à celle du premier empereur ; je l'ai vue de même couvrir de sa parole la Restauration ; et il ne m'a pas semblé qu'elle eût profité de cette conduite. Dans un pays en révolution comme le nôtre, les jugements qui sont portés sur le pouvoir du moment ne sauraient être unanimes. Dans ces temps malheureux, on ne blâme pas seulement les actes du gouvernement ; on conteste sa moralité, ses droits. Il a encore aujourd'hui, en France, un grand nombre d'hommes qui regardent comme un acte de conscience de ne point reconnaître le nouveau

¹ J'ai reproduit ici le texte tel qu'il parut dans le tome VII de l'édition Beaumont ; j'ai rétabli entre crochets les passages qui avaient été supprimés par (ou pour) la censure du second Empire.

pouvoir. Je crois qu'on ne saurait nier que parmi ceux-là il ne s'en trouve plusieurs qui par l'étendue de leurs lumières, l'honnêteté de leur vie, souvent par la sincérité de leur foi, sont les alliés naturels de l'Église, je dirais ses alliés nécessaires, si la religion n'avait sa principale force en elle-même.

Parmi ceux mêmes qui approuvent la marche actuelle du pouvoir, combien peu ont honoré ses débuts et ses premiers actes ? [Violer les serments les plus solennellement prêtés ou rejetés, renverser par la violence les lois qu'on s'était chargé de protéger, mitrailler dans Paris des hommes désarmés pour inspirer une terreur salutaire et prévenir la résistance... Ces actes, et je pourrais assurément en ajouter beaucoup d'autres,] ces actes peuvent être excusés et même approuvés par la politique ; mais la loi morale universelle les réprouve [absolument]. Ceux qui ont présents ces souvenirs si récents de notre histoire [ne peuvent manquer d'éprouver] un trouble douloureux au fond de leur âme et une sorte d'ébranlement de leur croyance, en entendant les voix les plus autorisées couvrir de pareils actes au nom de la morale éternelle [un pouvoir si nouveau et qui a ainsi commencé].

Voilà du moins, Monseigneur, le doute que je me permets de vous soumettre, en faisant appel à votre indulgence en faveur d'un homme qui professe pour vous autant de respect que d'attachement...

Tocqueville est également très critique vis-à-vis des positions de Pie IX dans la question romaine, en 1849, d'autant plus que, ministre des Affaires étrangères, il était bien décidé à contraindre le souverain pontife à mettre en place une Constitution libérale dans ses États et à accorder une amnistie très large aux politiques et combattants qui, avec Mazzini, avaient institué la République romaine. Oudinot et Corcelle ayant remis le pouvoir aux cardinaux, Pie IX prit une attitude totalement antilibérale que Tocqueville entendait contrer, au moins en partie, puisque la présence des troupes françaises à Rome permettait de maintenir un certain niveau d'exigences. Mais le renvoi du ministre Barrot par Louis Napoléon Bonaparte ¹ permit au pape d'agir à sa guise.

Voici ce qu'écrivait Tocqueville à Corcelle, envoyé plénipotentiaire, le 1^{er} octobre 1849 :

[Mon] impression [à] la lecture du *motu proprio* et de l'amnistie [...] a été une indignation et une irritation profonde. Je trouve le *motu proprio* un modèle accompli d'astuce politique ; pas une promesse à côté de laquelle on n'ait placé le moyen d'y manquer ; pas une concession qui ne recèle une facilité pour se rétracter, pas une institution libérale dont la valeur ne soit annulée par un commentaire ou une addition qui peut la réduire à rien. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, qu'après avoir fait de la Consulte une insignifiante réunion de donneurs d'avis en matière de finances, on donne au pape le droit d'adjoindre à ce

¹ Le 31 octobre.

corps des membres pris en dehors des candidatures indiquées. De telle sorte que la majorité sera toujours à sa disposition personnelle et que même le caractère laïque de l'institution pourra être et sera sans nul doute modifié. Tout cela n'est ni sincère ni sérieux.

Quant à l'amnistie, elle me paraît un acte impolitique et odieux. J'ai recherché et je me suis fait mettre sous les yeux toutes les amnisties qui ont été données depuis trente-quatre ans en Europe, il n'y en a pas une qui ne semble un chef-d'œuvre de clémence comparée à celle-ci. Il n'y a pas de prince laïque qui n'ait montré plus d'oubli des injures et de mansuétude, au moins dans le texte de l'acte d'amnistie, que le pape. [...] Dieu veuille que l'expédition de Rome n'ait pas pour effet de rendre plus difficile que jamais l'union de l'Église et de la société nouvelle, et qu'après avoir rétabli le pape nous ne devenions beaucoup plus mauvais catholiques que nous ne le sommes déjà.

Quelque vives que fussent mes impressions, j'ai sur-le-champ compris qu'il était nécessaire de les comprimer. J'ai donc proposé et fait admettre par le Conseil la ligne de conduite qu'indique la dépêche. Ne pas montrer de satisfaction du *motu proprio*. Il n'y aurait ni sincérité ni dignité à le faire. Personne ne nous croirait. Mais admettre que le *motu proprio* contient de bons germes ; ne pas montrer sa défiance quant au non-développement de ces germes ; annoncer, le plus sérieusement qu'on le peut, qu'on travaille à les développer. En attendant, rester à Rome, non comme menace contre le pape, mais pour le préserver de révolutions nouvelles jusqu'à ce que son entreprise libérale soit terminée. Considérer le *motu proprio* comme l'œuvre personnelle du pape ; celle qui porte son cachet. Quant à l'amnistie, réclamer respectueusement mais vivement. Sur ce point, notre honneur comme nation et notre honneur comme ministre est tellement engagé que nous ne pouvons céder. Maintenant, il y a encore là une cause de conflit. Le gouvernement pontifical veut-il absolument avoir ce conflit ? Rien ne lui est plus facile. Nous ne pouvons reculer et s'il veut sous nos yeux poursuivre les hommes politiques exceptés de l'amnistie et qui ne troublent pas l'ordre public ; s'il ne consent même pas à attendre notre départ de Rome pour se satisfaire sur ce point-là ; s'il tient absolument non seulement à ne pas faire ce que nous voulons, mais à manquer envers nous de tous les égards ; eh bien ! il amènera une lutte avec la France ou tout au moins chez nous un changement de Cabinet et la guerre entre les diverses fractions du parti de l'ordre. C'est à lui de voir. Quant à nous, tant que nous serons aux affaires, nous ne laisserons pas la justice politique romaine suivre son cours dans les pays que nous occupons et sur ce point je maintiens tous les ordres que mes précédentes lettres contenaient déjà ¹.

¹ Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Francisque de Corcelle – Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Madame Swetchine, édition de Pierre Gibert, avec la collaboration de Claude Bressolette et André Jardin, O.C., XV, 1, pp. 434-437. © Gallimard, 1983.

Pour Tocqueville, la religion est nécessaire à la société comme à l'individu, mais en démocratie le rôle politique d'une religion est d'autant plus important que, comme aux États-Unis, elle ne se lie pas au pouvoir du moment, faute de quoi elle sombre avec lui. Dans le Tocqueville de l'édition « Quarto », Françoise Mélonio présente ainsi les liens unissant l'auteur de La démocratie en Amérique à la religion catholique :

La correspondance montre en effet ce que Tocqueville doit au christianisme. Non qu'on trouve chez lui une méditation sur l'incarnation ou sur le visage du Tout autre. Le Dieu de Tocqueville est un Dieu absent. [...]

L'essentiel pour [lui] reste sans doute non pas la piété mais le rôle de la religion comme institution politique. En ce sens il est bien dans le même univers mental que Lamennais ou Lacordaire ¹. *La démocratie en Amérique* insiste sur l'utilité des croyances ; le tribunal de Dieu est le dernier rempart contre les emportements tyranniques de la majorité. [...] Dans son grand ouvrage, Tocqueville se contente – est-ce prudence ? – de traiter de « la religion en général » sans entrer dans l'examen des rites ni des institutions religieuses particulières. Les lettres sont moins pudiques : Tocqueville y juge sans indulgence le conformisme des protestants américains qui prennent une religion comme on prend une médecine, par souci hygiéniste, il s'interroge sur le conservatisme de la religion anglicane. Et surtout il éructe d'indignation lorsqu'il a affaire au parti catholique, à cette « espèce de gladiateur » qu'est Veillot, au pusillanime Pie IX qui, à peine rétabli sur son trône par les armées françaises, s'abandonne aux mains des réactionnaires. Les lettres montrent ici la pensée de Tocqueville à l'épreuve des événements : il croit nécessaire une transcendance que menace pourtant le sentiment moderne de l'égalité ; il souhaite une réconciliation de l'Église avec le siècle, au moment même où le catholicisme se crispe dans son refus de la démocratie ².

Au risque de se perdre

[Retour à la table des matières](#)

Plus les années passent, plus Tocqueville considère que la religion catholique risque, au moins en France, mais sans doute beaucoup plus largement, de ne pas être capable de s'adapter au monde moderne, par attachement aux pouvoirs en place et peut-être plus encore en raison de ses schémas mentaux.

Lettre de Tocqueville à Corcelle, 15 novembre 1843

¹ Notons toutefois que le 19 mars 1838, alors que Lacordaire venait de faire paraître la *Lettre sur le Saint-Siège*, réfutant les thèses de Lamennais dont il avait été proche, Tocqueville écrit à Corcelle : « J'ai lu la brochure de Lacordaire qui me paraît constituer un mauvais livre, et même, si je ne me trompe, une mauvaise action » O.C., XV, 1, p. 98.

² *Op. cit.*, p. 32.

Ce qui est [le] plus dangereux [...] c'est l'esprit même du catholicisme, cet esprit intraitable qui ne peut vivre nulle part s'il n'est le maître. Le catholicisme, qui produit de si admirables effets dans certains cas, qu'il faut soutenir de tout son pouvoir parce qu'en France l'esprit religieux ne peut exister qu'avec lui, le catholicisme, j'en ai bien peur, n'adoptera jamais la société nouvelle, il n'oubliera jamais la position qu'il a eue dans l'ancienne et toutes les fois qu'on lui donnera des forces, il se hâtera d'en abuser. Je ne dirai cela qu'à vous. Mais je vous le dis, parce que je veux vous faire pénétrer dans ma plus secrète pensée. C'est celle-là qui me tourmente plus que toutes les autres. C'est cette idée générale qui m'occupe plus que toutes les idées particulières qui naissent des faits actuels¹. Si ces faits n'étaient que la maladie, j'en prendrais mon parti. Mais ils ne sont que le symptôme d'une maladie plus grave, plus durable. C'est ce qui me désole. Le clergé ressemble parfaitement aux hommes de l'Ancien Régime. Dès qu'un vent de popularité lui arrive ou que la main du pouvoir se tend vers lui, il se croit follement le maître de la société et, au lieu de profiter de cette fortune pour prendre dans la nouvelle hiérarchie une place utile et grande quoique secondaire, il se fait briser en voulant se rasseoir à la première. Le même esprit qui a perdu la Restauration perdra toujours, j'en ai bien peur, le clergé et, malheureusement avec lui, la religion².

Tocqueville a finalement trop envisagé la relation du religieux et du politique du point de vue de l'analyste de la société, sociologue et philosophe, pour ne pas susciter un réflexe de défiance profonde. C'était le prix à payer pour n'être point sectateur de l'un ou l'autre culte. Sans doute eut-il, comme quelques autres, peu nombreux, tort d'avoir raison.

¹ La querelle sur la liberté de l'enseignement que nous avons évoquée plus haut.

² O.C., XV, 1, *op. cit.*, p. 174. © Gallimard, 1983.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

- Alexis de Tocqueville, *Œuvres complètes*, édition Beaumont et éditions Gallimard.
- *De la démocratie en Amérique*, Paris, Vrin, 1990, 2 vol., édition critique de Nolla E. Cette édition présente en notes les principales variantes du texte établies à partir des brouillons, esquisses et ébauches conservés à la Beinecke Rare Books and Manuscripts de l'université Yale.
 - *Tocqueville, Œuvres* (3 tomes), Paris, Gallimard, « la Pléiade ».
 - *Tocqueville, Lettres choisies, Souvenirs*, édités par L. Guellec et F. Mélonio, Paris, Gallimard, « Quarto », 2003.

Biographies

- BENOIT J.-L., *Tocqueville un destin paradoxal*, Paris, Bayard, 2005.
- JARDIN A., *Alexis de Tocqueville*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1984.

Articles, communications et études sur Tocqueville

- ANTOINE A., *L'impensé de la démocratie : Tocqueville, la citoyenneté et la religion*, Paris, Fayard, 2003.
- , « Politique et religion chez Tocqueville », in la *Revue Tocqueville*, vol. XVIII, n° 1, 1997.
- BENOIT J.-L., « Foi, Providence et religion chez Tocqueville », in *Cahiers de philosophie politique et juridique de l'université de Caen*, n° 18, mai 1990, pp. 117-134.
- , « Lorsque Tocqueville écrit à son évêque : considérations tocquevilliennes sur les liens de l'Église et de l'État », *Revue de la Manche*, 19-31, avril 2002.
- CAPLOW T., « Contrasting trends in European and American religion », *Sociological Analysis*, 46(2), 101-108, 1985.
- , « Response to Professor Wallis », *Sociological Analysis*, 47(1), 53, 1986 (reply to Roy Wallis, « The Caplow de Tocqueville Account of Contrasts in European and American Religion : Confounding Considerations », *Sociological Analysis*, 47(1), 50-52, 1986).
- GAUCHET M., « Tocqueville, l'Amérique et nous », in *Libre*, n° 7, 1980.

- , « La religion dans la démocratie – parcours de la laïcité », in *Le Débat*, Gallimard, 1998.
- GIBERT P., « L'idée de religion chez Tocqueville », in *Recherches de science religieuse*, t. 83, n° 1, janv.-mars 1995.
- LUSTE BOULBINA S. (présenté par), *Sur l'Algérie*, Garnier-Flammarion, 2003.
- MÉLONIO F., « La religion selon Tocqueville : ordre moral ou esprit de liberté ? », in *Études*, 73-88, janvier 1984.
- , « Tocqueville et la restauration du pouvoir temporel du pape », in *Revue historique*, t. 271, n° 549.
- PITTS J., *A Turn to Empire*, Princeton University Press, 2005.
- , *Liberalism, Democracy and Empire : Tocqueville on Algeria*, communication au colloque d'Anvers, décembre 2005, à paraître.
- RICHTER M., *Tocqueville on Algeria*, *Review of Politics*, 25, 1963, 362-398.
- SCHLEIFER J. T., “How Democracy Influences Preaching : A Previously Unpublished Fragment from Tocqueville's Democracy in America”, 52, *Yale University Library Gazette*, 7579, 1977.
- WELCH C., *De Tocqueville*, Oxford University Press, 2001 ; *Colonial Violence and the Rhetoric of evasion – Tocqueville on Algeria – Political Theory*, vol. 31, n° 2, avril 2003, 235-264.

Sites internet

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs sites permettent de consulter et charger des textes ou des fragments de textes de Tocqueville.

Le remarquable site de l'université du Québec permet d'accéder à *De la démocratie en Amérique – L'Ancien Régime et la Révolution, Seconde lettre sur l'Algérie – Travail sur l'Algérie – Rapport sur l'Algérie*.

http://classiques.ugac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/de_tocqueville.html

Le site de la BNF,

<http://www.bnf.fr/pages/catalogues.htm> est toujours d'un accès d'autant plus malaisé que les textes de Tocqueville ont été numérisés en mode image et sont, de ce fait, quasiment inutilisables !

(site de la *Revue Tocqueville/Tocqueville Review*)

<http://americancenter.sciences-po.fr/Research/Tocqueville.htm>

(site de l'université de Virginie)

<http://xroads.virginia.edu/~HYPER/DETOC/home.html>

<http://www.tocqueville.org> (site de C-Span, chaîne câblée éducative américaine)

<http://www.ifrance.com/tocqueville> (site établi par Éric Keslassy)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Alexis-de-Tocqueville>

<http://www.tocqueville.culture.fr/fr/> (remarquable site mis en place à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Tocqueville [1805])

http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/decede/TOCQUEVILLE.htm

http://www.tocqueville_biblio.htm (intéressant site de l'Académie des sciences morales et politiques, dont Tocqueville fut membre)

Et surtout, le site bibliographique,

<http://faculty.law.lsu.edu/ccorcos/resume/tocquebib.htm> réalisé par Christine Alice Corcos (Associate Professor of Law, Louisiana State University Law Center) qui fait un relevé quasi exhaustif des très nombreuses éditions de thèses et articles de revues spécialisées consacrés à Tocqueville et la religion que je n'ai pu citer parce qu'ils sont écrits en anglais, parfois difficiles à trouver, et s'adressent d'abord aux spécialistes et aux chercheurs.

Repères chronologiques

[Retour à la table des matières](#)

- 29 juillet 1805** Naissance à Paris rue de la Ville-L'Évêque.
- 1821-1823** Tocqueville rejoint son père à Metz où il fait ses études secondaires. Il lit Rousseau, Montesquieu et Voltaire ; il perd la foi et connaît une grave crise existentielle. Il entame une liaison qui dure sept ans avec Rosalie Malye.
- 1824-1826** Études de droit à Paris.
- Décembre 1826-avril 1827** Tocqueville voyage en Italie et en Sicile.
- 5 avril 1827** Tocqueville nommé juge auditeur au tribunal de Versailles prend ses fonctions au mois de juin. Début de l'amitié avec Beaumont.
- Décembre 1828** Début de la liaison avec Mary Mottley.
- Août 1830** Tocqueville prête serment au nouveau régime.
- 11 avril 1831-mars 1832** Voyage en Amérique, le séjour proprement dit commence le 9 mai 1831 et s'achève le 20 février 1832.
- 1833** *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*, Beaumont et Tocqueville reçoivent le prix Montyon de l'Académie française. 3 août-7 septembre : premier voyage en Angleterre.
- 1835** *De la démocratie en Amérique* (t. I), *Mémoire sur le paupérisme*.
Second voyage en Angleterre et séjour en Irlande (avril-août). 26 octobre : mariage avec Mary Mottley.
- 1836** Publication dans la *London and Westminster Review* dirigée par Stuart Mill de *L'État social et politique de la France avant et depuis 1789*. 7 juillet-15 septembre voyage en Suisse.
- 1837** Échec aux élections législatives de Valognes. Rédaction du *Second mémoire sur le paupérisme* et des deux *Lettres sur l'Algérie*.
- 6 janvier 1838** Élection à l'Académie des sciences morales et politiques.
- 1839** Seconde candidature aux élections législatives de Valognes, Tocqueville est élu de la circonscription, il le restera jusqu'en décembre 1851. À la Chambre, Tocqueville présente le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Tracy, relative aux esclaves des colonies françaises.
- 1840** *De la démocratie en Amérique* (t. II).
- 1841** Premier voyage en Algérie et élection à l'Académie française.
- 1842** Élection au conseil général de la Manche dans le canton Montebourg/Sainte-Mère-Église

- 1843** *Lettres sur la situation intérieure de la France* dans *Le Siècle*, premier Rapport sur les enfants trouvés au conseil général de la Manche.
- 1844** Second Rapport sur les enfants trouvés, Rapport parlementaire sur la réforme des prisons et Rapport sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg au conseil général de la Manche.
- 1844-1845** Tocqueville participe à la direction du journal *Le Commerce*.
- 1845** Troisième Rapport sur les enfants trouvés et Rapport sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg au conseil général de la Manche.
- 1846** Second voyage en Algérie. Dernier Rapport sur les enfants trouvés. Rapport sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg. Premiers contacts pour former la Jeune Gauche.
- 1847** Rapport sur l'Algérie, interventions à la Chambre et ébauche d'un programme de gouvernement : *Question financière* et *Fragments pour une politique sociale*
- 1848** Discours du 27 janvier 1848. Tocqueville est élu à l'Assemblée au suffrage universel. Membre de la commission chargée de rédiger la Constitution.
- 1849** Premier voyage en Allemagne (mai). Tocqueville est ministre des Affaires étrangères du 2 juin au 30 octobre dans le second gouvernement Barrot ; il est élu président du conseil général de la Manche, il le restera jusqu'en mars 1852.
- Octobre-décembre 1850** Tocqueville qui commence à subir les premières atteintes sérieuses de la tuberculose séjourne à Sorrente où il commence la rédaction des *Souvenirs*.
- 1851** Suite de la rédaction des *Souvenirs*. Tocqueville est rapporteur de la commission de révision de la Constitution qu'il tente de faire voter pour éviter le coup d'État.
- 2 décembre**, Tocqueville est l'un des deux cents signataires du décret de déchéance de Louis-Napoléon Bonaparte pour forfaiture, il est emprisonné quelques jours avec les autres parlementaires qui ont tenté de faire échec au coup d'État.
- 1852** Dernier rapport sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg et démission du conseil général de la Manche le 29 avril.
- Juin-septembre 1854** Second voyage en Allemagne, séjour à Bonn.
- 1856** *L'Ancien Régime et la Révolution*.
- Juin-juillet 1857** Dernier voyage en Angleterre.
- 16 avril 1859** Mort à Cannes.